

700
0996



Pour Québec, Tricofil est vouée à l'échec

page 3

LE JOUR

le mercredi 18 février 1976

où nous serons maîtres chez nous

Neige et pluie

Maximum 0

2e année

no 290

32 pages

25 cents

Fraude dans 3 commissions scolaires

page 2

28-04-76 00107 1-905
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Les services essentiels dans les hôpitaux

Veut-on la fin du droit de grève?

page 2



Réal Caouette admet...qu'il ne dit pas toujours tout à fait la vérité

page 6

Morgentaler se voit imposer le bâillon

page 6

NOUS FÊTONS NOTRE 10^{ème} ANNIVERSAIRE
RENAUD-BRAY
VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL

30,000 TITRES
100,000 VOLUMES

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

20%
sur tout, tout, tout !..
SAUF REVUES

voici la suite d'Emmanuelle, le chef-d'oeuvre de la littérature erotique... filme à Bali, Hong-Kong et Paris

Emmanuelle l'Antivierge

avec Sylvia Kristel

un film de Francis Giacobetti

Commençant vendredi le 20 février

Pierre O'Grady présente une sélection des Films Mutualité

Les premières décisions des commissaires interdisent la grève au "hasard" des hôpitaux

par Gisèle Tremblay

Les ordonnances des commissaires aux services essentiels sont un tissu de contradictions, d'abus de pouvoir, de collusions avec l'employeur, de directives inapplicables et de disparités qui équivalent, par des voies coûteuses et compliquées, à retirer le droit de grève au personnel hospitalier.

C'est ainsi qu'elles paraissent aux milieux syndicaux, si la vingtaine de décisions connues témoignent de l'ensemble, comme on s'y attend. Ces décisions en effet interdisent la grève, de facto, à tous les employés de certains hôpitaux (par exemple, Notre-Dame-de-Lourdes), à tout le personnel de

certain services (par exemple, le nursing) et en général à une forte proportion des syndiqués, de 25% à 90%) suivant les hôpitaux. Dans ces conditions, indiquent les milieux syndicaux, le droit de grève reconnu à l'ensemble du secteur devient symbolique ou nominal.

Par ailleurs aucune des décisions connues n'a servi aux cadres pour pourvoir aux services essentiels, quand la loi parle de déterminer le nombre d'"employés réguliers" (ce qui inclut les cadres) et non de "saliariés" au sens du code du travail (c'est-à-dire les syndiqués ou syndicales).

En fait, la seule logi-

que des décisions est de permettre aux hôpitaux de fonctionner normalement, comme s'il n'y avait pas de grève.

Les inégalités

A l'hôpital St-Sacrement de Québec, des 800 employés CSN, la direction en réclamait 217, le commissaire en accorde 197 (25%) plus 14 sur appel, quand il y a 254 cadres dans l'établissement. En 1972, une entente signée par les parties n'avait retenu que trois syndiqués (mécaniciens au chauffage). Le commissaire ordonne en outre de laisser passer les bénévoles.

A Christ-Roy (Québec),

l'employeur réclamait 50% des 350 syndiqués (175), le commissaire en accorde 38% (131). A Notre-Dame-de-Lourdes (Montréal), l'ordonnance vise 100 du nursing et 98% du reste; l'employeur réclamait 100). A Youville (Sherbrooke), l'employeur réclamait 92% des 450 CSN et le commissaire accorde plus de 80% dont toutes les infirmières, quand il y a une quarantaine de cadres; en négociations, le syndicat avait offert jusqu'à 50% de ses effectifs, et a essuyé un refus.

A l'hôpital Rivière-du-Loup, il n'y a normalement qu'une femme à l'entretien ménager le diman-

che: le commissaire ordonne la présence d'un homme et d'une femme en cas de grève! Des 201 employés CSN dont une soixantaine à temps partiel, certains sont requis de travailler un, deux ou quatre jours par semaine en cas de grève. Un poste d'aide-infirmière où le travail se fait habituellement de 16h à 18h est fixé de 16h à 19h par le commissaire. Celui-ci ordonne même à l'employeur d'afficher dans les cinq jours (ce qui tombait hier) l'horaire de travail des personnes visées, quand il n'y a même pas encore d'avis de grève.

A Trois-Rivières, le commissaire Marcel Char-

tier a calqué ses ordonnances sur les demandes de l'employeur: 306 CSN sur 375 à l'hôpital Ste-Marie; 21 sur 22 à l'Institut psychosocial. La FAS a d'ailleurs logé une plainte contre lui, parce qu'il aurait déclaré à un représentant syndical que la loi avait pour effet d'enlever le droit de grève et qu'il allait se conformer allègrement à cet objectif.

Dans les hôpitaux où une entente a été conclue, de 15% à 25% des syndiqués, en moyenne, sont affectés aux services essentiels. Pour le reste, les syndicats s'estiment livrés à l'arbitraire, mais non tenus de s'y abandonner.

La CSN invite ses syndicats à décider des services essentiels

(G.T.) — La loi ni aucune autorité n'ayant défini ce que sont les services essentiels en temps de grève, les décisions des commissaires enquêteurs à cet égard sont un tel fouillis que les syndicats d'hôpitaux affiliés à la CSN décideront eux-mêmes, malgré les menaces de la loi, quels services ils jugent essentiels.

C'était hier l'échéance du délai accordé aux commissaires pour fixer le minimum d'employés régu-

liers qui demeureront de service en cas de grève, dans les hôpitaux où il n'y a pas déjà une entente entre les parties là-dessus.

A la Fédération des affaires sociales (FAS), qui regroupe à la CSN quelque 55,000 employés d'hôpitaux et de services sociaux, 167 des 388 syndicats ont signé une entente: les autres dépendent des commissaires.

Quelque 400 délégués de la FAS, réunis lundi à Montréal, ont résolu, sur la foi des premières décisions reçues, d'inviter les syndicats à trancher eux-mêmes la question. Chacun décide-

ra au mérite, selon que la décision imposée lui paraît raisonnable et qu'il se sent autrement la force de la braver.

Car les pénalités prévues dans la loi sont aussi fortes que ses directives sont peu claires: les syndicats et leurs membres qui contreviennent à la loi sont passibles d'une amende de \$2,000 à \$20,000 par jour.

La FAS n'avait reçu hier qu'une vingtaine de décisions et attendait de connaître les autres pour décider s'il y a lieu d'en appeler. Mais la loi (no 253) stipule à l'article 15 que la dé-

cision d'un commissaire est finale et sans appel. Le seul recours d'un syndicat est de vaincre la partie patronale de modifier la décision avec lui ou le commissaire de réexaminer sa propre décision.

Tels sont les éléments de la situation que les délégués expliqueront cette semaine à leurs syndicats, de manière que ceux-ci adoptent une ligne de conduite en connaissance de cause. A la fin de cet examen, la FAS recueillera les résolutions de ses syndicats afin de coordonner les stratégies de grève.

éditorial

Dans une perspective indépendantiste, explique Yves Michaud, le congrès conservateur de dimanche prochain est un événement qui ne réglera rien.

page 18

sommaire

- L'automobile 8
- La chronique du Québec 9
- L'économie 10
- Le monde 11
- Carrières 14
- Editorial 18
- Vous avez la parole 19
- Fond des choses 20
- Ce que Laurent Laplante en pense 21
- Petites annonces 22
- Horaires 24
- Vie et culture 25
- Bandes dessinées 28
- Mots croisés 28
- Sports 29

2 LE JOUR, le mercredi 18 février 1976

Des commissaires auraient empêché illégalement \$24,000

(P.T.) — Des commissaires de trois commissions scolaires de la région des Laurentides se livreraient à une fraude depuis environ un an et demi en se faisant payer, malgré l'interdiction formelle d'une loi québécoise à cet effet, pour leur présence aux réunions de comités "ad hoc" de ces commissions.

C'est du moins ce que soutient le PQ Laurentides-Labelle qui envisage de porter l'affaire devant les tribunaux d'ici peu.

Ces commissaires se font payer, selon le PQ, en plus de leur rémunération régulière, un montant de \$20 à chaque réunion de ces comités "ad hoc". Un supplément de \$5 l'heure leur est accordé quand la réunion se poursuit au-delà de trois heures.

Les commissaires des commis-

sions scolaires locales Pierre-Neveu et Haute-Gatineau, de même que ceux de la régionale Henri-Bourassa qui les recouvre toutes deux, auraient ainsi touché frauduleusement près de \$24,000 depuis un an en puisant à même les fonds publics. L'aviseur légal de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Me Mario Dumesnil, a déjà fait parvenir un avis aux commissaires leur rappelant qu'il est formellement interdit aux membres des commissions scolaires de recevoir une rémunération en dehors de ce qui est prévu par la loi.

Certains commissaires auraient affirmé, depuis, qu'ils avaient agi de bonne foi lorsqu'ils s'étaient voté ce "temps supplémentaire" et auraient manifesté l'intention de rescinder les résolutions concernées.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Vous avez vu ça dans la page d'à-côté? La ville de Montréal manque de sel! Y en a qui vont paniquer, qui vont penser que c'est la fin des haricots! Mais non, mais non. Moi je fais confiance à monsieur le maire et je ne suis jamais déçu. Déjà, du haut de son trône, monsieur le maire, entonnoir sur la tête et couche aux fesses, débordé d'idées de rechange: peu importe qu'il n'y ait plus de sel, il reste encore du paprika, des épices à marinades, des grains de moutardes et à la grande rigueur des clous de girofle. Ça va nous faire une belle salade, ça va embaumer la ville et au lieu de nous faire peur avec la teneur en anhydride sulfureux dans l'air de la ville, les services de l'environnement nous donnerons tous les jours le pourcentage en moutarde de Dijon ou en sauce Taillibert (genre financière). Merci monsieur le maire! Malgré la neige et la pluie que nous annonce pour aujourd'hui Environnement-Canada, nous ne craignons rien.

Température

Encore autour du zéro.

Aperçu pour demain

Le soleil s'en revient, merci encore monsieur le maire.

au jour le jour

A MONTREAL

• Rencontre entre M. René Lévesque, président du Parti québécois et les étudiants du CEGEP Saint-Laurent, à 12h, au 625, boul. Sainte-Croix.

• Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la rive-sud, à 12h30, Chez Yvan Cournoyer, 550, boul. Curé Poirier, Longueuil. Conférencier: M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition.

• Déjeuner-causerie du Club d'électricité de Montréal, à 12h30, à la Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall, 3e étage. Conférencier: M. Jean-Guy Paquet, vice-directeur de

l'Université Laval.

AILLEURS AU QUEBEC

Québec: Assemblée extraordinaire de l'Union des producteurs agricoles et des fédérations spécialisées de producteurs de lait industriel et de lait nature du Québec, à 10h, à l'Hôtel Le Concorde.

Rimouski: Séminaire en océanographie à l'Université du Québec. Exposé de Mlle Luce Veillet intitulé "Essai des facteurs physiques sur la flore bactérienne littorale de l'estuaire du Saint-Laurent", à 14h30, à la salle de conférence du Laboratoire d'océanographie.

Assemblée des actionnaires ces jours-ci

Québec laisse tomber Tricofil

par Louis Fournier

Le gouvernement du Québec a décidé de laisser tomber la Société populaire Tricofil parce qu'il s'agit d'une expérience non rentable et vouée à l'échec.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, aux dirigeants de la grande entreprise autogérée de textile-vêtement de Saint-Jérôme, venus le rencontrer

à son bureau de la Place Ville-Marie, à Montréal.

A ses visiteurs qui demandaient à Québec de mettre un terme au "blocage" des banques — qui refusent de consentir une marge de crédit à Tricofil —, M. Saint-Pierre a répondu: "Il est faux de parler de boycottage des banques. Aucune institution prêteuse normale n'agirait différemment".

Ce à quoi le secrétaire

général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a rétorqué que le ministre se faisait ainsi le porte-parole des banques et "des milieux qui veulent la mort de Tricofil". "Nous avons la nette impression, a dit encore M. Daoust, que le gouvernement du Québec a pris la décision politique de mettre un terme à Tricofil".

Pas d'idéologie

Pourtant, hier matin, M. Saint-Pierre s'est longuement défendu d'agir selon une "évaluation idéologique" de la situation. Il a invoqué des motifs techniques et les rapports que lui ont soumis les "experts" de la Société de développement industriel (SDI), la société d'Etat qui a octroyé un prêt de \$300,000 à Tricofil à un taux de 13.5%.

Justement, à propos de ce prêt, M. Saint-Pierre a révélé, cyniquement: "Au départ, je savais que ce \$300,000, on devrait le rayer des livres ("write off")".

Le ministre n'avait d'abord suggéré aux dirigeants de Tricofil que la poursuite de leur campagne de souscription de capital-actions ou, encore, le recours à une société d'affermage de crédit ("factoring") — qui peut prêter mais à des taux d'intérêt allant de 18 à 20%, ce qui est fort élevé.

Puis, le ministre s'est dit subitement disposé, à la fin de la rencontre, à effacer ou à convertir en capital-actions le prêt de \$300,000 de la SDI. A court terme, cela ne devrait pas changer grand-chose mais l'économiste de la FTQ, M. Frenette, souligne que cela aurait pour effet, évidemment, d'éliminer la dette à long terme de Tricofil et de permettre au moins une nouvelle tentative auprès du réseau bancaire.

Confiance

Le conseil d'administration de Tricofil se réunira aujourd'hui pour examiner cette question et, aussi, d'autres éléments de solution. Une assemblée des actionnaires aura lieu, "dans les prochains jours", pour décider des dispositions à prendre.

Le président du conseil d'administration de l'entreprise, Paul-André Boucher, a affirmé fermement,



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

Tricofil, une usine où les travailleurs se sentent chez eux et trouvent goût au travail.

hier, que "tous les moyens seraient mis en oeuvre pour éviter la mort de Tricofil" et que, quant à lui, il gardait confiance.

Le point de vue du ministre Saint-Pierre, longuement expliqué dans un texte qu'il a remis à la presse, est que depuis un an, toutes les précisions sont constamment réévaluées à la baisse et qu'il faudrait investir "longuement et lourdement" dans Tricofil, "avec un espoir très minime de voir atteint le seuil de rentabilité".

Les trois motifs "invoqués par les banques", souligne le ministre, sont les suivants:

o A cause des piètres résultats obtenus à ce jour, le dernier budget d'opération ne pourra être respecté;

o Les frais fixes sont trop élevés et l'usine devrait être relocalisée dans un cadre plus modeste et plus moderne, à défaut de quoi le seuil de rentabilité semble hors de portée;

o Enfin, les stocks constituent une garantie très aléatoire et difficilement réalisable.

M. Saint-Pierre enchaîne en disant que le budget de Tricofil prévoyait des ventes de \$1 million de septembre à janvier 1976. Or, en réalité, les ventes se sont élevées à \$248,000.

Quant au seuil de rentabilité, d'abord évalué à \$480,000 de ventes par mois, il a été ramené à \$210,000, ce que le ministre trouve "totalement irréaliste".

Enfin, M. Saint-Pierre signale que la production de Tricofil est basée sur une gamme trop vaste de produits.

L'économiste de la FTQ, M. Jean-Guy Frenette, a répondu patiemment à toutes ces objections, en rappelant que la production n'avait démarré à Tricofil qu'en septembre: "cinq mois, c'est une période bien trop courte pour juger de la performance de l'entreprise."

Le seuil de rentabili-

té sera atteint dans 6 mois. a expliqué M. Frenette, d'autant plus que Tricofil a décidé de se spécialiser dans les vêtements (65% de sa production), où la marge de profit est forte, plutôt que dans les textiles. Tricofil fabrique deux lignes de vêtements (hommes et femmes), du velours et des tissus.

"Nous avons actuellement pour plus de \$100,000 de comptes recevables, a rappelé M. Frenette, et nous en aurons un autre \$200,000 d'ici un mois. Tout ce qu'il nous faut, c'est une marge de crédit des banques là-dessus. Nous ne demandons pas de subvention, de prêt ou d'aide directe du gouvernement".

Les échos du jour

Les libéraux fédéraux, section Québec, ont clôturé hier leur campagne de financement "populaire" en annonçant le glorieux résultat d'un million cent mille dollars, récolté auprès de 13,800 québécois. A première vue, cela mérite beaucoup d'admiration quant au chiffre, mais bien des réserves quant au petit nombre de souscripteurs, nettement moins par exemple que pour la campagne du parti québécois ou même du journal le JOUR (près de 24,000 souscripteurs, pour la seconde campagne de l'année uniquement!).

Puis, en y réfléchissant bien, toute l'admiration s'éteint. Les contributions politiques fédérales sont déductibles d'impôt. A part quelques petites gens sincères (nous n'avons malheureusement pas encore le monopole de la sincérité) ou terrifiées par l'indépendance (du côté des anglophones notamment), la plus grande partie des souscripteurs libéraux sont issus d'une classe riche, et leur don de \$100 ou \$200 ne leur coûte en fait que 30 ou 40 pour cent de cette somme.

Il faut se rappeler qu'en utilisant de manière très extensible cette nouvelle loi concernant la déductibilité des contributions électorales fédérales, les créditistes ont eux-aussi, l'année dernière, pu lever des fonds de l'ordre du million, auprès de quelques milliers d'ardents supporteurs.

C'est peut être ça, au fond, le déférialisme rentable.

La parole aux lecteurs: "LE JOUR présente la réalité québécoise sur un jour neuf et invite à une profonde réflexion sur la réalité canadienne..." (L.T. Université de Moncton)... "Travailleur du salaire minimum dans un restaurant, voici ma contribution maximum..." (L.P.L., Québec)... "Ci-inclus \$50, en guise de compensation bien modeste contre le boycottage du JOUR par les gouvernements d'Ottawa et de Québec..." (L.M. Sillery).

ooo

Derniers inscrits: Au palmarès de la campagne: un groupe d'étudiants en sciences juridiques de l'UQUAM... L'école Antoine de Saint-Exupéry, de la régionale Le Royer... Des professeurs de langue d'Ottawa et des "victimes de la consultation de la Ville de Montréal, rue Laval, à propos du projet du parc-école Emile Nelligan.



Les "petites phrases" de M. Saint-Pierre

(L.F.) — Malgré son caractère technique, la rencontre d'hier entre le ministre Saint-Pierre et les dirigeants de Tricofil a donné lieu à plusieurs échanges aigres-doux, dans une atmosphère tendue.

Le ministre, qui s'était bien défendu de vouloir "faire de l'idéologie", n'en a pas moins laissé tomber quelques phrases significatives. Par exemple, à propos du macaron que portaient ses visiteurs ("Tricofil, l'image d'une société nouvelle"), il a dit: "M. Trudeau, avec sa société nouvelle, effraie bien davantage les banques que vous".

Il a dit aussi, en parlant des difficultés qu'affrontent les artisans de Tricofil: "Il est plus difficile d'être capitaliste que socialiste". Puis parlant de l'argent dont Tricofil a besoin, il a lancé: "Il y a des syndicats

riches dans la FTQ, demandez-leur".

"Un banquier"

Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, n'a pas manqué, de son côté, de hausser le ton: "Vous nous parlez de rigueur et de rentabilité, a-t-il dit au ministre, mais c'est scandaleux de voir ce que vous faites avec les fonds publics, à la Baie James, au chantier olympique".

"On croirait entendre, a dit encore M. Daoust, non pas un ministre du gouvernement mais un banquier!"

Le ministre Saint-Pierre devait dire également: "Vous jouez sur le côté idéologique en dépeignant, comme c'est l'habitude dans notre société, une opposition radicale entre les capitalistes et leurs laquais (sic), d'une part, et les travailleurs opprimés, de l'autre"...

Montréal manque de sel...

(LE JOUR) — Le service de la voie publique fait savoir qu'à moins de changement dans le temps, il ne prévoit pas commencer les opérations de chargement de la neige, dans les rues sales et transversales de Montréal, avant demain soir.

Le service de la voie publique précise cependant que toutes ses équipes de déblaiement sont à l'oeuvre, afin de maintenir ouverts les trottoirs et la chaussée. Le service s'excuse, d'autre part, de ne pouvoir y mettre dès maintenant son grain de sel. Il y

a, dit-il, rareté de ce produit dans toute la province et notre réserve personnelle est épuisée. Il ne faudra pas vous surprendre, ajoute le service de la voie publique, si d'ici la fin de l'hiver on remplace le sel par de la pierre concassée.

Le rapport Batshaw très bien accueilli

par Alain Duhamel

Les premières réactions, à la suite de la publication du volumineux rapport du comité Batshaw, dans le réseau des affaires sociales, indiquent un accueil favorable à l'ensemble des propositions qui y sont formulées.

Parmi les plus heureux des conclusions du comité Batshaw, se trouvent les éducateurs dont la situation fait l'objet d'un important chapitre du rapport. On sait que le comité Batshaw n'a pas hésité à affirmer que les éducateurs constituaient le "cheap labour" des centres d'accueil et que leurs conditions de travail et leur formation ne correspondaient pas à l'importance de leur rôle.

"Toute réforme sérieuse des centres d'accueil, déclare l'Association des éducateurs spécialisés du Québec, doit débiter par des investissements dans le personnel, et plus particulièrement le personnel éducateur. Le béton, les rationalisations administratives, les fermetures, la diversification, le gel, etc. sont des éléments

secondaires actuellement."

"Pour la première fois, un rapport public présente les 3,000 éducateurs des centres d'accueil pour enfants et adolescents comme des professionnels qui ont des problèmes professionnels. La loi 65 les reconnaît comme des professionnels, mais il y a loin du texte à la reconnaissance de fait comme nous le révèle le rapport."

L'Association des éducateurs n'a voulu commenter que les conclusions du rapport et n'a pas encore donné son point de vue sur les dispositions prises par le ministre des Affaires sociales à leur sujet. La plupart de ces questions, notamment le relèvement des salaires, font actuellement l'objet de négociations.

Les centres d'accueil

Du côté de l'Association des centres d'accueil, on se prépare à former un comité d'étude afin d'éplucher le rapport Batshaw.

"Bon nombre de re-

commandations sont le résultat de recommandations faites par les administrateurs" nous dit M. Claude Boutin, de l'Association des centres d'accueil. "Globalement, nous sommes en accord avec la position du ministre Forget."

A Berthelet

A Berthelet, l'une des institutions particulièrement touchées par le rapport du comité Batshaw, la réforme de cette unité du réseau des affaires sociales en un centre voué à la radaptation modifie quelque peu le programme de réorganisation entrepris depuis un an au coût de \$3 millions.

Mais le directeur de l'institution, M. Jean-Marie Carette, ne semble pas s'en inquiéter outre mesure puisque la vocation proposée pour le centre Berthelet entre dans le champ des préoccupations de l'institution.

Le ministre Claude Forget avait annoncé, parmi les dispositions que son ministère prenait immédiatement la rénovation physique de 7 unités du centre Berthelet.

Plus de 20% de chômage au Saguenay-Lac St-Jean

QUEBEC (PC) — Sur une population active évaluée à 95,000 travailleurs, la région du Saguenay-Lac Saint-Jean comptait 19,000 chômeurs en décembre 1975, ce qui représente un taux de chômage de 20 pour cent.

Selon un économiste du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jacques Boucher, il s'agit toutefois là d'un taux très conservateur, puisqu'il ne comprend pas les chômeurs ne recevant plus d'assurance-chômage ni les gens vivant de l'aide sociale.

Le chômage, qui s'est accru régulièrement dans cette région depuis 1961, a atteint un point culminant cet hiver en raison

notamment des difficultés rencontrées par les deux gros employeurs.

L'Alcan, d'Arvida, a effectué de nombreuses mises à pied, il y a quelques mois, en invoquant la faible demande d'aluminium sur le marché mondial.

Par ailleurs, l'industrie forestière a subi un fort ralentissement à la suite de la grève de quatre mois à l'usine de papier journal de la compagnie Price, de Jonquière.

La faible demande de bois de construction sur le marché nord-américain a aussi forcé plusieurs scieries locales à diminuer leur production ou à fermer leurs portes.

Exode

La pénurie d'emplois dans cette région n'est pas sans provoquer un exode élevé de la population surtout chez les jeunes.

De 1961 à 1971, les mouvements migratoires se traduisent par un bilan négatif de 40,000 départs d'après des statistiques compilées par M. Boucher.

Selon lui, cette situation économique est attribuable au fait que l'importante infrastructure industrielle mise sur pied dans la région il y a quelques décennies s'appuyait uniquement sur l'exploitation des matières premières et n'a pas généré d'industrie de transformation sur place.

La CSN à Terre-Neuve

Fin d'un lock-out contre 400 mineurs de l'ALCAN

(LE JOUR) — Après un lock-out de 8 mois, les 400 mineurs de fluorine

de l'ALCAN à St. Lawrence de Terre-Neuve, membres de la CSN, ont finalement approuvé ces jours-ci, "le couteau sur la gorge", un nouveau contrat de travail.

Le gouvernement terreneuvien est intervenu en menaçant les mineurs d'une loi spéciale "pour leur imposer le contrat offert par l'ALCAN", a déclaré le représentant de la CSN, M. Peter Curtis. Un peu auparavant, l'ALCAN avait menacé de fermer ses mines de fluorine pour trois ans si les lock-outés n'acceptaient pas son offre finale.

Le nouveau contrat, d'une durée de 22 mois, accorde toutefois aux mineurs une hausse de salaire de \$1.35 la première année, soit davantage que le plan anti-inflation, de telle sorte qu'il doit être soumis à la commission Pépin. Les syndiqués obtiennent aussi un montant forfaitaire de \$550 chacun de même qu'une formule d'indexation des salaires au coût de la vie.

Sécurité

Pour sa part, le gouvernement de Terre-Neuve

s'est engagé à faire adopter une nouvelle loi sur la sécurité et la santé dans les mines. Cette loi prévoira des mécanismes de surveillance quant à la mesure du taux de poussière et de la radio-activité.

Le nouveau contrat prévoit que le syndicat nommera des membres pour faire l'inspection quotidienne de la mine afin de mesurer la radio-activité, cause de nombreux décès parmi les mineurs de fluorine de l'ALCAN.

Trois conventions du Parti québécois

C'est dans le comté de Bourget que se tenait hier soir la première convention du PQ pour la région de Montréal; le seul candidat en lice était le Dr Camille Laurin, vice-président du parti et président de l'exécutif national. Le Dr. Laurin a été leader parlementaire de la députation péquiste à Québec de 1970 à 1973; il a été défait dans Bourget en 1973.

Le 26 février dans Hull

La convention du comté de Hull se tiendra le jeudi 26 février prochain et il y a deux candidats en lice, dont une femme, Mme Jocelyne Ouellette, membre de l'exécutif national du parti depuis 1974 et présidente de la région de l'Outaouais depuis neuf ans. A ce titre, elle a coordonné la préparation d'un certain nombre de dossiers importants, comme ceux du PQ sur l'intégrité du territoire, sur la spéculation dans l'Outaouais et sur la fonction publique et la capitale nationale.

L'autre candidat est M. Maurice Corriveau, un travailleur social de 36 ans, qui est président de l'association du comté de

Hull depuis quelques mois; il milite aussi dans le Parti québécois depuis nombre d'années. Il travaille pour les Services sociaux de l'Outaouais.

Roland Dussault dans Châteauguay

La convention du comté de Châteauguay s'est tenue lundi soir. Le candidat défait aux dernières élections, M. Roland Dussault, bibliothécaire et militant de longue date dans le mouvement indépendantiste, a de nouveau été choisi comme candidat du parti pour les prochaines élections.

Les conférenciers invités à cette convention étaient MM. Guy Chevrette, candidat choisi dans le comté de Joliette et ex-membre de la Commission Cliche, qui a particulièrement dénoncé "la corruption du régime actuel", et Bernard Landry, membre de l'exécutif national et responsable politique pour la rive-sud.

Châteauguay avait donné 31 p. 100 des votes au PQ lors des dernières élections; ce comté compte 30 p. 100 d'anglophones; le député en est M. John Kennedy.

Un lait "révolutionnaire" est lancé à Montréal

(PC) — Le lait de longue conservation Grand Pré est disponible, depuis hier, dans les supermarchés de la région de Montréal, à l'exception de ceux de la chaîne Steinberg.

Le directeur de la production de la Laiterie Cité, de Québec, M. Claude Bégin, a révélé que des ententes avaient été conclues

100 magasins de la métropole.

Un porte-parole de cette entreprise a déclaré qu'une décision sera prise après évaluation de l'expérience de vente du produit dans les Steinberg sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac Saint-Jean et dans la région de Québec depuis septembre dernier.

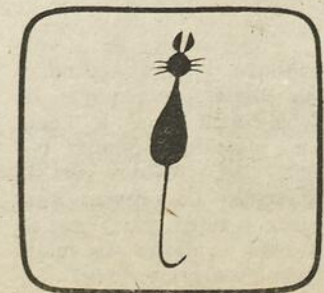


avec les chaînes Dominion, Métro, IGA, Provigo et la maison de gros Hudon et Daudelin pour desservir plus d'un millier de postes de ventes dans la région métropolitaine de Montréal.

Seule la maison Steinberg n'a pas encore complété les négociations avec la Laiterie Cité quant à l'introduction de ce lait aseptisé dans ses quelque

Selon M. Bégin, cette première offensive de la Laiterie Cité sur le marché montréalais permettra de porter la production à 700 000 litres par semaine.

Le lait Grand Pré se conserve au moins trois mois sans réfrigération. C'est le premier lait naturel à ultra-haute température en Amérique du Nord.



LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michau.

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Contre le caractère clandestin des négociations constitutionnelles Québec-Ottawa

Bellemare appelle à une levée de boucliers

par François Demers

Sans préciser la nouvelle position constitutionnelle de l'Union nationale ressuscitée, mais évoquant avec abondance ce qui s'est passé avant 1968 et le "Egalité ou indépendance" de Daniel Johnson, le chef Maurice Bellemare s'est élevé hier contre le caractère clandestin de la repré-

sentation d'un appel à une levée de boucliers contre les manigances des premiers ministres Trudeau et Bourassa. "Le temps est venu de s'unir de nouveau, proclame-t-il, au-dessus de toute partisanerie politique pour protéger notre héritage culturel".

C'est ainsi que l'uni-

on fondamentale qui engage l'avenir de chacun des citoyens du Québec".

D'un même souffle, il annonce que dès la convocation de l'Assemblée nationale, il s'engage à déposer une motion ordonnant: "Le gouvernement du Québec ne doit accepter aucune formule d'amendement à la Constitution avant que la commission parlementaire de la présidence du Conseil, de la Constitution et des Affaires intergouvernementales n'ait entendu tous les groupes et individus intéressés sur les problèmes reliés au rapatriement de la Constitution et aux formules possibles d'amendements constitutionnels et que le rapport de cette commission ait été présenté à l'Assemblée nationale".

Par contre, s'il rappelle longuement les hauts faits nationalistes de l'UN jusqu'à Daniel Johnson, s'il reprend à son compte les récentes dénonciations péquistes du caractère sournois de la reprise des négociations sur le rapatriement de la Constitution,

s'il souhaite un regroupement des forces politiques contre le coup fourré dont le ministre François Cloutier a dévoilé la préparation, il évite carrément de re-

prendre à son compte l'ultimatum de Daniel Johnson.

Ou de dévoiler quel type de constitution l'UN voudrait obtenir pour le Québec.

Ou d'annoncer quelle sera la position de son parti si Trudeau ne veut rien accepter d'autre que son propre point de vue centralisateur.



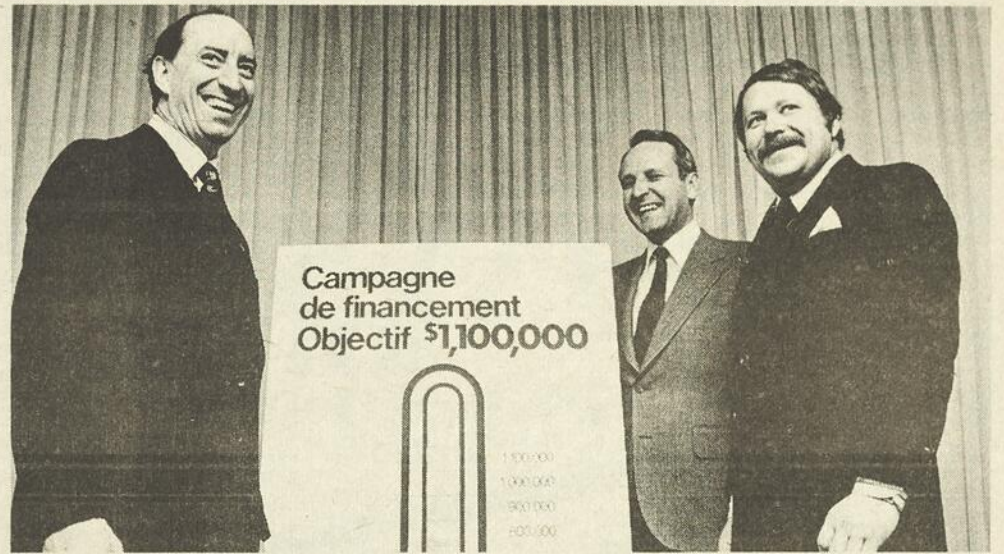
(téléphoto PC)

Maurice Bellemare: porter sur la scène publique la question constitutionnelle.

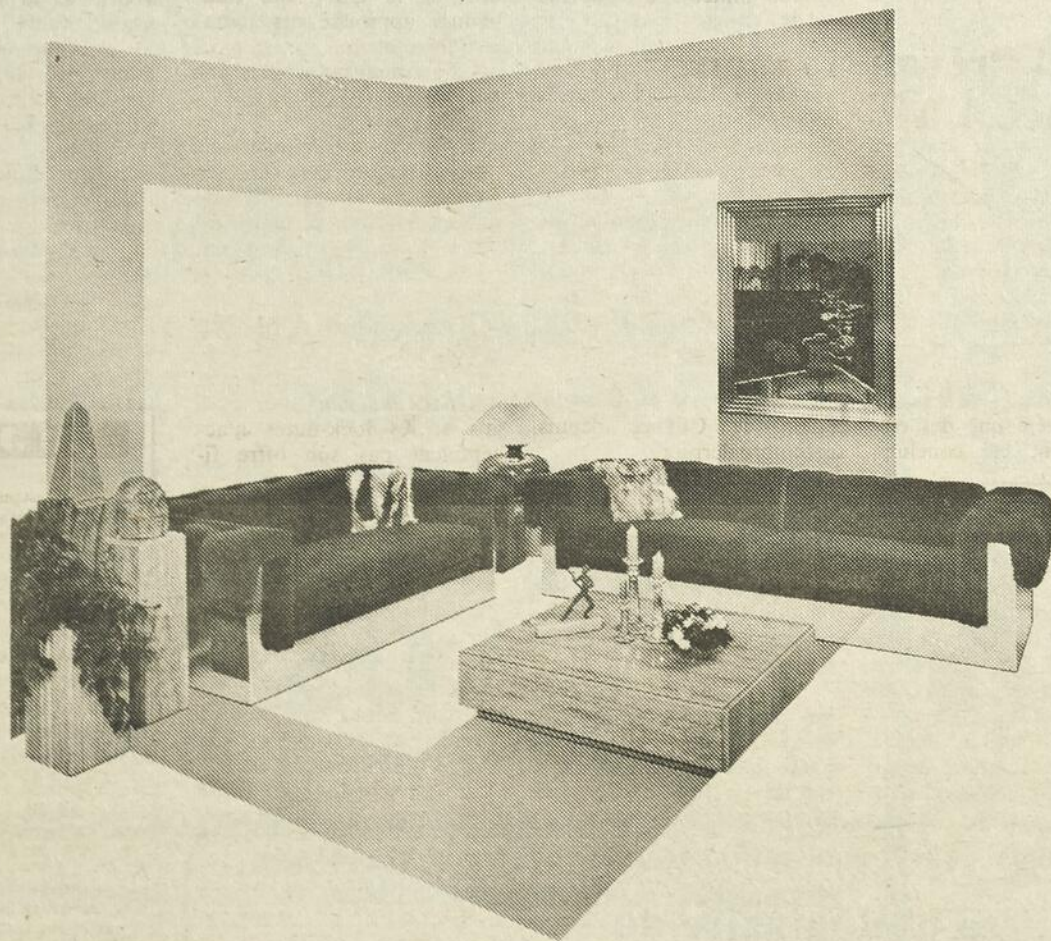
se des négociations fédérale-provinciale en matière constitutionnelle.

Le député de Johnson, dans une conférence de presse solennelle, a en fait lan-

que représentant de l'UN à l'Assemblée nationale exige "la convocation immédiate de l'Assemblée nationale pour porter sur la scène publique cette ques-



Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Marc Lalonde, a annoncé hier les résultats de la campagne de financement populaire 1975 du Parti libéral du Canada (Québec). La campagne, dirigée par M. Lalonde, à gauche, et présidée par M. Jacques Bock, au centre, assisté de M. Louis-Paul Nolet, à droite, a dépassé de \$97,866 l'objectif de \$1,100,000. Il s'agissait de la première campagne de ce genre menée par le Parti libéral selon les normes de la nouvelle loi sur les dépenses électorales. Plus de 13,800 Québécois ont contribué à cette campagne qui se tiendra annuellement à l'automne.



le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage

le salon flottant

Découvrez ce salon en montre
au Château d'Aujourd'hui du
1125 boulevard St-Martin à Laval.

Le concept de ce salon moderne
mais d'un grand classique
ajoute une nouvelle dimension
à votre environnement.

Il est de chrome, de marbre
et de velours...

On devine son confort à
ses lignes profondes et
bien découpées.



Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal
• 1125 boulevard St-Martin, Laval. Téléphone: 382-4710

Le procès de Rouyn

Caouette admet qu'il n'a peut-être pas dit toute la vérité

ROUYN (PC) — Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette a mis fin à un témoignage de presque deux jours hier au Palais de Justice de Rouyn en s'adonnant à une profession de foi en l'honnêteté de M. Antonio Flamand, celui-là même qui le poursuit d'une somme de \$250,000 pour diffamation au cours de la campagne électorale de 1973.

Plutôt dans la journée, l'un des principaux témoins dans cette affaire avait admis à quelques reprises qu'il n'avait peut-être pas dit toute la vérité pendant un discours télévisé qu'il a prononcé à Rouyn le 19 octobre 1973, dix jours avant les élections provinciales.

M. Caouette aurait alors porté atteinte à la réputation de M. Flamand alors candidat du Parti québécois.

Dans un interrogatoire serré mené par l'avocat de la poursuite, Me Guy Bertrand, le leader créditiste a été confronté aux propos qu'il aurait tenus et il a été obligé de reconnaître que les insinuations et les attaques qu'il a dirigées contre le plaignant pouvaient ne pas être fondées ou à tout le moins non vérifiées.

Le défenseur de M. Flamand a décortiqué en entier le texte du discours de 15 minutes prononcé par M. Caouette, lequel a été mis en contradiction par Me Bertrand.

Au début, le chef créditiste avait signifié qu'il

n'avait jamais assisté ou entendu un discours du candidat Flamand ou lu sa publicité électorale.

Mais, plus tard, au cours de l'audience, il a précisé qu'il a sans doute écouté une partie de discours de M. Flamand à la radio où ce dernier se vantait d'avoir obtenu beaucoup de faveurs pour les gens de son comté lorsqu'il siégeait à Québec comme député de l'Union nationale entre 1966 et 1970.

"Mais vous venez d'affirmer que vous n'aviez jamais entendu le discours de M. Flamand", a rétorqué Me Bertrand.

"Tout peut arriver dans un discours électoral, on peut dire des choses qui... dans le feu de l'action. Vous avez été en politique vous aussi, avez-vous toujours dit la vérité", a demandé M. Caouette à l'avocat de la poursuite, qui a été deux fois candidat du Parti québécois.

"Oui, mais je n'y suis pas demeuré longtemps", a répliqué aussitôt Me Bertrand. Et là le témoin a expliqué qu'il avait parlé sur un ton badin quelques fois et que la poursuite ne peut l'accuser de mauvaise foi en aucun temps.

Au sujet de l'affaire des mille motels à l'exposition universelle de 1967, M. Caouette a déclaré que M. Flamand avait "tripoté dans le dos du Dr Lemay pour le jouer et que celui-ci y avait perdu sa fortune personnelle".

en bref

Me Holden: Ouellet devrait être plus sévèrement puni

Demandant à la Cour d'Appel du Québec un mandat clair pour continuer son travail de procureur de la Couronne auprès de cette cour dans l'affaire Ouellet, Me Richard B. Holden a soutenu, hier, que le ministre des Corporations et de la Consommation devait être puni de façon exemplaire par une substantielle amende ou trois mois de prison.

Me Holden, faisant parvenir à la Cour d'Appel une note en ce sens, et demandant aussi que les délais pour préparer son dossier soient prolongés, soutient que la sentence imposée au ministre par le juge James K. Hugessen doit être examinée avec attention. On se rappelle que le minis-

tre a été reconnu coupable d'outrage au tribunal à la suite de propos tenus envers le juge Kenneth MacKay et son jugement sur le sucre.

Cette sentence, selon Me Holden, devrait servir d'exemple aux autres membres du gouvernement qui tentent de s'attaquer au système judiciaire. Le ministre devrait avoir à faire des excuses non seulement écrites mais lues au réseau national de télévision "dans les deux langues".

C'est le 30 janvier dernier que le plus haut tribunal québécois accordait au procureur du ministre Ouellet la permission d'en appeler du verdict et de la sentence du juge Hugessen.

Le procès Samson

C'est le téléphone et non l'explosion qui a réveillé Mme Dobrin!

par Robert Lévesque

La deuxième journée du second procès Samson (le premier ayant été annulé par mistrial) a été marquée, hier, par le dépôt d'objets saisis dans un appartement de Verdun qui serait (cela n'a pas été prouvé) celui de l'ex-agent de la GRC, Robert Samson, et par le court témoignage de Mme Mitzi Dobrin, née Steinberg, chez qui, le 26 juillet 74, une bombe a explosé.

Le sergent Rémi Longpré, de la section technique de la police de la CUM, a déposé au dossier une série d'objets qu'il a perquisitionnés à l'appartement 105 du 4444 boulevard Lasalle à Verdun, le vendredi 2 août 74, six jours après l'attentat à la résidence du pdg de la chaîne Steinberg.

C'est-à-dire, deux paires de pinces, un bout de fil à brin solide, un interrupteur bi-polaire, deux autres pinces plus petites, un écrou, des instruments susceptibles d'avoir été utilisés pour la fabrication d'une bombe.

Cependant, contre-interrogé par l'avocat de Samson, Me Maurice Hébert, le sergent Longpré a dû reconnaître, devant le juge Peter V. Shorteno, qu'il n'avait pas vu le bail du 4444 boulevard Lasalle, et qu'il ne pouvait dire si cet appartement était bien ce-



(Photo: Antoine Désilets)

Mme Mitzi Dobrin, l'épouse de Melvin Dobrin le président de la chaîne des magasins Steinberg, n'a pas été réveillée par l'explosion de la bombe mais par un coup de téléphone.

lui de l'ex-agent Samson.

Le sergent Longpré a aussi déposé des fils trouvés dans le coffre-arrière d'une Dodge Coronet verte de modèle 74, voiture qu'il a perquisitionnée le 5 août 74 à la fourrière municipale. On n'a cependant pas

mentionné à qui appartenait cette voiture.

Amenée à la barre des témoins, Mme Mitzi Dobrin, épouse de Melvin Dobrin, le président des magasins Steinberg, a brièvement raconté les circonstances qu'elle a vécues la

nuit du 26 au 27 juillet 74 à sa résidence du 407 Lazard à Ville Mont-Royal.

Vers une heure du matin, elle a été réveillée par la sonnerie du téléphone. Quelqu'un demandait à son mari de sortir. Toute la famille (six personnes étaient présentes) a été réveillée par ce coup de téléphone. Elle est demeurée au lit, pendant que son mari sortait et que ses enfants la rejoignaient dans sa chambre.

Curieusement, d'après son témoignage, Mme Dobrin n'a pas entendu le bruit d'une explosion, mais a été réveillée par le téléphone. Le procureur de la Couronne, Me Jean Morin, n'a nullement insisté sur ce point.

Au retour de son mari, celui-ci lui a dit qu'il y avait beaucoup de gens dehors. A cinq heures du matin, elle descend répondre à la porte. Deux journalistes lui demandent une interview, ce qu'elle refuse. Ce n'est qu'à ce moment-là, avant de remonter à sa chambre, qu'elle a regardé dehors et a vu les dommages. Il y a eu, selon elle, pour \$1,407.19 de dommages.

Tout l'après-midi d'hier a été occupé par l'audition, hors la présence du jury, d'une preuve de voir-dire. Cette preuve se continue aujourd'hui. Le jury est reconvoqué pour jeudi matin.

Le juge Bélanger impose le "bâillon" à Morgentaler

Tant que tous ses démêlés avec les tribunaux ne seront pas terminés, le docteur Henry Morgentaler n'a plus le droit de parler publiquement des sujets touchant ses propres procès, l'avortement en général et les dispositions du Code criminel en cette matière.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Laurent Bélanger de la Cour d'Appel dans

un court jugement de quatre pages qui impose, ni plus ni moins, le bâillon au célèbre médecin montréalais qui, depuis des années, mène une lutte pour la libéralisation des lois sur l'avortement.

Le docteur Morgentaler, qui a passé dix mois en prison avant d'être libéré parce que le ministre fédéral de la Justice ordonnait

un nouveau procès dans le cas de son premier procès où il avait été acquitté par un jury en Cour Supérieure puis reconnu coupable et condamné à dix-huit mois de prison en Cour d'Appel et Cour Suprême, devient donc le seul citoyen canadien à avoir perdu son droit de parole sur ce sujet qui fait l'objet d'un débat national.

Selon le juge Bélanger,

Ordonnance de non-publication accordée

L'enquête préliminaire du député Shanks commence enfin

Près de sept mois après sa mise en accusation, le député de Saint-Henri à l'Assemblée nationale, M. Gérard Shanks, fait face depuis hier matin à son enquête préliminaire où il doit répondre des accusations de corruption et d'abus

de confiance pour avoir accepté des pots-de-vin de l'ordre de de \$1 750 de l'urbaniste Roger Gagnon.

Toutefois, dès l'ouverture de l'enquête à la salle 5.14 du Palais de Justice de Montréal, le juge Henri Masson Lo-

ranger, à la demande de l'avocat du député, a accordé une ordonnance de non-publication pour toute la durée de l'enquête préliminaire. Celle-ci, selon Me Fernand Côté, procureur de la Couronne, ne devrait durer que deux jours.

ger, les déclarations ou conférences du médecin peuvent tendre "à créer une pression et influencer la décision" d'un éventuel jury et "créer un climat tendant à entraver le cours normal de la justice". Il impose donc le silence.

Le docteur Morgentaler, qui est à 52 ans le grand spécialiste de la question au Canada, devra en plus, selon les termes du jugement Bélanger, ne pas pratiquer d'avortement en dehors d'un hôpital accrédité suivant les termes du code criminel, et se présenter devant la Cour Supérieure à l'appel de sa cause le premier mars pour subir son nouveau procès.

C'est le procureur de la Couronne au dossier, Me Louis-Guy Robichaud, qui, lundi, avait déposé une requête auprès de la Cour d'Appel pour que l'on interdise au médecin tout droit de parole sur la question. L'avocat de Morgentaler, Me Claude-Armand Sheppard, avait farouchement combattu cette requête soulignant le ridicule de cette "condition" alors que tout le monde, actuellement, prend position et proclame ses idées sur l'avortement.

"Cassée" par les mesures Trudeau, la grève du papier est sur le point de se terminer

par Louis Fournier

Quelque 12,000 des 25,000 travailleurs en grève dans l'industrie des pâtes et papiers sont maintenant retournés à l'ouvrage et ce sera, à compter de demain, au tour des 3,500 ouvriers des huit moulins de l'Abitibi Paper, en Ontario et au Québec, qui avaient été les premiers à débrayer, à la mi-juillet.

Au Québec, environ 7,500 des 10,000 grévistes,

membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ), sont déjà rentrés au travail.

La grève, la plus importante et la plus longue dans cette industrie au Canada, s'achemine donc rapidement vers un règlement qui sera bien loin, toutefois, de ce que souhaitaient les grévistes. En fait, la décision rendue vendredi par le directeur désigné en vertu de la loi anti-inflation, M.

Donald Tansley, a donné le coup de grâce à la bataille du Syndicat dont le président, M. Henri Lorrain, n'a pu s'empêcher de qualifier le gouvernement Trudeau de "briseur de grève".

On connaîtra les résultats officiels du vote tenu par les grévistes des huit moulins de l'Abitibi, en Ontario et au Québec (à Beauport). Abitibi était considérée, depuis le début du conflit, comme la compagnie-clef dans les négociations avec les travailleurs du papier.

Lundi, quelque 2,000 ouvriers, en grève depuis le 12 septembre, ont repris le travail au moulin de la Kimberley-Clark, Spruce Falls, à Kapuskasing dans le nord-est de l'Ontario.

Partout, le nouveau contrat prévoit des hausses de salaire de 14, 10 et 8% en trois ans. Pour la première année, la hausse est de 82 cents (plus une indexation de 24 cents), ce qui fait passer le salaire de base de \$4.82 l'heure à \$5.88.

L'augmentation maximum de 14%, pour la première année, a été décrétée par la commission anti-inflation - et avalisée par

le directeur Tansley - à partir du cas de la compagnie Irving Pulp and Paper de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, qui avait versé une hausse de 23.8% à ses ouvriers.

Irving a été mise à l'amende pour avoir ainsi

dérogé aux normes du programme fédéral de contrôle des salaires mais, en définitive, c'est l'ensemble des grévistes du papier qui écoperont, beaucoup plus lourdement, de la décision de la commission Pépin.

La grève du papier

a été "cassée" par la loi Trudeau et le président du Syndicat, M. Lorrain, ne s'en est d'ailleurs pas caché: "Nos membres ont été déjoués dans leur bonne foi, a-t-il dit, et leurs grèves auront été inutiles à cause de la loi".

Retour au travail chez ITT-Rayonier

(L.F.) - Près de 400 ouvriers de l'usine de pâtes de la multinationale Rayonier-ITT, à Port-Cartier sur la Côte-Nord, sont retournés au travail, lundi, après une grève de près d'un mois. Les grévistes, membres du syndicat du papier (FTQ), avaient débrayé spontanément le 22 janvier, pour protester contre le congédiement d'un de leurs camarades.

En guise de riposte, la compagnie a congédié une quarantaine de syndiqués,

dont près de la moitié sont des militants syndicaux. Le syndicat a bon espoir de faire annuler la plupart de ces sanctions et les cas non réglés seront portés à l'arbitrage.

Les syndiqués de Rayonier ont dû déclencher une dizaine d'arrêts de travail illégaux depuis la signature de leur première convention collective, en 1974, preuve que les relations de travail à l'usine ne sont pas des meilleures.

NOUS FÉTONS NOTRE
10^{ÈME} ANNIVERSAIRE
RENAUD-BRAY

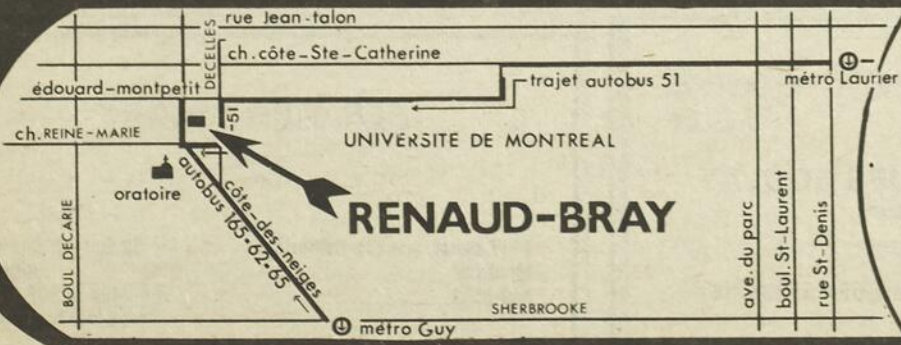
VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL

30,000 TITRES
100,000 VOLUMES

20%
sur tout, tout, tout !..

(SAUF LES REVUES)

JUSQU'AU 28 FÉVRIER



**VENTE
ÉTIQUETTE
JAUNE**

Sur toute notre marchandise portant une "étiquette jaune"



**SIROIS
JEANS**

3835, rue Wellington
Verdun
(voisin du théâtre Odéon)
767-0327

3122, Chemin Chambly
Longueuil
674-0225

1887 est,
rue Mont-Royal
(coin Cartier)
525-4747

4057 est, rue
Sainte-Catherine
(coin Pie IX)
527-0240



par l'Association pour la protection des automobilistes

● Exceptionnellement cette semaine, le président de l'APA, Philippe Edmonston, titulaire de cette chronique, nous a remis la lettre ci-dessus dont il a apprécié, notamment, les qualités de style!

Monsieur P. de Butler,
Automobiles Renault Canada Ltée,
B.P. 5400, Succ. A,
Montréal.

J'ai longtemps hésité avant de prendre le temps qu'il fallait pour répondre à votre ahurissante circulaire, m'offrant des coupons — rabais de \$200 pour l'achat d'une Renault neuve 1975.

J'ai été le propriétaire de quatre véhicules Renault de 1963 à 1975; cette expérience de douze années me justifie maintenant de dire: "Quatre Renault, c'est trois de trop!" Eh oui! Après m'être débarrassé de ma seconde Dauphine Gordini en 1966, je m'étais bien juré de ne plus jamais me faire prendre. L'achat — avantageux, il est vrai — d'une R-10 hors taxes lors d'un séjour en Europe et son éventuel remplacement par l'une des premières R-12 assemblées à Saint-Bruno en 1970 avaient fait de moi l'un de vos bons clients. L'expérience vécue au volant de ce dernier véhicule, au cours des cinq dernières années, a définitivement clos cette époque de ma vie.

Un "citron"

À première vue, votre offre peut paraître séduisante. Deux cents dollars de rabais, c'est quelque chose... jusqu'à ce que l'on constate que ce rabais s'applique au

prix de détail. Mais qui donc au Québec, en 1975, est intéressé à acheter n'importe quoi, surtout une voiture, en payant le plein prix de détail, c'est-à-dire, si je comprends bien, le prix de liste? Et où avez-vous donc vécu depuis 1970 pour vous imaginer que le possesseur d'une Renault 12 "1971" (en réalité, ne jouons plus sur les mots, une 1970!) peut être le moins intéressé à se remettre au volant de la version 1975 d'un pareil "citron"? Qui peut bien être assez "nono" pour déboursier environ \$4,000 pour une voiture qui, payée \$2500 en 1970, ne lui a jamais vraiment donné satisfaction?

Quelle espèce d'assurance pouvez-vous essayer de me donner que je ne connaîtrais plus les ennuis scandaleux que j'ai connus, depuis 1970, en ne roulant pourtant que 28,000 milles en tout? Que les cardans ne seront pas défectueux à 14,000 milles, puis de nouveau à 23,000 milles? Que les roulements avant dureront plus de 17,000 milles pour les pièces d'origine et plus de 7,000 milles pour les pièces de remplacement? Que l'entretien de tout le système d'échappement ne nécessitera plus des déboursés au moins bisannuels et le remplacement, en rotation, de l'un ou l'autre des éléments à tous les six mois? Que le câble du frein à main et le bloc-fusibles sont maintenant à l'abri de la corrosion et ne devront plus être remplacés tous les 18 ou 24 mois? Que le caoutchouc du levier de changement de vitesses ne se rompra plus à tout bout de champ, me laissant en panne n'importe où et à n'importe quelle heure?

Que la voiture me serait livrée chaussée des pneus Michelin pour lesquels elle a été dessinée et non plus de ces ignobles "beignes" Uniroyal Rallye 180, dont l'adhérence excessive sur pavé sec rend la direction extrêmement lourde à basse vitesse et dangereuse en marche arrière, tandis que leur étiquette "pluie" n'est qu'une blague de mauvais goût (quant à leur emploi dans la neige, il ne peut se justifier que par une totale inconscience. En fait, Renault Canada, comme les tenants de l'ancien régime, n'a rien appris et rien oublié, puisqu'en 1975 encore, vous offrez vos voitures équipées de ces dégoûtantes "bottines"?)

Que la radio, apparemment japonaise mais quand même de marque Renault, n'aura plus ses boutons intervertis et ne sera plus dissimulée par le concessionnaire à l'autre bout du tableau de bord, trop loin à la fois du conducteur et du passager avant? Que le même conces-

Les tribulations d'un propriétaire de Renault...

sionnaire aura maintenant à coeur — ce serait nouveau — de respecter votre garantie et de faire les ajustements et rectifications nécessaires sur la voiture neuve (par exemple, verrouillage défectueux d'une porte arrière, modifications d'usine au carburateur, etc.) Qu'il n'essaiera plus de me convaincre de rouler avec une capote de cardan crevée (coût de remplacement: environ \$10 plus la main-d'oeuvre) jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de remplacer tout le cardan (Coût: environ \$100 plus la main-d'oeuvre)? Qu'il aura en stock au moins UNE glace arrière pour remplacer celle que des vandales m'auront cassée, ce qui m'évitera de devoir rouler deux semaines sous la pluie d'automne, avec les infiltrations d'eau et la corrosion que cela implique? Que non seulement il pourra remplacer la dite glace sans délai déraisonnable, mais qu'il voudra bien recoller la garniture de la tablette arrière décollée par l'eau? Qu'il n'oubliera pas de me conseiller l'achat des bandes protectrices indispensables aux flancs des R-12 qui s'aventurent en ville, mais qu'il ne m'en demandera pas un prix exorbitant? Enfin, qu'après seulement 28,000 milles, je n'en serai pas réduit à liquider pour \$800 une voiture pourtant inscrite dans le petit "Red Book" à \$1,470? (...)

Une Américaine

J'ai aussi le plaisir de vous faire savoir que je suis, depuis quatre mois et demi, le propriétaire d'une voiture américaine et que, depuis ce temps, je ne cesse, ainsi que plusieurs personnes de mon entourage d'ailleurs, de me demander comment j'ai bien pu faire pour m'en passer pendant si longtemps. (...)

Fabien CARON

P.S.: J'entends dire, entre les branches, que Renault compte reprendre pied sur le continent nord-américain grâce à la R-5... qui est, si je comprends bien, une version réchauffée de la R-12 1300 cc 1970... Je ne vous souhaite pas bonne chance, mais j'ai beaucoup de sympathie pour cette nouvelle génération de poires qui ne manquera pas de se brûler les doigts à son tour.

N.D.L.R. Dans la liste des voitures 75-76 recommandées par l'APA (LE JOUR du 21 janvier 1976), on trouve les Renault 5 et 12. "Beaucoup d'amélioration, note l'APA, mais pénurie de concessionnaires fiables".

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

EMMANUEL MARCOTTE

et associés

B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite

35 boul. Gamelin, Hull (Québec)

771-7777

LUC ALARIE

AVOCAT
1044, rue Giffard

ST-BRUNO
DE MONTARVILLE

(514) 653-0492
526-9662

Marcel Jacob md.

Tél.: 274-4673



J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE

SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS

MONTREAL

rené paquette
avocat

4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3

(514) 326-4471*

AVOCAT

PIERRE BERNIER

210 est. rue Ste-Catherine
Montreal

878-3421
Rés. 669-3097

EDOUARD LAURENT

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

180 est, boul. DORCHESTER
PORTE 206

871-9742

Montréal

DOCTEUR JACQUES BOULAY

hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

BERNARD LANDRY

avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)



Un parc, des fonctionnaires et un train électrique...

SAGUENAY

Un parc, des fonctionnaires et un train électrique...

La population du Saguenay, dont les sondages semblent indiquer qu'elle est de plus en plus péquiste, est comblée de promesse par les deux gouvernements.

Le père Noël fédéral, M. Jean Chrétien, ne sait plus quoi offrir. Il se bat avec ses frères ennemis pour donner un parc (à condition qu'on lui fournisse les terrains bien sûr). Et voilà qu'il promettait, vendredi dernier, autre chose. Un bel édifice fédéral tout neuf, d'environ \$10 à 20 millions dont la construction doit débuter à Jonquières en 1978.

A coups de poignet

Il s'agit d'un centre de traitement des données de l'impôt qui entrera en opération... en 1980. On y traitera 10% des rapports d'impôt du Canada a annoncé le ministre de l'Expansion économique régional, le député fédéral du Lac St-Jean, Marcel Lessard, en l'absence du ministre du Trésor, Jean Chrétien,

"retenu à Shawinigan où il devait annoncer un projet identique" soulignait le Quotidien.

Selon le communiqué émis pour l'occasion cette réalisation "provoquera une croissance économique formidable pour la région". Il y aura création de 285 emplois permanents et de 800 emplois saisonniers et M. Lessard a tenu à souligner qu'il a dû "jouer du poignet" jusqu'au dernier moment pour que la région bénéficie d'un tel investissement, le premier annoncé depuis qu'il occupe ses nouvelles fonctions ministérielles.

Discrimination

Le député fédéral de Chicoutimi, Paul Langlois a précisé que la majorité des emplois, bien rémunérés, iraient à des femmes.

Mais le gouvernement québécois n'est pas en reste. Ayant sans doute en main ses propres sondages, le premier ministre Bourassa a permis à un de ses conseillers spéciaux, Jean Lavoie, de jouer les pères Noëls jeudi dernier. (Le jour, quelle coïncidence, où l'université du Québec a effectué le sondage dont Le JOUR publiait

les résultats hier et qui prédisait un balayage péquiste dans la région).

Le p'tit train du Nord

Mais je cite la manchette du quotidien: "projet sérieux du gouvernement: Voie ferrée électrique et sidérurgie à Port-Alfred".

Cette fois il est question de 2,500 emplois tant dans l'exploitation d'une mine à Lac Albanel (le fameux projet Ferchibal, "un des projets prioritaires du gouvernement") et d'une sidérurgie.

La valse des si

M. Lavoie, qui prenait la parole devant l'Association des constructeurs de routes et grands travaux, est cependant un homme qui adore le conditionnel. Et le début de l'article est plus nuancé que le titre: "La région du Saguenay-Lac St-Jean est un site possible pour l'implantation d'une sidérurgie et un comité d'étude mis sur pied par le gouvernement du Québec, n'écarte pas la possibilité, bien que l'on considère qu'à ce moment-là une autre sidérurgie pourrait être prévue pour l'Est du

pays".

M. Lavoie n'a pas cru bon de souligner qu'il s'agit en l'occurrence d'un projet mis de l'avant par Ottawa, dont s'est peu préoccupé le gouvernement Bourassa et que les provinces maritimes s'arrachent.

La Baie James

M. Lavoie a mentionné d'autre part l'hypothèse d'un nouveau tracé de chemin de fer de lac Albanel à Port-Alfred. Mais lisez la suite: "La possibilité d'électrifier ce chemin de fer est loin d'être écartée, surtout si l'on considère que la ligne de transmission que construira l'Hydro-Québec à partir de la Baie James longera ce chemin de fer. L'économie se ferait au niveau du carburant".

Mais ne riez pas trop vite à l'idée que la Baie James servirait à amuser le Saguenay avec un train électrique. Lisez ce qui suit. C'est toujours le conseiller spécial qui parle: "L'étude est déjà avancée, à ce sujet, et pourrait être complétée d'ici quelques mois, surtout devant le fait que l'on pourrait construire un réseau avec des courbes plus prononcées et en prévision des pentes qui

entre nous

VIVE LES PÈRES NOËLS. — Qui aurait pu penser que l'expansion formidable d'une région pourrait venir d'un bureau de traitement des données de l'impôt?

Il fallait y penser, c'est ce qu'a fait le nouveau ministre de l'Expansion économique régional, Marcel Lessard. Il reste à voir si on va le croire.

De toute manière l'expansion prévue ne fera pas connaître ses effets avant cinq ans. D'ici là il y aura beaucoup d'eau qui aura coulé dans le Parc-Saguenay (comme Parc-Canada, comme Communication-Canada, c'est toute une contribution à l'international-français, le bilinguisme outaouais).

M'enfin, il n'y aura plus de mauvais gouvernement fédéral à Ottawa. Il va être comme le bon Dieu, partout. À Matane, à Shawinigan, à Hull, à Jonquières, à Montréal et à St-Profond de l'épouvante si le vote péquiste y est assez fort.

Et c'est-y pas assez beau, la sidérurgie à Port-Alfred avec son train électrique le long d'une ligne de transmission de la Baie James. Moi j'ai hâte à la prochaine élection. On va s'amuser.

Après, eh bien on braillera quand les ballounes nous pèteront comme d'habitude dans la face.

sont nombreuses".

Les grands voyageurs

M. Lavoie a souligné — il y tient à son train — qu'on songe également à un système de train rapide pour les voyageurs, afin d'accommoder les travailleurs à la mine de Lac Albanel (c'est au nord de Chibougamau), ce qui éviterait de construire un site de ville. Les ouvriers pourraient ainsi faire une ro-

tation de travail de quatre jours.

Quatre jours de travail, trois jours de voyage... Enfin M. Lavoie a souligné que tout ça est loin d'être un rêve en couleur et que l'échéancier prévu pour 1981 pourra être reculé d'une couple d'années quoiqu'il pourrait bien commencer à se concrétiser plus vite devant la demande japonaise. En voulez-vous des djobbes?

TÉL.: 669-4141

L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.

ANDRÉ BUJOLD — SERVICE 24 HEURES

PIERRE-OLIVIER BOUCHER

AVOCAT

Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

9.00 à 9.00

"AU LOTUS NOIR"

FLEURISTE

91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

OUVERT LE DIMANCHE

LECOMPTE LÉVESQUE & BERNIER

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier

3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

TEL.: 521-1635

ROGER SIMARD,
AVOCAT

1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTREAL

(514) 585-1936

TROPHÉES LE CARON

GROS ET DETAIL

499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

Denis Rocheleau

- PHARMACIEN -

PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

robert cusson, t.d.c, d. d.

denturologiste
tél. 744-4747
605 boulevard décarie
ville st-laurent

Le rapport Bélanger dix ans après

Textes de Pierre Sormany

Il y a dix ans, Robert Bourassa, jeune avocat promis à un brillant avenir, faisait ses premières armes dans le domaine public à titre de secrétaire d'une Commission d'enquête sur la fiscalité. Le président de cette commission: Marcel Bélanger.

Aujourd'hui, dix ans presque jour pour jour après le dépôt officiel du rapport Bélanger, le secrétaire est devenu député puis premier ministre. M. Bélanger a poursuivi une carrière de comptable dans le secteur privé et dans l'antichambre des gouvernements. Mais c'est plus à titre d'ex-président

de cette commission sur la fiscalité qu'à celui de président de l'Institut canadien des comptables agréés qu'il a été invité hier, par la Chambre de commerce de Montréal, à faire son commentaire sur le "rapport Bélanger: 10 ans après".

Les incitations fiscales rendent inéquitables nos régimes d'impôt

Au lieu d'imposer tout le monde sur une base analogue, équitable, et sans possibilités d'échappatoires, quitte à redistribuer ensuite des subventions ou des paiements de transferts, on ne cesse de créer de nouvelles "incitations fiscales", qui se transforment rapidement en élégantes portes de sortie pour certains particuliers ou certaines compagnies.

Aux yeux de Marcel Bélanger, le problème fon-

damental des régimes fiscaux canadien et québécois pourrait se résumer ainsi: on demande au ministre du Revenu de se substituer aux autres ministères (bien-être social, industrie et commerce, développement régional, etc...).

Au moins sur ce plan, le régime mis en place tant à Québec qu'à Ottawa, ces dernières années, s'éloigne de la philosophie qui avait présidé aux recommandations de la Commission Bélanger: elle suggérait en ef-

fet d'élargir l'assiette fiscale pour éviter une majoration des taux d'imposition. Or, en accordant de multiples déductions, restrictions, cas d'exceptions et autres complexités, les gouvernements se sont retrouvés devant la nécessité de compenser ce "manque à gagner" en haussant les taux.

A cause d'Ottawa

Marcel Bélanger reconnaît toutefois que c'est en obéissant à un autre des "principes fondamentaux" de son rapport, que Québec s'est enfermé dans ce cul de sac. En effet, les commissaires avaient aussi recommandé au gouvernement québécois de faire en sorte que les régimes fiscaux fédéral et québécois concordent le plus possible, pour alléger la "paperasserie" imposée aux contribuables d'ici. Lors de la réforme fiscale de 1970-71, tout allait très bien dans ce sens, semble-t-il.

"Mais, ajoute le comptable, à peine la réforme fiscale venait-elle d'être mise en application que le fédéral, de façon unilatérale, adoptait un ensemble de déductions spéciales, qui ont eu comme résultat non seulement de compliquer le régime fiscal, mais de le rendre moins équitable".

Québec a, dans presque tous les cas, dû suivre avec tout au plus un an de retard.

M. Bélanger cite, comme exemple de ces mesures déplorables, les régimes enregistrés d'épargne-logement, la déduction d'impôt sur les premiers \$1000 de revenus de placements, la trop grande souplesse dans les contributions aux régimes d'épargne-retraite. Mais Ottawa n'a pas le monopole de ces initiatives déplorables: Québec a préféré hausser la taxe de vente de 6% à 8% en 1967, plutôt que de l'étendre aux services (dont la consommation augmente à mesure que s'élèvent les revenus, ce qui aurait donc été plus équitable); comme autre exemple, citons la majoration très forte des impôts miniers, tout en établissant une foule d'adoucissements qui font que l'Etat n'en tire pas plus de revenus, mais qu'elle les tire inéquitablement.

"Toutes ces bêtises, dira ensuite M. Bélanger à quelques journalistes, forcent le gouvernement à hausser sans cesse l'impôt... Moi je suis un partisan de taux plus bas, pour tout le monde, sur une base plus large. Je suis sûr qu'on incitera plus à l'épargne de la sorte que par des exemptions spéciales".

Le problème principal n'est plus d'ordre fiscal

"Somme toute, affirme Marcel Bélanger, on a suivi assez fidèlement les recommandations de la Commission que je présidais". Tel est le bilan que l'homme trace, 10 ans après, de l'évolution de la fiscalité québécoise, en s'empressant de préciser qu'il n'hésiterait pas, aujourd'hui, à défendre l'essentiel des recommandations qu'il présentait hier.

Il est toutefois un point sur lequel il divergerait: à la lumière des gestes unilatéraux posés par Ottawa depuis 1972, et qui ont résulté en une complexification inéquitable du régime fiscal, M. Bélanger n'hésiterait pas à recommander à Québec de s'écarter, s'il le faut, de la fiscalité fédérale.

Là-dessus, il donne d'ailleurs raison au gouvernement Bourassa d'avoir préféré diminuer le nombre d'échelons d'imposition dans les petits et moyens salaires, plutôt que de recourir à l'indexation des tables d'impôt. Mais Québec aurait, à ses

yeux, dû aussi dire non à bien des initiatives fédérales concernant des déductions spéciales.

Mais il est une constatation que la Commission faisait en 1966, et qui mériterait encore plus d'insistance aujourd'hui: le Québec est moins favorisé que l'Ontario. Le gouvernement ne doit, aux yeux de M. Bélanger, pas chercher à y instaurer des services aussi complets et aussi coûteux qu'en cette province voisine, au risque de surcharger les contribuables.

"Le problème fondamental de la fiscalité, si paradoxale que la chose puisse paraître, n'est pas proprement d'ordre fiscal, conclut-il. Les dépenses publiques sont trop élevées, et croissent rapidement". Déjà cette remarque figurait dans le rapport de 1966, au moins sous forme d'avertissement. Le budget québécois n'était alors que de l'ordre du milliard de dollars. Il est aujourd'hui de l'ordre des \$8 milliards!

Non à un impôt municipal sur les revenus

Marcel Bélanger rejette l'idée d'augmenter l'assiette fiscale des municipalités en les autorisant à prélever des impôts sur les revenus.

"Vous savez, New York l'a, ce pouvoir, et ça ne l'a pas beaucoup aidé!". Selon lui, il serait extrêmement complexe et même dangereux que d'ajouter un troisième niveau d'imposition, dans l'état actuel des choses. La solution du grave problème qui menace présentement les municipalités (leurs charges dépassent nettement leurs sources de revenus) passe par l'augmentation progressive de la part des taxes foncières dévolues aux municipalités.

M. Bélanger rejette

l'argument selon lequel le principe même de l'imposition foncière serait inéquitable. "Vous savez la majeure partie des services municipaux sont, effectivement, reliés à la propriété, qu'il s'agisse de la voirie, des égouts, de la protection des citoyens, etc... Je suis d'accord par contre que ce n'est pas juste de financer l'éducation d'après la propriété". C'est à partir de là qu'il recommande de transférer peu à peu l'ensemble des taxes foncières à l'échelon municipal, à l'exception d'une toute petite part qui devrait compter pour environ 10% du budget scolaire (question de les forcer à tenir compte de la richesse de leur municipalité, dans leurs projets d'immobilisation).

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-76-19064
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

Institut de
recherche de
l'Hydro-Québec
Varenes
Comté de Verchères

CONCESSION POUR
L'EXPLOITATION
D'UNE CAFÉTÉRIA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CPE-60069-F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 9 mars 1976

Divers postes
dans la
Province de Québec

FOURNITURE DE
SEPT (7)
OSCILLOPERTUROGRAPHES
DE 32 CANAUX
ANALOGIQUES ET
QUATRE (4) DE
16 CANAUX

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 9 février 1976.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

Avis est donné, par les présentes, qu'une assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu jeudi, le 11 mars 1976, à 9h00 de l'avant-midi, à l'Hôtel Reine Elisabeth (Grand Salon), 900 Ouest, Boul. Dorchester, Montréal, aux fins suivantes:

- 1—Prendre connaissance du rapport financier annuel
- 2—Elire les administrateurs
- 3—Nommer les vérificateurs
- 4—Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,

André Gariépy
Secrétaire

Montréal, le 12 février 1976

La France reconnaît la République populaire d'Angola

PARIS (AFP) — La France est devenue, hier, le premier pays de la Communauté européenne à reconnaître la République populaire de l'Angola.

Sa décision fait suite, cependant à des consultations

Retrait prochain des troupes cubaines ?

WASHINGTON (AFP) — Les forces Cubaines engagées en Angola seraient prochainement retirées du front, apprenait-on hier de bonne source à Washington.

Selon ces sources, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola aurait décidé de retirer les troupes cubaines des combats dans le sud du pays.

Cette décision, notent les observateurs, permettrait d'éviter des accrochages entre les Cubains et les forces armées d'Afrique du Sud qui ont pris position autour d'un barrage près de la frontière de la Namibie.

D'autre part, un assistant du sénateur, John Tunney, M. William Coughlin, a déclaré qu'il venait de ramener d'Angola un message du MPLA pour le secrétaire d'Etat Henry Kissinger. Le MPLA proposerait une rencontre à Washington, à Lisbonne ou ailleurs entre ses représentants et des membres de l'administration américaine. Il assurerait également les Etats-Unis qu'il ne permettrait jamais l'établissement en Angola de bases militaires étrangères, "y compris d'Union soviétique".

Ce texte, selon M. Coughlin, a été remis la semaine dernière au secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. William Schaefe. Un porte-parole du département d'Etat a cependant affirmé "qu'aucun message n'avait été délivré".

entre les neuf Etats membres de la CEE.

Aucun Etat industriel du monde occidental n'a encore reconnu la République populaire d'Angola.

D'autre part, selon le ministre belge des Affaires étrangères, M. Renaat Van Elslande, les neuf pays du Marché commun reconnaîtront cette semaine ou, au plus tard, lundi prochain, le gouvernement du MPLA à Luanda.

A la suite de la réunion à Luxembourg, lundi et mardi, des directeurs politiques des Affaires étrangères des "neuf", une "déclaration commune" sera faite prochainement, a précisé le ministre dans une conférence de presse. "Celle-ci, a-t-il dit, marquera probablement le début de relations diplomatiques entre le gouvernement du MPLA et la Communauté européenne".

M. Van Elslande a estimé, quant à lui, que la guerre civile touche à sa fin en Angola. Le gouvernement du MPLA a-t-il indiqué, répond aux critères prévus par le droit international pour être reconnu. "C'est une constatation de fait", a-t-il conclu.

La République populaire d'Angola proclamée le onze novembre dernier à Luanda par le Dr Agostinho Neto, leader du M.P.L.A. a déjà été reconnue par 54 pays d'Afrique, d'Europe de l'Est, du Proche-Orient, d'Asie et d'Amérique Latine.

On s'attend à ce que

le Portugal et la Suède prennent bientôt une décision identique.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Allan MacEachen, a également laissé entendre, hier à Ottawa, que son pays pourrait reconnaître, d'ici quelques jours, la République populaire d'Angola. La tradition diplomatique canadienne veut que ce pays n'accorde de reconnaissance diplomatique à un nouveau régime que lorsqu'il a l'assurance du contrôle effectif de l'ensemble du territoire par ce régime.

En Angola, pendant ce temps, les troupes du Front national de libération (FNLA) et de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola ont désormais abandonné pratiquement toutes les villes, dont la plupart sont occupées par les Forces du mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Seule la ville de Serap-Pinto, dans le centre-sud du pays est encore occupée par des éléments de l'Unita.

Selon le porte-parole de ce mouvement à Kinshasa, les Cubains du MPLA encerclent cette ville mais "n'osent pas y entrer". Quant à Luso, dans le centre-est de l'Angola, le porte-parole de l'Unita affirme qu'elle n'a pas encore été "totalement" évacuée par ses troupes dont quelques éléments contrôlent encore certains quartiers du Huambo (ex. Nova-Liboa).



Beyrouth: journée marquée de violence

Un étudiant jordanien, Najim Najim, (portant la barbe sur notre photo) exclu pour activités politiques de l'Université américaine de Beyrouth en 1974, a abattu hier le doyen de la section de mécanique de cette université ainsi que le doyen du Conseil des étudiants. Ils étaient tous deux Libanais. Najim Najim a ensuite détenu en otages le vice-président de l'université et cinq membres du personnel avant de se rendre aux militaires qui encerclaient le bâtiment. Mais comme les militaires l'emmenaient, Najim a été blessé à Répaule par un coup de feu tiré par un ami d'une des victimes. Par ailleurs, la voiture de l'ambassadeur de Turquie à Beyrouth a essuyé plusieurs coups de feu dans une rue du centre de la capitale. Le chauffeur du véhicule a été blessé. L'ambassadeur ne se trouvait pas dans la voiture au moment de l'attentat. Pendant ce temps, des véhicules blindés circulaient dans les rues de la ville afin d'éviter que ne se répète un nouvel incident comme celui de lundi alors qu'une cinquantaine de personnes avaient été enlevées par des membres du Parti démocrate kurde.

Ford "réorganise" ses services d'espionnage mais ne permettra pas que la CIA soit démembrée

(AFP) — Le président Gerald Ford a annoncé, mardi soir, en ouvrant sa conférence de presse à la Maison Blanche une réorganisation de l'ensemble des services d'espionnage et de renseignement américains.

Ces services seront désormais placés sous l'autorité du Conseil national de sécurité qui établira les grandes lignes de leur politique générale.

La direction effective de l'espionnage et du renseignement sera assurée par un nouveau comité unique présidé par le directeur de la C.I.A., M. George Bush.

Enfin, un nouveau conseil de surveillance composé de citoyens privés et présidé par l'ancien ambassadeur Robert Murphy contrôlera et vérifiera le fonctionnement des services d'espionnage et de renseignement.

M. Ford a également annoncé qu'en vertu de la même ordonnance réorganisant les services d'espionnage, il allait prendre des directives qui constitueraient des "chartes" destinées à protéger les droits des citoyens américains, notamment contre la surveillance électronique et interception de leur courrier.

Le président souligne

qu'il est également prêt à appuyer toute mesure qui interdirait aux services d'espionnage ou de renseignement de prendre part à des tentatives d'assassinats d'hommes politiques étrangers.

Enfin, M. Ford annonce qu'il enverra aujourd'hui au Congrès un projet de loi stipulant que tout fonctionnaire qui révèle sans autorisation des documents ou renseignements secrets est coupable d'un acte criminel.

En annonçant cette réorganisation des services d'espionnage, M. Ford a fait ressortir qu'il demeurait

l'autorité responsable puisque le Conseil national de sécurité comme le nouveau comité présidé par M. Bush, ainsi que le Conseil de surveillance présidé par M. Murphy, étaient placés sous sa direction.

Réaffirmant qu'il ne permettrait pas que la C.I.A. soit "démembrée", M. Ford a déclaré que la politique étrangère américaine ne pouvait pas fonctionner sans "une connaissance précise de l'environnement international".

Cette connaissance, dit encore le président, ne doit pas se limiter à la prévision d'opérations militai-

res, elle doit comprendre également des renseignements sur l'économie mondiale et les tendances politiques et sociales, les ressources alimentaires, la croissance des populations et aussi certaines activités terroristes.

"Pour protéger notre sécurité diplomatique, militaire et économique, nous devons avoir un système d'espionnage et de renseignement général", conclut le président Ford.

SUCO
des coopérants dans le tiers-Monde

Kissinger met en garde

Les USA ne toléreront pas de nouvelles "agressions" cubaines dans le monde

(D'après AFP-AP-PL) — "Les États-Unis ne toléreront pas une nouvelle agression cubaine contre un pays étranger." C'est le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger qui a fait cette déclaration hier à Caracas au terme de sa rencontre avec le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez.

Le secrétaire d'État qui entamait hier son voyage plusieurs fois remis en Amérique latine a réaffirmé l'importance de ce continent dans la politique étrangère américaine. En conséquence, a-t-il dit, les pays du sud du Rio Grande doivent reviser leur attitude à l'égard des États-Unis.

Henry Kissinger a par ailleurs reconnu que le "nouveau dialogue" qu'il avait proposé à l'Amérique latine n'a pas porté les fruits attendus. Il en a attribué la responsabilité aussi bien aux États-Unis qu'aux pays latino-américains. "Les deux côtés ont trop simplifié la nature du problème, a-t-il dit. Mais, devait-il ajouter, l'Amérique latine doit surmonter ses propres appréhensions à l'égard des États-Unis. Dans le passé, à chaque fois que nous soulignons les aspects régionaux de nos relations nous avons été accusés de forcer l'étude des problèmes dans un système inter-américain que nous dominions; que nous soulignons l'aspect bilaté-

ral, nous avons été accusés de vouloir diviser pour régner". Et M. Kissinger de conclure: "Tout cela doit changer".

Pendant ce temps, à Lima au Pérou, prochaine étape du voyage de M. Kissinger, la police a dû intervenir pour disperser un groupe de manifestants qui distribuaient des tracts contre la venue de Kissinger. Au Costa Rica, par ailleurs, les milieux diplomatiques montrent une grande préoccupation devant l'insistance mise par Washington pour la venue de son secrétaire d'État. C'est au Costa Rica que M. Kissinger doit se réunir avec six chefs d'État de l'Amérique centrale.

Le président du Salvador, Arturo Armando Molina et Laugerud, du Guatemala, ont fait savoir que des raisons d'État ne leur permettaient pas d'assister à la réunion.

Le chef d'État guatémaltèque a évoqué le tremblement de terre qui a frappé le pays au cours des derniers jours.

Ces mêmes milieux commentent que de la réunion de Kissinger à San Jose pourrait résulter une nouvelle tentative frustrée de dialogue hémisphérique.

Dans le milieu de la presse officialiste du Honduras, on commente que le chef de l'État, Juan Alberto Malgarr Castro, n'est pas d'accord sur la manière avec la-

quelle a été organisée la réunion de Kissinger et il est possible qu'il n'y assiste pas non plus.

Cette réunion devrait avoir lieu le 24 février à l'occasion de l'arrivée de Kissinger au Costa Rica dans le cadre de sa tournée latino-américaine.

Les informations annonçant sa visite comportent des caricatures disant entre autres "range le balai der-

rière la porte: voilà Kissinger". (habitude qui traditionnellement fait fuir les indésirables).

Il faut rappeler, à ce sujet que le voyage de Kissinger en Amérique latine a été remis à plusieurs reprises durant 1975.

L'annulation était due au malaise ressenti dans le pays de la région face à la loi du commerce extérieur des USA., signée par le président Ford le 3 janvier 1975.

Lockheed perd une commande de 1.3 milliard au Japon

WASHINGTON (AFP) — L'avion de lutte anti-sous-marin "P3 Orion" de la société Lockheed Aircraft est l'une des victimes du scandale des "pots-de-vin" versés à l'étranger par la compagnie américaine.

Le ministre japonais de l'Industrie et du Commerce, M. Toshio Komoto, a confirmé hier que le Japon n'achètera pas les appareils qu'il devait acquérir et construira à la place ses propres avions. Non seulement cela représente la perte d'une commande de plus de 1.3 milliard de dollars pour Lockheed, notent les observateurs, mais en outre la décision japonaise risque d'influer sur celle que doit prendre le Canada qui avait convenu en principe d'ache-

ter 18 Orions pour un montant de 950 millions de dollars.

Le gouvernement canadien a fait savoir lundi que la signature finale du contrat pourrait être remise en cause si Lockheed ne remédie pas à ses problèmes financiers. Il a précisé que l'attitude du gouvernement Japonais jouera un rôle dans sa décision, en partie en raison des contrats de sous-traitance que des entreprises canadiennes auraient reçus en cas de commande japonaise.

Il est évident, remarque-t-on dans les milieux financiers américains, que la perte d'une ou deux commandes d'une telle valeur n'est pas de nature à réduire les difficultés de trésorerie de Lockheed Aircraft. Le contrôleur général des États-Unis, M. Elmer Staats, avait informé le Congrès il y a une dizaine de jours que les prévisions de bénéfices de la compagnie au cours des trois prochaines années étaient insuffisantes pour lui permettre de rembourser 195 millions de dollars de prêts bancaires obtenus avec la garantie du gouvernement et venant à échéance en 1978.



(AFP) — La deuxième conférence mondiale des communautés juives pour les juifs d'URSS a débuté, mardi après-midi, à Bruxelles, sous la présidence d'honneur de Mme Golda Meir, ancien premier ministre d'Israël, que l'on voit ici en compagnie du sénateur américain Frank Church. Plus de mille délégués de 50 pays participeront pendant trois jours aux travaux qui ont pour but d'exiger des autorités d'URSS qu'elles accordent le droit d'émigrer à tous les juifs qui le désirent. Les organisateurs de "Bruxelles II" ont indiqué, ces jours derniers, dans des déclarations à la presse, que, depuis la première conférence de cette sorte, tenue à Bruxelles également, il y a cinq ans, 120,000 juifs avaient obtenu d'URSS leur visa de sortie.

La faim du monde

avant

la fin du monde

OXFAM



VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de métro, de certains immeubles situés au nord-ouest et au sud-est de la rue Albert et au sud-ouest de l'avenue Atwater selon le Plan A-76 St-Henri C.S. 16-000035-74 T.E. 34-001162-74

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 18 mars 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 16 janvier 1974 conformément au plan d'expropriation A-76 St-Henri.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
31	880	—	3045-41 Albert	Antonio Tomasino
32	881	—	3053-49 Albert	Antonio Tomasino

PELOQUIN BOUCHARD BARDEAUX ET ALLARD

Procureurs de la Ville de Montréal
HOTEL DE VILLE
MONTREAL, 12 Février 1976



VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable aux fins de métro, de certains immeubles situés au nord-ouest et au sud-est de la rue Lionel-Groulx et au sud-ouest de l'avenue Atwater selon le Plan A-76 St-Henri C.S.M. 16-000035-74 T.E. 34-001158-74

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 4 mars 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 16 janvier 1974 conformément au plan d'expropriation A-76 St-Henri.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
23	902	—	3012-14 Albert	Eugène Fournier
24	903	—	628-616 Atwater	Eugène Fournier

PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX ET ALLARD

Procureurs de la Ville de Montréal
HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 18 Février 1976



VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'habitations à loyer modique, de certains terrains situés au nord-ouest de la rue Prince-Arthur, entre la rue de Bullion et l'avenue coloniale Plan C-72 Saint-Louis C.S.M. 16-000239-72 T.E. 34-001015-74

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 1er mars 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 7 mars 1972 conformément au plan d'expropriation C-72 Saint-Louis.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de Quartier St-Louis de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	P-957	—	3615 Coloniale	Julivan Piotrowski et al

PELOQUIN BOUCHARD BADEAU ET ALLARD

Procureurs de la Ville de Montréal
HOTEL DE VILLE
MONTREAL, 18 Février 1976

Cuba inscrit en loi sa pleine souveraineté sur Guantanamo

LA HAVANE (Prensa latina) — La constitution socialiste approuvée par référendum à Cuba donne une forme juridique — entre autres — à l'annulation des accords qui ont été signés avec les États-Unis au début du siècle leur cédant la base de Guantanamo.

L'article 10 de la nouvelle constitution affirme que la République de Cuba rejette et considère illégaux et nuls, les traités, les pactes ou les concessions conclus dans des conditions d'inégalité ou qui méconnaissent ou diminuent sa souveraineté sur toute la surface du territoire national.

Énoncée comme principe général, la clause englobe le problème de Guantanamo, où l'intrusion US a été condamnée par le gouvernement révolutionnaire cubain dès le début de sa gestion.

Déjà en 1961, comme représailles face à la provocation US d'emprisonner 36 pêcheurs cubains qui naviguaient dans les eaux internationales, Cuba avait dénoncé en fait les vieilles conventions, avec la rupture d'approvisionnement de la base en eau.

Tout au long des 17 ans écoulés depuis le triomphe de la révolution, de

nombreuses déclarations des plus hauts dirigeants de Cuba ont répété cette condamnation et créé ainsi une véritable jurisprudence en la matière.

La présence US dans la Baie de Guantanamo, située au sud de la province d'Oriente, a été admise en février 1903 par le gouvernement cubain de l'époque qui a souscrit au traité permanent et à son règlement ultérieur.

Tandis que l'île était encore occupée par les troupes nord-américaines, le régime loua aux États-Unis des bases de charbon et navales pour le temps qu'ils estimeraient nécessaire, par le biais des stipulations de 1903.

Il a également accepté que ce pays exerce sa juridiction et sa domination complète sur ces zones, pour lesquelles ils paieraient deux mille pesos par an, comme équivalente alors au loyer d'une maison à La Havane pour la même durée.

En 1960, au cours d'un meeting public, le président de Cuba, Osvaldo Dorticos, Torrado, a an-

noncé que son gouvernement avait renvoyé les chèques portant sur le loyer de Guantanamo, que les États-Unis continuaient d'envoyer à La Havane.

"Le territoire cubain — dit alors Dorticos — n'est ni en vente, ni à louer".

La même année, le premier ministre Fidel Castro, en prenant la parole devant l'ONU, devait définir Guantanamo comme une base imposée par la force et la menace.

La politique de Cuba en ce qui concerne la base a été de réclamer sa restitution pacifique sur la base de la raison et du droit au cours de réunions internationales, comme celle de 1962, qui a énoncé les "cinq points de la dignité".

Cette année-là, durant la crise des fusées, le gouvernement révolutionnaire a présenté le problème auprès de l'ONU, dont la cinquième clause rendait officielle la position cubaine "retrait de la base navale de Guantanamo et restitution du territoire occupé par les États-Unis".

Des villes jumelées pour reconstruire le Guatemala

GUATEMALA (AFP) — Quatorze jours après le tremblement de terre qui a dévasté le Guatemala, la terre bouge toujours, quoique de plus en plus faiblement dans le pays.

L'observatoire météorologique indiquait hier que neuf cent trente secousses telluriques, au total, ont été enregistrées à ce jour depuis le 3 février dernier.

Depuis plus d'un million et demi de personnes se trouvent sans abri. Les destructions d'habitations représentent une perte de deux cents millions de dollars, selon des chiffres officiels.

Avant la catastrophe, le Guatemala connaissait déjà un grave problème de logement, avec un déficit augmentant de 50.000 habitations par an durant les cinq dernières années, mais le séisme qui a dévasté la moitié du pays l'a rendu brusquement crucial.

Selon les experts gua-

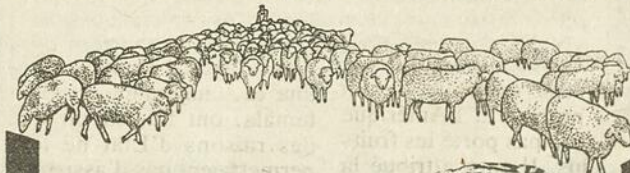
témaltèques, la province a été la plus touchée par le sinistre, à cause de la mauvaise qualité de ses constructions, généralement faites de briques d'argile séchées au soleil.

Le gouvernement a décidé dans un premier temps la construction de 80.000 hangars, simples toits posés sur pilotis, pour secourir les sans-abris, avant d'entreprendre la construction du pays.

Les autorités guatémaltèques souhaitent que celle-ci soit menée avec une participation internationale, selon le principe des villes jumelées, une ville étrangère aidant à la reconstruction d'une ville du Guatemala. Le président Kjell Laugerud a proposé cette idée au corps diplomatique accrédité dans la capitale. Selon un fonctionnaire gouvernemental, l'offre a déjà été faite à cinq villes, dont trois européennes.



JANI-FRAN LAINE



Laines du pays
laines importées
Tapisserie
Macramé et
accessoires



COURS DE CROCHET

1111 Mont-Royal est,

Profitez mieux du présent et de l'avenir grâce au



REDR

(Régime enregistré dépôts-retraite offert à la Banque Provinciale)

Ce régime enregistré dépôts-retraite offert à la Banque Provinciale s'avère un moyen de plus en plus apprécié de faire, d'une pierre, deux coups. En effet, le R.E.D.R. vous permet d'épargner "à rabais" aujourd'hui par le biais de l'impôt différé... et il contribue à vous assurer une retraite plus confortable pour demain.

Mais ce qui fait l'attrait supérieur du R.E.D.R. offert à la Banque Provinciale, c'est qu'il est peut-être le plus simple, le plus flexible de tous et qu'il ne comporte aucuns frais de commission, d'adhésion et d'administration.

Simple — Notre R.E.D.R. est tout simplement un compte d'épargne et vous recevez même un livret de banque. Vous savez donc où vous en êtes, en tout temps.

Flexible — Le dépôt minimum est de \$200 seulement pour ouvrir le compte, et de \$50 par dépôt subséquent. Vous déposez quand vous voulez, selon vos disponibilités.

Avantageux — En plus de ne payer ni commission, ni frais d'adhésion, ni frais d'administration, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt toujours supérieur au taux d'épargne spéciale.

Et pour vous faciliter les choses encore davantage, la Banque Provinciale vous propose son

plan B

la méthode moderne, ingénieuse de profiter au maximum du R.E.D.R. La Banque Provinciale vous avance l'argent que vous désirez placer dans votre R.E.D.R. pour l'année d'imposition 1975. Ce prêt spécial vous est octroyé à un taux avantageux et est remboursable en 10 versements mensuels. De plus, les intérêts que vous payez sur votre prêt sont déductibles de votre revenu imposable de 1976.

On peut aussi avoir recours au plan B pour profiter de notre régime enregistré-dépôts-logements, le R.E.D.L.

Le REDR et le PLAN B

vous font gagner sur tous les points:

Vous réduisez vos impôts!

Vous gagnez plus d'intérêts que vous n'en payez!

Et vous vous préparez une retraite confortable!

Renseignez-vous sans plus tarder sur le R.E.D.R. et sur le plan B de la Banque Provinciale. Ce sont deux offres qui ne se refusent pas. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 1er mars 1976 (inclusivement) pour en profiter.

MADAME, notre R.E.D.R. est aussi pour vous...

- Si vous travaillez, vous pouvez contribuer à votre propre R.E.D.R.
- Votre mari peut aussi contribuer à un R.E.D.R. à votre nom, que vous travailliez ou non.

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE



VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 419 située au sud-ouest de la rue Richmond et au nord-ouest de la rue Notre-Dame Plan N-40 St-Antoine C.S.M. 16-000069-73 T.E. 34-001069-74

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 2 mars 1976, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 15 novembre 1971 conformément au plan d'expropriation N-40 St-Antoine.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de Quartier St-Antoine de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	P-419	—	1701-09 Notre-Dameo.	Crelinsten Realities Ltd.
Crelinsten			504 Richmond	

PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX ET ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE
MONTREAL, 18 Février 1976



Hydro-Québec

C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, P. Québec

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

CONCOURS: 76-024-1-J-71

FONCTIONS:

- Être responsable et effectuer l'indexation de tous les types de documents.
- Planifier, coordonner et contrôler le travail du sec-teur.
- Être responsable du programme de promotion et de publicité de la bibliothèque.
- Collaborer à l'étude et à l'implantation de l'automati-sation des divers catalogues.

EXIGENCES:

- Détenir un Baccalauréat en Bibliothéconomie avec quelques années d'expérience pertinente ou la maî-trise.
- Connaissance et expérience de la méthode "Classifi-cation du congrès".

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 3 mars 1976 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE est à la recherche d'un AVOCAT

FONCTION:

Représentation et plaidoirie devant les tribunaux de juri-diction criminel et pénal

EXIGENCES:

Expérience de la pratique du droit
Préférence sera accordée au candidat possédant une expérience dans la pratique du droit criminel.

Adresser sa candidature à:

Me DENIS CHARETTE
Galerie des Laurentides
500 boul. des Laurentides
Suite 210
Ville Saint-Antoine
436-5712

Carrières
et
Professions... 35¢ la ligne agate

DOCUMENTALISTE SÉNIOR

Dans le cadre de la mise sur pied d'un service de recherche et statistique, le documentaliste est appelé à:

- Développer l'embryon de centre de documentation actuel et il est responsable de la cueillette, de la compilation et de la classification de la documentation
- Faire des recherches bibliographiques, dépouiller, et résumer la documentation au profit de l'équipe de recherche, à laquelle elle est étroitement intégrée.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en bibliothéconomie
- Minimum de trois années d'expérience reliée à la fonction.

De plus, la personne recherchée doit être prête à relever les défis, à un esprit d'initiative et d'innovation et elle est capable de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE:

Selon la convention collective de travail.

Minimum: \$325. Maximum: \$369.00
en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 20 février 1976



Directeur du service du personnel
Office de la construction du Québec
3530 rue Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3

CHEF DE SERVICE

Le service de la Trésorerie de l'Office de la construction du Québec requiert les services d'un chef possédant les qualifications suivantes:

- Être détenteur d'un diplôme en sciences comptables et/ou être membre en règle d'une corporation professionnelle de comptables
- Être en mesure de diriger du personnel (expérience à un poste de commande requise) et avoir des aptitudes à transiger avec tous les services d'une organisation
- Avoir une connaissance et une expérience de la comptabilité par fonds
- Connaître les rouages et les contrôles d'un système ordonné
- Avoir un esprit analytique et de synthèse
- Être bilingue

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA FONCTION:

Sous la juridiction du contrôleur, le chef de service est responsable de la planification, de l'application et du contrôle des pratiques, systèmes de procédés propres à la gestion comptable et financière, nécessaires à l'administration et au fonctionnement efficace des programmes et activités du Service Comptabilité Employés & Employeurs.

Ceci comprend principalement:

- a) le dépôt et le traitement des rapports mensuels des employeurs
- b) le contrôle de l'enregistrement et de la distribution adéquate des fonds aux registres comptables
- c) le contrôle des données lors des déboursés de fonds
- d) la conciliation des différents fonds de l'Office avec les registres comptables et informatiques
- e) la préparation et le contrôle des prévisions budgétaires du service

RÉMUNÉRATION:

Poste exclus de l'unité de négociations:
Salaire selon expérience (Minimum \$18,686.) en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae:



Directeur du service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530 Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3

CENTRE HOSPITALIER SAINT-CHARLES BORROMÉE

requiert les services d'un(e)
RESPONSABLE DE LA DIVISION
DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Fonction:

Sous la responsabilité du chef de service alimentaire, la per-sonne devra contrôler les activités relatives à la distribution dans le but de fournir les aliments préparés aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement.

Exigences:

- Détenir un diplôme d'étude collégiale (D.E.C.) en techniques diététiques
- Avoir acquis un minimum d'un (1) an d'expérience en admi-nistration alimentaire.

Condition de travail:

Selon la nouvelle politique salariale du M.A.S.

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) est prié(e) de faire parvenir son curriculum vitae au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre Hospitalier Saint-Charles Borromée
66 est, Dorchester
Montréal
861-8591 poste 70

BOYS' FARM AND TRAINING SCHOOL

requiert immédiatement les services d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Responsable de l'organisation, coordination et administration de toutes les fonctions majeures de la gestion du personnel.

Qualifications:

- Diplôme universitaire (trois (3) années en sciences sociales (relations industrielles)
- Plus trois (3) années d'expérience en gestion du per-sonnel dans le secteur public
- Bilingue

Salaire

- Selon qualifications et expérience
- Et suivant les normes du Ministère des Affaires socia-les du Québec

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur cur-riculum vitae à:

R.S. Wylie, M.S.W.
Directeur Général
Boys' Farm and Training School
Shawbridge, P.Q.

ANALYSTE SÉNIOR

La Sécurité de l'Office de la construction du Québec requiert les services d'un analyste senior possédant les qualification sui-vantes:

- Diplôme D.E.C. ou l'équivalent
 - Connaissances des méthodes d'analyses courantes et notions de statistiques
 - Minimum de cinq années d'expérience
- De plus, le candidat recherché doit avoir un esprit d'initiative et de la facilité à travailler en équipe.*

TÂCHES:

La personne choisie est appelée à:

- Procéder à la cueillette et à l'analyse des informations et
- Rédiger des rapports périodiques de façon à éclairer les res-ponsables sur la situation qui prévaut dans le secteur de la sécurité sur les chantiers

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE:

Selon la convention collective de travail.

Minimum: \$325.00 Maximum: \$369.00
en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 20 fé-vrier 1976



Directeur du service du personnel
Office de la construction du Québec
3530 Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3



Université du Québec à Montréal

SESSION AUTOMNE 1976

PROGRAMMES CONDUISANT AU BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS)

Un astérisque à la droite d'un programme indique qu'il s'agit d'un programme contingenté (programme pouvant accepter un nombre limité de candidats).

FAMILLE DES ARTS Programmes:	Art dramatique* Arts plastiques* Enseignement (<i>arts plastiques*</i>)	Design 2D* Design 3D Enseignement (<i>musique</i>)	Histoire de l'art
FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES Programmes:	Enseignement (<i>éducation physique*</i>) Enseignement (<i>élémentaire</i>) Profil A: <i>préscolaire et élémentaire</i> Profil B: <i>élémentaire</i>	Enseignement (<i>préscolaire et élémentaire</i>) (<i>chantier</i>) Enseignement (<i>enfance inadaptée</i>) Profil A: <i>enseignement</i> Profil B: <i>éducation de groupe</i>	Information scolaire et professionnelle* Enseignement professionnel
FAMILLE DES LETTRES Programmes:	Animation culturelle* Éducation culturelle français (<i>langue maternelle</i>) français (<i>langue seconde</i>) anglais (<i>langue seconde</i>)	Communication* Recherche culturelle	Études littéraires Linguistique
FAMILLE DES SCIENCES Programmes:	Biologie* Enseignement secondaire (<i>biologie</i>) Chimie Enseignement secondaire (<i>chimie</i>) Mathématiques	Enseignement secondaire (<i>mathématiques</i>) Physique Enseignement secondaire (<i>physique</i>) Géologie Géographie physique	Enseignement professionnel (<i>technique de la mécanique</i>) Enseignement professionnel (<i>électrotechnique</i>) Informatique de gestion (<i>À titre exceptionnel, les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 avril 1976</i>)
FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES Programmes:	Géographie Enseignement secondaire (<i>géographie</i>) Histoire Enseignement secondaire (<i>histoire</i>)	Philosophie Science politique Psychologie* Sciences religieuses Enseignement secondaire (<i>sciences religieuses</i>)	Sociologie Relations humaines* Travail social* Option: <i>intervention clinique</i> Option: <i>intervention sociale</i> Sciences juridiques* Enseignement (<i>sexologie</i>)
FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES Programmes:	Administration Cheminement: A: général B: sciences comptables C: sciences immobilières	Enseignement secondaire (<i>administration</i>)	Économique Études urbaines*

PROGRAMMES CONDUISANT AU CERTIFICAT

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES	Certificat en sciences de l'éducation (<i>programme de 30 crédits</i>) Profil A: général Profil B: professionnel		
FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES	Certificat en administration (<i>programme de 36 crédits</i>) Concentration: général santé personnel et relations de travail administration publique administration scolaire administration policière sciences comptables informatique marketing finances évaluation foncière administration bancaire administration de la coopérative approvisionnement assurances sciences immobilières transport		
FAMILLE DES LETTRES	(<i>programme de 30 crédits</i>) Certificat de linguistique Certificat en animation culturelle	Certificat d'enseignement du français classe d'accueil et d'immersion langue seconde	Certificat de français écrit

DATES LIMITES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION:

1er mars 1976 À temps complet pour tous les programmes
À temps partiel pour les programmes contingentés

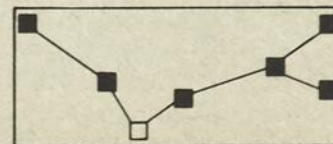
1er juillet 1976 À temps partiel pour les programmes non contingentés

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:
(514) 282-7161

Adresse pour demander un formulaire:
Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, local 2930
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec



Textes:

Bruno
Dostie

Photos:

Claire
Beaugrand-
Champagne

Le Grand Cirque Ordinaire

Les athlètes de l'impossible au bord de la stepette

Ils me font penser à ces "oiseaux de cabaret" de leur chanson "Sommes-nous partis?" qui chantent: "voilà que le spectacle nous ennuie surtout le solo que nous avons fait".

Raymond Cloutier, Claude Laroche et François Richard, du Grand Cirque Ordinaire, sont déçus de la représentation de "La stepette impossible" que j'ai vue le jeudi précédent, 5 février. À

les croire, c'était en dessous du minimum acceptable, mais pourtant ils sont certains que la "stepette" en question est possible. Il faut prendre le titre dans le sens de "pas possible!", d'incroyable — un miracle dont Raymond Cloutier se dit convaincu qu'il va se réaliser. "On veut, dit-il, devenir des athlètes de l'improvisation. On veut être brillant dans ça, être spectaculaire. Revenir au cirque."

C'est le 10 février. Ils

me rencontrent dans la petite taverne qui occupe le rez-de-chaussée du Théâtre de la Main, coin Maisonneuve et St-Laurent, où la troupe a trouvé refuge jusqu'en juillet. Je m'attendais à passer deux heures avec eux, j'en ai passé quatre. Plus tard, Louis Baillargeon et Jocelyn Bérubé nous rejoindront et l'on parlera de la musique du Grand Cirque et de son long jeu qui vient de paraître chez Capitol — "enfin!" vont-ils dire, parce que mon rayon

est plutôt les "affaires pop" et que j'étais d'abord là pour le disque, sauf qu'après cette longue parenthèse en forme de portrait du Grand Cirque Ordinaire, ce disque aura ainsi été remis à sa place qui n'est pas indépendante de l'ensemble de leur création.

La créativité première

Commençons donc par cette "Stepette impossi-

dedans, que tu reviennes à ta créativité première. La "Stepette", c'est la naissance de l'acte créateur sous l'oeil du public."

Et Claude Laroche revient sur la "Tragédie" pour dire qu'elle exprimait aussi l'impossibilité de partir en voyage autrement qu'en soi. "Faut arrêter d'avoir peur de la folie, dit-il, on est tous des fous!"

"Après l'intervalle du disque qui a suivi la "Tragédie", reprend Raymond

ette impossible", c'est montrer au public comment c'est fait. C'est lui dire: nous aussi on part du vide, comme vous autres. Il n'y a plus de spectacle canevasé et cadencé. C'est transitoire, parce qu'on le fait en public. Mais pour nous autres, c'est permanent, c'est quelque chose qu'on a toujours fait." Et Raymond Cloutier d'expliquer: "Dans les spectacles qu'on avait présentés avant, les techniques de l'improvisation avaient disparu. Après trois mois de répétition, d'improvisation (et Cloutier précise qu'il n'a jamais créé d'autres personnages que les siens, comme chacun des comédiens du Grand Cirque), on amenuisait, on réduisait à une forme plus traditionnelle. Mais on s'était rendu compte que souvent, ce qu'on improvisait avant était plus frais, plus neuf, plus beau. Mais ça ne pouvait pas entrer dans un spectacle formel, on n'avait pas le joint pour le justifier."

Et voilà que l'espèce de "chapiteau" de "La stepette impossible", où les apprentis acrobates du Grand Cirque ont transporté leur travail d'improvisation collective, est devenu ce "joint" par où intégrer une nouvelle forme.

Des rats de public

"C'est certain que pour le public qui n'est pas concerné par nos problèmes de créateurs, constate Raymond Cloutier, on a l'air de régresser, d'exhiber nos problèmes". Mais on constate aussi, dit François Richard, que le public n'est pas déçu dans l'ensemble, même devant une piètre performance comme celle de jeudi. Il se sent impliqué. Même l'échec est vrai, ajoute Laroche: le public voit l'échec commencer et finir. C'est difficile de faire la balance entre le psychodrame et le show, et entre la vérité et le show."

"Le public exige que t'aie résolu le problème, que tu sois sûr avant de lui exposer ton problème", intervient Cloutier. "Ça ne finit pas par des bravos, reprend Laroche, parce qu'on n'a pas la clé du problème qu'on expose. On s'en va s'endormir là-dessus, comme sur un rêve, avec le sentiment qu'il y a quelque chose dedans, même si c'est quelque chose qui n'est pas clair, pas fini."

Et en mettant le doigt



Louis Baillargeon: "Le son est devenu un personnage".



Claude Laroche: "Le dévoilement de l'âme, c'est beau comme une peinture".



Raymond Cloutier: "Y'é possible qu'après la "Stepette", on sente le besoin de beaucoup de rigueur".



"Dans Brecht — c'est notre maître —, les chansons sont des prises de conscience extérieures à l'action, comme le "Beau malaise" dans "La tragédie américaine de l'enfant prodige".

ble" qui sera justement présentée à l'Outremont dès cette fin de semaine (les 19, 20 et 21) et qui gardera l'affiche du Théâtre de la Main jusqu'au printemps, chaque jeudi, vendredi et samedi soir. "Avec "La tragédie américaine de l'enfant prodige" (présentée le printemps dernier au Quat-Sous), explique Raymond Cloutier, on a atteint le plafond d'une manière: celle du spectacle à comédiens où chaque acteur définissait son personnage qu'on faisait entrer au service des autres personnages sur un canevas à tendance sociale. C'était des confrontations de personnages."

Et Claude Laroche d'ajouter: "La "Tragédie" définissait aussi un cul-de-sac sur l'action politique des années '68-'69 qui était beaucoup une extériorisation de son besoin de changer le monde". Et Cloutier de reprendre: "Y'avait aussi le thème de l'échec de la révolution culturelle. Comme groupe, le Grand Cirque avait été le porte-parole de ça, on y avait cru. Le constat de la "Tragédie", c'est que c'était complètement récupéré, du rock aux communes. En fait c'est pas un échec, mais faut que t'arrêtes de croire que c'est la porte de sortie, que tu reviennes en

Cloutier, on a donc voulu revenir à l'improvisation pure pour trouver une nouvelle forme théâtrale". "Pour nous débarrasser des symboles imposés de l'extérieur, précise Laroche; des symboles qui représentent la société telle qu'elle voudrait être."

On m'avait dit: "À la fin de la "Tragédie", il ne restait plus de "personnages", il ne restait que des hommes et des femmes dépouillés de rôles. La "Stepette" part de là."

Et la "Suite pour un truchement", qui termine le disque du Grand Cirque Ordinaire, ne disait-elle pas déjà...

"Mais la maison carrée (le théâtre?) qui nous fut destinée dort dans une fourrière surpeuplée
Les vieilles images qui l'habitent nous ont donné un paradis qui nous consume
L'héritage est falsifié nous sommes bloqués à la frontière
Ce faux passeport qu'il faut brûler
renferme toutes nos révoltes promises..."

Le "joint" de l'improvisation

Comme le dit François Richard, "faire "La ste-

aujourd'hui l'improvisation petite possible

qui m'avait fait penser
oiseaux de cabaret"
de leur performance,
mond Cloutier repare de
propre déception qu'ils
sentent souvent en tant
omédiens qui ont connu
os succès, que le public
jours beaucoup aimés,
ont eux-mêmes intérieu-
le besoin de spectacu-
qui nourrit le "showbu-
s". Comme dit Claude
che, ils sont des "rats de
c", animés de la volonté
er le plus vite possible,
trouver le public le plus
possible. Ils ont aussi,
me le disait Cloutier, la
tude que le miracle va
complir, qu'ils vont
sir cette nouvelle "ste-
". Et ils ont même l'im-
sion qu'un jour les musi-
qui les accompagnent
ard'hui vont embarquer
rellement dans leur ex-
ence théâtrale comme les
édiens sont embarqués
ressivement dans la mu-
pas le juri-
l'espèce
de "La ste-
ou les ap-
Grand
porté leur
sition col-
venu ce
régérer une

abondance

Pour le Grand Cirque
inaire aujourd'hui, une
que commencée avec
es pas tannée Jeanne
re" en 1969 s'est donc
inée avec "La tragédie
ricaine de l'enfant prodi-
". La "Stepette" en ou-
une nouvelle dont on ne
pas encore sur quoi elle
ouchera. Et avec elle est
ue un contrat de disque
es Productions Hélios
Dominique Brunet et le
tributeur Capitol. Maté-
ement parlant, le Grand
ue qui s'est trouvé en
également (dans ce petit
âtre de la Main qui est
ré par une troupe anglo-
ne — le Youth Theater —
présente des pièces pour
ants les dimanches
s-midi) a l'impression de
er dans l'abondance: on a
nu des subventions de
bec et du Conseil des
, chacun touche \$100 par
aine ("Moins qu'un pro-
IL, plus qu'on n'a jamais
, dit Cloutier, la "ga-
me rappelant l'époque
"l'Opéra des Pauvres",
vril '73 au Patriote, où ils
raient pas un sou: "Per-
l Bloomfield nous don-
\$20 pour aller manger le
"). Autre nouveauté, un
ain sentiment de perma-
ce, de stabilité, tranchera
e l'histoire tourmentée du
nd Cirque:

"Avant, raconte
de Laroche, on était à la

merci des trips émotifs, des
conflits. On a terminé trois
spectacles dans l'éclate-
ment. On ne se revoyait plus
pendant des mois. Puis on se
retrouvait parce qu'on
n'avait pas d'autre lieu où
travailler, parce que le Grand
Cirque était la meilleure
forme d'expression qu'on
connaissait."

L'administrateur en voyage

Il n'est donc pas sur-
prenant de voir tout à coup
refaire surface le vieux rêve
de se former en coopérative
caressé depuis les débuts par
le Grand Cirque. L'Union
des artistes paraît mainte-
nant acquise à l'idée. La pro-
chaine assemblée générale
devrait accepter une recom-
mandation de son exécutif en
ce sens. Ce sera alors la
première reconnaissance offi-
cielle d'un type nouveau de
contrat entre l'artiste et le
producteur de scène. Et
François Richard ajoute à ce
sujet: "L'automne dernier,
on a pris la décision de faire
ça plus collectif. On veut que
la coop puisse fonctionner
même si l'administrateur est

en voyage." On veut égale-
ment que le noyau puisse
survivre même si ses mem-
bres s'éloignent par moment.
En ce sens, le "Un prince
mon jour viendra" de Paule
Baillargeon et Suzanne Gar-
ceau est vu comme un précé-
dent.

Et il y a le disque. On
compte faire le prochain en
septembre, tandis que celui
qu'on vient de faire ajoute
déjà une autre corde à l'arc
du Grand Cirque: la possibi-
lité de faire des spectacles de
chansons en plus du théâtre,
et l'ambition d'arriver aussi à
intégrer les deux.

Le rock'n roll du dedans

Et c'est peut-être par
rapport à cette ambition que
le Grand Cirque est un peu
déçu. De faire un disque, ils
en rêvaient depuis longtemps,
mais c'était d'un disque de
théâtre et s'ils avaient dis-
posé du budget requis, ils au-
raient carrément fait "La
tragédie américaine de l'en-
fant prodige" sur disque.
Mais ils ne faisaient rien de

concret pour réaliser ce rêve.
Il a fallu que Dominique Brun-
net, voisin de François Ri-
chard, gérant du groupe Oc-
tobre, cadre de la société de
droit d'auteur BMI, prenne
l'affaire en main après avoir
été séduit par la pièce le prin-
temps dernier. Et voici enfin
le résultat. Un disque à petit
budget (\$5,000), enregistré
sur 8 pistes, avec des limites
techniques, mais un univers
cohérent à proposer en re-
vanche avec un son de jamais
entendu qui fait son charme.

L'Outremont va d'ail-
leurs permettre à ceux qui ne
l'ont pas fait encore d'entrer
dedans, de redécouvrir les
liens qui existent entre ces
chansons et la quête de nou-
velles formes entreprise par
le Grand Cirque. Réécoutez
la "Suite pour un truche-
ment" du disque pour nous
en convaincre:
"Rockandrollant nos signes
secrets
à cheval sur un char de feu
donné par les explorateurs
du dedans"

Et sur la scène, on verra al-
terner ces chansons avec les
numéros d'improvisation du
groupe, le rock'n roll engend-
rant l'exploration du de-
dans et vice versa.



Un moment du Grand Cirque Ordinaire: au premier plan, de gauche à droite, Pierre Curzi, Francine Tougas, Gilbert Sicotte, Jocelyn Bérubé, Claude Laroche, Carol Chatel; au second plan, dans le même ordre, Marie Ouellet, Catherine Brunelle, Louis Baillargeon, Raymond Cloutier, Louise Cuerrier, Michel Hinton, Jacques Lavallé et Jean-François Garneau.

La carrière du Grand Cirque Ordinaire

Sous l'égide du Théâtre Populaire du Québec:

1969 — "T'es pas tannée Jeanne D'Arc?", théâtre. "Le grand film ordinaire", film documentaire réalisé pendant la tournée de 1969, sorti en 1970.

1970 — "La famille transparente", théâtre. "Alice au pays du soleil (ou les événements d'octobre racontés aux enfants)", théâtre pour enfant, présenté en octobre, après l'enlèvement de Cross.

1971 — "Montréal Blues", film, création collective du Grand Cirque Ordinaire, réalisé par Pascal Gélinas. "T'en rappelles-tu Pibrac?", théâtre, inspiré de l'expérience des travailleurs du Pibrac, près de Jonquière, qui ont arrêté des travaux de barrage faits par des travailleurs de l'extérieur dans cette région où le chômage régnait depuis dix ans.

Rupture avec le Théâtre Populaire du Québec, suite à l'intervention du député provincial de Jonquière...

1973 — "Opéra des pauvres", théâtre.

1974 — "Un prince mon jour viendra", théâtre.

1975 — "La tragédie américaine de l'enfant prodige", théâtre.

1976 — "Le Grand Cirque Ordinaire", disque, Capitol SKAO 70,041. "La stepette impossible", improvisation collective sur scène.





Dans ce pays voisin...

Dans ce pays voisin qu'est le Canada anglais, l'élection d'un nouveau leader de l'Opposition officielle ne saurait nous laisser totalement indifférent. J'utilise l'expression "pays voisin" d'écriture délibérée, un peu en contrepoint de l'avenir tant il est vrai que le Québec ne possède pas encore, dans les formes légales et constitutionnelles, l'ensemble des attributs de la souveraineté. Mais il y a telle chose que le pays légal et le pays réel.

En d'autres termes, si le peuple québécois paraît de plus en plus déterminé à contrôler lui-même, et ses institutions politiques et le processus de son développement, il n'en demeure pas moins une minorité déclinante dans la fédération canadienne. En l'absence d'un gouvernement qui le représente et qui traduise sa volonté dans tous les aspects de sa vie nationale, il est encore soumis à des décisions qui sont prises outre-frontières, par une majorité qui n'est pas la sienne et par un gouvernement généralement étranger à ses besoins et ses intérêts. A cet égard, le Parti libéral et le Parti conservateur sont du pareil au même. Les deux sont au service complaisant d'une majorité anglophone qui gère les affaires du Canada à son premier avantage et au bénéfice de ses intérêts prioritaires. Et tant mieux s'il en reste pour les "multiculturels" francophones ou ukrainiens!...

Cela dit, il reste que dans l'hypothèse où le prochain leader du Parti conservateur pourrait devenir premier ministre du "pays voisin", le rassemblement de cette semaine à Ottawa devient l'objet d'une certaine préoccupation.

Ce sont, ce que M. Robert Stanfield appelle les "Canadiens français" qui constituent l'obstacle qui a

empêché le Parti conservateur d'être porté au pouvoir pendant 35 des 40 dernières années. Laisant les délégués libres de leur choix, il ajoutait cependant qu'"il serait bon dans l'avenir que le Parti conservateur soit dirigé par un Québécois, par un francophone".

Venant du chef démissionnaire du parti, ce genre de message risque d'être entendu par les délégués. Cinq ans de pouvoir en quarante ans c'est bien peu et si Paris vaut bien une messe, la perspective d'accéder à la direction des affaires du Canada vaut bien une concession à une minorité braillarde et turbulente. D'autant, qu'à la lumière de l'expérience Pierre-Elliott Trudeau, les risques ne sont pas énormes. Quelques mesures de bilinguisme saupoudrées de multiculturalisme, un ou deux couplets sur les "peuples fondateurs" et la sauvegarde des minorités francophones à l'extérieur du Québec, une brochette de portefeuilles ministériels aux "natives" de la Belle Province!, et le tour est joué. Tout continue comme avant. La lente érosion du pouvoir québécois, sa dissolution dans le "melting pot canadien", la minorisation accélérée des francophones, le contrôle tenace du gouvernement fédéral sur la vie économique, sociale et culturelle, tout cela ne sera pas compromis par l'élection d'un Québécois à la direction de l'un ou l'autre des partis fédéraux.

C'est ainsi qu'en toute probabilité et sauf revirement spectaculaire des délégués anglophones, M. Brian Mulroney ou M. Claude Wagner émergera dimanche prochain, au terme du congrès de leadership qui se tient cette semaine à Ottawa, comme chef du Parti conservateur du Canada. Le premier plutôt que le second si l'on se fie aux boules de cristal des observateurs

politiques commis à la surveillance de cet événement politique. Les entrevues-portraits des candidats au leadership conservateur publiés dans la presse fédérale au cours des dernières semaines n'ont ajouté rien qui vaille aux problèmes qui nous intéressent. A propos de la question nationale, du Québec, la plus fondamentale d'entre toutes, tous ont regardé le plafond comme s'il s'agissait d'une discussion théologique sur le sexe des anges ou d'un débat philosophique sur l'être et le néant. Exception faite peut-être pour M. Brian Mulroney qui voit dans la démarche normale des Québécois vers leur maturité politique, la dernière des plaies d'Égypte...

Nous sommes un million et quelques centaines de milliers, ici, au Québec, à opter pour un changement majeur et fondamental de notre statut politique. Ce changement est incarné par la force grandissante du Parti québécois et par la volonté de milliers de nos concitoyens de vivre un destin collectif différent de celui qui leur a été imposé par la conquête militaire de 1760 et la conquête politique de 1867. Or, pendant que tout cela se prépare, pendant que se dessinent les contours très nets de notre accession à l'indépendance, les conservateurs croiront résoudre le "Quebec problem" en portant à leur tête M. Mulroney ou M. Wagner.

Au mieux, le congrès conservateur élira dimanche une pâle copie d'un Pierre-Elliott Trudeau, charisme en moins et fleur fanée à la boutonnière. On comprend que le spectacle soit étranger et que nous assistions à son déroulement avec une indifférence à peine amusée.

Un coup d'oeil suffit. Nous avons d'autres tâches à accomplir.

vous avez la parole

A propos d'Aupaluk et de la violence des Blancs, un appel à la révolution ethnologique

Hors du Blanc, point de salut. Cette pensée empruntée à une certaine Eglise vaut pour la Blancheur en général. La civilisation est blanche par définition, en dehors de quoi c'est la sauvagerie et le primitivisme. La civilisation des Blancs est à celle des Inuit et des Cris, ce que la fleur domestique est à la fleur sauvage. L'une se vend très cher dans le commerce, l'autre n'a aucune valeur. On traite donc ordinairement les aborigènes comme les fleurs sauvages, on ne les admire pas, on les détruit. Soyons juste, il arrive parfois qu'on leur prête une valeur décorative! C'est ainsi que les produits Inuit — vêtements en loup-marin ou sculptures en stéatite — font le tour du monde grâce aux soins de la Hudson's Bay Company et deviennent la fierté des Canadiens!

Cette civilisation blanche a toutes sortes de répercussions dont celle que l'on observe depuis quelques années à propos de la baie James. Le projet d'aménager le territoire de chasse des Cris waswanapis fut annoncé officiellement sans que les occupants n'en sachent à peu près rien. Comment un gouvernement qui se respecte aurait-il condescendu à écouter les "sauvages" à ce sujet! Et du reste de simples chasseurs, trappeurs de louvres ou de castor, vivant d'un mode de vie traditionnel évidemment

condamné à disparaître — puisque c'est écrit dans le Ciel des Blancs!

C'était en 1971. Forcé de négocier malgré lui par le jugement inattendu d'Albert Malouf — geste historique celui-là et non pas l'autre (le vote sur les droits territoriaux) — le gouvernement, à sa honte, fait depuis pression pour acheter les droits des Amérindiens et des Inuit. La violence d'hier prend maintenant l'apparence de la justice et du respect, alors qu'en réalité elle devient un terrorisme psychologique. Le cas d'Aupaluk rapporté par Michel Belleau est admirablement clair. Il écrit: "Dans le village d'Aupaluk, nous a raconté un des négociateurs, la pression a été particulièrement forte pour décider les représentants Inuit à choisir certaines terres. Il faut dire que c'est à Aupaluk sur la rive ouest de la baie d'Ungava qu'est prévu l'un des développements miniers (fer) les plus importants du Nouveau-Québec. Il s'agit de l'International Iron Ore, une multinationale..." (Le Jour, jeudi 5 février). Par la pression de fonctionnaires dociles à sa volonté, le gouvernement de M. Bourassa se fait le valet zélé d'une multinationale toute prête à s'installer dans le paysage — y créant éventuellement un village artificiel de 5,000 travailleurs —. Que l'Etat blanc, faisant jouer la pression, le temps, la règle

de la majorité simple plutôt que celle du 2/3, l'argent, devient donc terrible quand il le faut!!!

Voilà où nous mène le rêve de grandeur que faisait, il y a quelques années, sans doute "le plus grand" premier ministre que nous ayons eu. M. Bourassa, transporté par les ailes de l'imaginaire Blanc, déclarait en effet en 1971 à l'Assemblée nationale:

"Monsieur le président, il y a quelques jours, j'avais le plaisir d'annoncer le plus grand projet forestier de l'histoire du Québec. Quelques jours encore auparavant, le ministre des Finances avait l'occasion d'annoncer le plus grand projet immobilier du Québec. J'ai annoncé, le 30 avril au soir, le plus grand projet hydroélectrique du Québec. C'est de cette façon seulement, en se fixant de tels défis, que le gouvernement du Québec veut arriver à donner à la province une prospérité comparable à celle de ses voisins. J'ai dit au début de mes remarques, que le projet de développement de la baie James pouvait être le symbole de notre vitalité et de notre dynamisme collectif". Ce prouet devenu le symbole d'un grand rêve est-il en son fond autre chose que l'impérialisme — surtout lorsqu'il prend modèle explicitement sur l'Empire américain! —, ce dynamisme est-il autre chose en son fond qu'un ter-

rorisme aveugle après avoir été autrefois, dans les premiers temps de l'Amérique blanche, une violence visiblement exterminatrice. (Lire à ce propos le bilan fait par un groupe d'ethnologues et publié sous le titre évocateur "Ethnocide", coll. 10-18, no 711).

Tant que les Blancs ne mettront pas en question la violence qu'ils exercent à l'endroit des Autres, il n'y aura pas cette reconnaissance et ce respect qui sont la véritable marque du civilisé. Mais essayez donc de persuader la Blancheur devenue symbole de propriété qu'elle est sale, et que la civilisation dont le Blanc se croit le dépositaire exclusif — en rêve, bien sûr — se trouve peut-être réalisée chez ces Cris waswanapis et ces Inuit qu'il continue de refouler subtilement, sournoisement, silencieusement. La Mort travaillerait en silence, selon Freud.

Mais la civilisation blanche est si jeune, si bien remplie de "bruits et de fureurs", qu'il n'est pas étonnant qu'elle ne se donne pas encore la peine de réfléchir un tant soit peu profondément à la violence. Quelques énergumènes ethnologues, quelques psychanalystes, quelques sages parfois travaillent à nous en faire prendre conscience. Pour devenir aussi civilisé que ces civilisations amérindiennes qui disposent d'un savoir-

vivre et d'une sagesse dont nous n'aurons peut-être jamais idée, il faudrait maintenant que le Blanc — dans la personne de ses conseillers gouvernementaux et des députés élus — mette en question sa propre violence, "sa compulsion inavouée à détruire l'Autre en tant qu'Autre" comme l'écrit Pierrette Désy dans "Ethnocide". Mais le Blanc, le soi-disant civilisé, cette fleur domestiquée de l'humanité par opposition et mépris à la fleur sauvage, pour réussir ce tour de force extraordinaire doit d'abord prendre conscience de cette violence.

Après tant de révolutions, la copernicienne, la kantienne, la freudienne, à quand la révolution ethnologique qui situerait notre propre civilisation non plus comme la première, mais comme une des plus jeunes parmi les vieilles civilisations qui devraient mériter de notre part admiration et respect.

Dans le cas précis, abstenons-nous d'exercer cette forme de terrorisme déjà commencé, cessons de convoiter leurs richesses naturelles en nous faisant accroire qu'il en va de notre survie, laissons-les. Peut-être qu'un jour, à force de les écouter, nous mériterons-nous l'amitié des Inuit et des Cris! C'est qu'alors nous nous serons transformés!

Réal Rodrigue
Chambly

vous avez la parole

Quand un musée et les transports en commun se liguent pour rendre la culture encore plus inaccessible ...

Dimanche dernier (8 fév.), je me suis rendu au Musée d'art contemporain pour aller voir une exposition photographique sur la Chine, exposition qui montre en particulier le passage de ce grand pays du stade féodal et colonial au stade de la révolution et du développement socialistes. Déjà, on avait déploré, dans le Jour de vendredi (6 fév.), la décision de tenir une telle exposition dans un lieu si peu propice.

D'une part, plus que tout autre, le Musée d'art contemporain, à cause de son éloignement (il est situé à la Cité du Havre), contribue à perpétuer et accentuer cette triste réalité de nos sociétés capitalistes: la culture par et pour l'élite. D'autre part, plus que tout autre, cette exposition sur la Chine aurait dû être tenue dans un lieu accessible au plus grand nombre de gens possible et non pas seulement à l'"élite" intellectuelle. D'autant plus qu'elle ne constitue pas une manifestation culturelle au sens où on l'entend habituellement (une exposition d'œuvres d'art individuelles)

mais plutôt une manifestation sociale et même politique (ce qui n'exclut pas la beauté, loin de là) fournissant des informations qui autrement ne nous parviennent pas ou si peu par l'intermédiaire des réseaux de communication officiels (journaux, télévision, radio).

Bref, toutes les conditions étaient déjà en place pour faire de cette exposition un événement-culturel-pour-public-averti. Mais comme si ce n'était pas suffisant, la CTCUM y est allée elle aussi de sa petite contribution, histoire de rendre l'épreuve encore plus difficile (comme on dit dans les milieux scolaires, plus les examens sont durs, plus l'élite sera de qualité). En effet, apparemment contre toute logique, la CTCUM programme le dernier autobus Ile des Soeurs-métro McGill (avec arrêt à la Cité du Havre) à 17 heures 39 minutes (5h39 P.M.) alors que le musée ne ferme ses portes qu'à 18 heures (6h P.M.). Si bien que dimanche soir, à 6 hres, nous étions vingt-cinq usagers des

transports en commun à attendre, "les deux pieds dans la slush, un ticket entre les dents", un autobus qui n'est pas venu. Une heure plus tard, de guerre lasse, transis, le doute nous assaillant, nous avons fini par apprendre de la bouche d'un policier qui passait par hasard dans ce lieu perdu que notre attente était plutôt symbolique et que nous devrions plutôt "ne compter que sur nos propres moyens". Ce que nous fimes, entreprenant, à l'exemple de Mao, notre "longue marche" sur l'autoroute Bonaventure pour rejoindre le métro le plus près, me-

nacés de toutes parts par les capitalistes à quatre roues, mais conservant quand même notre courage à la pensée que la CTCUM nous fournissait là une excellente occasion de relier théorie et pratique.

Quant aux responsables du musée, ils sont tout aussi fautifs qui n'avertissent pas leur clientèle des horaires des autobus. Peut-être considèrent-ils que la clientèle venue par les transports en commun n'est pas assez digne d'intérêt pour daigner lui fournir une information aussi élémentaire. Et ce serait là un minimum, car normalement,

le musée aurait dû depuis longtemps conclure une entente avec la CTCUM afin d'assurer à sa clientèle à pied un service adéquat et d'éviter ainsi qu'à chaque dimanche soir, des prolétaires de la culture, victimes d'une bureaucratie bourgeoise, poireautent à la sortie du musée dans l'attente d'un autobus qui ne viendra jamais.

Encore une chance que je ne vais au Musée d'art contemporain qu'une fois tous les trois ans ...

Pierre-Emile Beaulieu,
Montréal.

Des dialectes romans à "Lucien Lajoie"

J'entends Edith Butler, à la radio, chanter "Avant que d'être dépaycé" et je pense aux parlures que nous avons, québécois, acadiens et wallons, qui nous permettent de nous "entendre" par delà les océans.

La première fois que j'ai en-

tendu mes beaux-parents parler wallon, j'ai été très intriguée. Au début, je ne comprenais rien à ce que me racontait la vieille bonne de nonante ans. Elle n'a pas été à l'école: elle baragouine le français et ne parle pratiquement que le wallon. A une question qu'on lui po-

sait, mon beau-père (qui parlait tantôt le français, tantôt le wallon) répondit: "oïl, oïl" J'ai revu tout à coup la religieuse qui nous enseignait l'histoire de la langue française, j'ai revu mon cahier de notes: langue d'oc, langue d'oïl. En même temps, j'ai eu l'impression que le Moyen Age avait vécu jusque maintenant. Je connaissais bien sûr l'existence des cathédrales mais je croyais qu'elles étaient les seules à pouvoir témoigner de cette époque si lointaine. A part les églises et les cathédrales, les hommes du Moyen Age avaient aussi transmis leur "parlure".

J'ai pensé alors (de formation professionnelle!) aux étudiants qui se demandent "à quoi ça sert l'histoire" ... et à ceux qui se demandent "à quoi ça sert la francophonie?" "Voilà le genre "d'émotion culturelle" (J. Pellerin) que donne la formation "humaniste" (sic) (N. Cazalais, 3/1/76) n'est-ce pas?"

Tout ça pour vous dire que les Wallons ont suivi avec beaucoup de plaisir les différents épisodes de notre "Lucien Lajoie" et des "Tremblay" (Quelle famille!) Mais à Bruxelles, certains francophones se sont plaints de ce que la chaîne française de télévision présentait des émissions en "wallon!" (sic) Eux ne connaissent que le français tout court et ne comprennent rien dès qu'on s'écarte un peu de la norme. — "A quoi ça sert les dialectes romans?" (air connu).

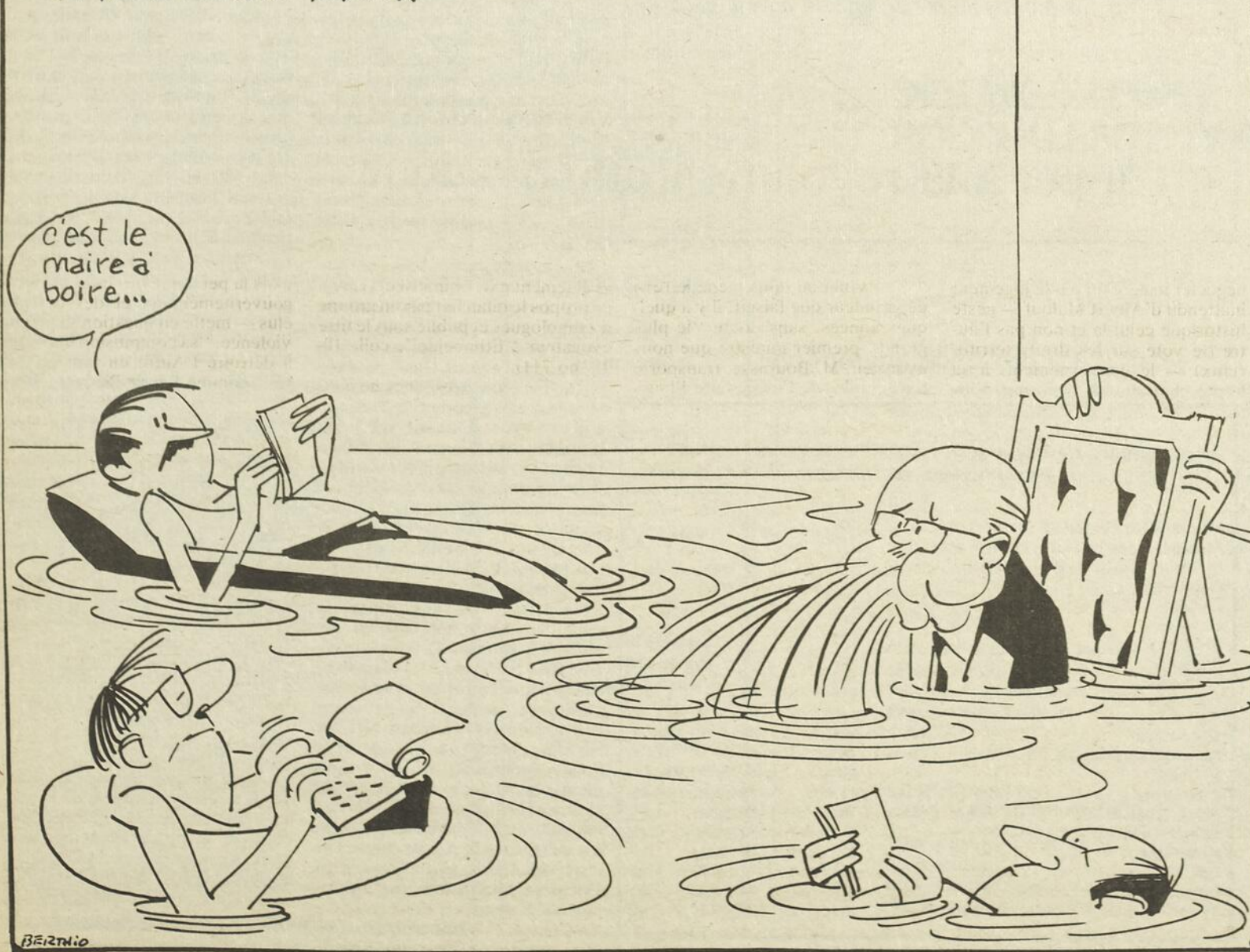
A part les dialectes, il y a aussi l'accent: l'air qu'on met sur nos paroles. Mon mari a les mêmes que Jules Beaucarne. A Paris, on croit qu'il est Québécois (ce qui est vrai et aussi très flatteur ... les "petits Belges" manquent d'exotisme): au Québec, on le prend pour un Français (ce qui est très ... non je ne le dirai pas, j'aimerais tant que ce ne soit pas vrai!)

A la radio, pendant la période de Noël, on a souvent fait tourner "Quand les hommes vivront d'amour" chanté par Charlebois, Leclerc et Vigneault.

Louise Lafrance
Nivelles

le mercredi 18 février 1976, LE JOUR

ENTREVUE - FLEUVE DE 7 HEURES A MONTREAL-MATIN



Le Québec en 110 comtés

par Pierre
Champagne

Entre Québec et Lévis

Les comtés de Nicolet — Yamaska et de Lotbinière sont deux comtés agricoles entre Sorel et Lévis. Ils s'étendent le long du fleuve et de l'autoroute Montréal-Québec. La plus grande ville de cette région, Nicolet, a moins que 5,000 habitants. On y trouve comme dans toutes les régions agricoles du Québec une population vieille et peu scolarisée qui est peu encline à l'agitation politique. C'est pourquoi ces deux comtés ont connu leur révolution tranquille en 1973. En effet, dans Nicolet-Yamaska le député libéral de Yamaska a défait l'unioniste de Nicolet, alors que dans Lotbinière le député créditiste a cédé son siège à un autre libéral. Nous visiterons cette région d'ouest en est.

Nicolet-Yamaska: un clou dans le cercueil unioniste

Le Parti libéral a enlevé le comté de Nicolet-Yamaska avec 49% des voix contre 28% à l'U.N. Le PQ s'est prévalu de 14% du vote contre 9% aux créditistes.

À l'ouest du comté, à Yamaska-Est, le PL écrase l'UN avec 60% des voix. À St-Guillaume un vote créditiste de 21% ramène les libéraux à 44% des suffrages, alors qu'à St-François du Lac le PQ s'affirme avec 19% du vote. Cette poussée ne dure pas puisque de l'autre côté de la St-François, à Pierreville et Baieville, le PQ recule à 11% du vote contre un solide 30% pour l'UN.

À l'est, dans la région semi-urbaine de Nicolet et Bé-

cancour, promise à un grand avenir d'après la propagande gouvernementale des dix dernières années, le PQ doit se contenter de 17% des voix. Au sud de Nicolet, à St-Léonard d'Aston, il recule à 13%, alors qu'à Ste-Perpétue l'UN écrase le PL avec 50% du vote contre 35%. Enfin, le long de l'autoroute, à Ste-Eulalie et Daveluyville, un vote créditiste de 20% recule le PL à 37% du vote. À Ste-Eulalie, le PQ se retrouve nez à nez avec l'UN (22% des voix), mais à Daveluyville il recule à 12% au profit de l'UN (31% du vote).

Lotbinière: un pavé dans la mare créditiste

Dans Lotbinière, les libé-

raux ont arraché le comté aux créditistes avec 48% du vote contre 30%. L'UN et le PQ se contentent de 11% chacun.

Au nord de l'autoroute Montréal-Québec, le PQ signale sa présence à Leclercville et Lotbinière (14% du vote) ainsi qu'à Francoeur (St-Apollinaire) où il obtient 19% des voix. Nous faisons grâce au lecteur du partage du vote pour les trois vieux partis: son caractère incohérent souligne qu'ici comme partout au Québec le vote péquiste est le fil d'Ariane qui doit guider l'observateur à travers les résultats électoraux. Sa cohérence n'est que le reflet de la nécessité historique du parti indépendantiste. Il en va tout autrement dans le comportement électoral des partis politiques traditionnels!

Au sud de l'autoroute,

près de Plessisville, à Ste-Julie, le PQ obtient 17% des voix. Ailleurs, le PQ est très faible. Les libéraux s'imposent partout, sauf à Val-Alain où ils sont devancés par les créditistes.

Conclusion

Dans cette grande région agricole, nous assistons à un réalignement des forces politiques. Comme bien d'autres régions rurales du Québec, la région de Sorel à Lévis a fait son entrée dans la révolution tranquille en octobre 1973. Durant les prochaines années, elle saura, devant la dégradation accélérée du régime libéral, participer au défi historique qui nous attend. Quelques années de retard ne signifient rien à l'échelle de l'histoire.

La bataille de Montréal

Après avoir étudié 56 comtés de province, nous devons aborder les agglomérations de Montréal et de Québec. Pour ce faire nous changerons fondamentalement notre méthode d'analyse. Une étude comté par comté s'avérerait fastidieuse et plus ou moins utile, ces comtés faisant partie d'une même réalité politique. On peut alors découper le territoire selon différents modes plus ou moins équivalents. Alors que les municipalités deviendraient inutiles dans une étude comté par comté elles conservent leur utilité si l'on considère une agglomération comme un seul comté. C'est ce que nous ferons dès maintenant.

Nous distinguerons trois macro-comtés: l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval), la périphérie de Montréal et la région de Québec. La première, qui contient 36% de la population du Québec, regroupe 34 comtés. La périphérie de Montréal, avec 11% de la population du pays, renferme 11 comtés. La région de la capitale, avec 8% des Québécois, correspond à 9 comtés.

Aujourd'hui nous analysons l'île de Montréal et Laval, où depuis les débuts de la lutte de libération du peuple québécois, l'on assiste à une bataille soutenue qui approche de son dénouement. Comme nous le verrons dans les tableaux qui suivent les deux camps sont assez clairement identifiables. Espérons que tous nos Don Quichotte de réunions enfumées sauront identifier leur ennemi de classe!

Méthode

Pour faire cette étude nous avons présenté sous forme de tableaux par municipalités trois variables et un indice de richesse.

Tableau 1: La présence francophone

Municipalité	Pourcentage de francophones	Indice de richesse	Vote libéral	Vote péquiste
Pointe-aux-Trembles	90	108	41	51
Ile-Bizard	88	114	49	42
Ste-Geneviève	87	101	50	42
Anjou	83	129	51	44
Montréal-Est	83	102	49	43
Laval	81	126	55	39
Montréal-Nord	81	106	45	49
St-Pierre	79	102	56	38
Montréal	67	100	56	38

Tableau 2: La présence anglophone

Municipalité	Pourcentage de francophones	Indice de richesse	Vote libéral	Vote péquiste
Verdun	62	107	63	31
St-Léonard	61	117	58	38
Ste-Anne de Belle-vue	23	59	98	69
Outremont	58	151	62	34
Lachine	56	112	66	27
La Salle	51	119	66	28
St-Laurent	43	133	76	21
Roxboro	35	160	79	17
Senneville	35	163	76	16
Pierrefonds	34	152	80	17
Dorval	32	150	83	13
Mont-Royal	31	265	87	10
Dollard-des-Ormeaux	20	185	90	8
Kirkland	19	190	88	9
Westmount	16	256	76	7
Pointe-Claire	16	167	89	8
Beaconsfield	10	241	92	4
Hampstead	9	280	95	3
Baie d'Urfé	8	233	92	4
Côte St-Luc	6	176	97	2
Montréal-Ouest	4	203	90	3

Nous avons retenu le pourcentage de francophones, et du scrutin de 1973, les résultats en pourcentage du Parti libéral et du Parti indépendantiste. L'indice est défini ainsi: le revenu moyen de l'emploi en 1971 pour un travailleur masculin, habitant la ville de Montréal, sert de base (l'indice est alors de 100). Dire qu'à Mont-Royal l'indice est de 265, c'est dire que pour chaque dollar qui rémunère la force de travail d'un citoyen montréalais, il y a \$2.65 pour quelqu'un derrière la clôture (à population égale évidemment).

Analyse du tableau 1

Les municipalités ayant une population au deux-tiers francophone ou plus forment ce premier tableau. St-Jean de Dieu, pour des raisons évidentes, a été retiré de l'étude: on n'y comptait d'ailleurs que quelques centaines de votes. L'indice varie très peu entre 100 et 129, le vote libéral oscille entre 41% et 56%, alors que le vote péquiste tient bon entre 38% et 51%. Le vote péquiste de Ste-Geneviève et de l'île Bizard, s'explique par le fait que ces municipalités sont noyées dans le comté anglophone de Robert-Baldwin dans l'ouest de l'île. Par contre son résultat surprenant à Montréal-Nord et dans la ville de Montréal doit beaucoup à des gains chez certaines minorités ethniques, comme l'a démontré Pierre Drouilly dans ses articles. En somme nous avons ici une situation traditionnelle, où les francophones de situation modeste (Montréal) ou de la classe moyenne (Anjou et Laval) se répartissent entre les deux grands partis. Nous verrons, dans ce grand affrontement électoral, comment les dés sont pipés en analysant le tableau 2.

Analyse du tableau 2

Nous remarquons deux grandes divisions. Commençons par les municipalités ayant plus de 40% de francophones. L'indice de richesse oscille assez peu entre 98 et 151. La répartition du vote bien que largement favorable aux libéraux n'atteint pas encore une forme caricaturale: le vote libéral varie entre 58% et 76%, le vote péquiste entre 21% et 38%. Le vote péquiste faible de Ste-Anne de Bellevue, tient au fait que cette ville est à l'extrémité-ouest de l'île. Le vote de St-Léonard semble gonflé par un appui significatif chez les Italo-Québécois. Enfin le comté d'Outremont donne un bon résultat péquiste à cause de trois facteurs: la présence de l'université de Montréal, une richesse économique distribuée inégalement dans le comté, et la présence de minorités ethniques moins farouches qu'ailleurs.

La deuxième partie du tableau (moins que 35% de francophones) se passerait de tout commentaire. Jamais le parti des anglophones et des anti-indépendantistes n'a été aussi clairement démasqué! Tant qu'à la social-démocratie, elle en prend pour son rhume; de quoi vous décoiffer le toupet M. Bourassa! L'indice de richesse avec un plancher de 150 atteint 280 à Hampstead. Le vote libéral se traîne de 76% à 97% (Côte-St-Luc). Le vote péquiste qui plafonne à 17% atteint des 2 ou 3% qui tiennent de la non-existence statistique! Que les libéraux ne se tourmentent pas trop pour Westmount: un indépendant anglophone leur a arraché 8% du vote. Disons que c'est comme de l'argent en banque!

ce que j'en pense...

par
Laurent
Laplante



Innocent? Oui, mais...

La Cour d'appel, peut-on lire dans les journaux, a acquitté le docteur Jacques Saint-Germain de l'accusation grave portée contre lui, mais elle n'a quand même pas décerné au même médecin un diplôme de mérite social. La Cour d'appel s'est bornée à se demander, ce qui était son rôle, si le docteur Saint-Germain avait posé un geste directement responsable de la mort d'un patient et elle a répondu de façon négative. Ce qui revient à dire que le patient serait mort de toutes manières, même si le médecin s'était conduit de façon plus civilisée. La Cour d'appel a néanmoins prononcé un jugement sévère sur le comportement de M. Saint-Germain, ce qui, dans les circonstances, est pleinement mérité. La parole est maintenant au Collège des médecins qui décidera si le médecin doit, après un tel jugement, exercer sa profession.

Pas de conclusion globale

Il est heureux que le public québécois en sache désormais un peu plus long sur la gestion passée du Trident. C'est beau et facile de dire que le Trident a accumulé en cinq ans un déficit considérable, mais ce serait infiniment plus juste de dire qu'un groupe d'administrateurs sans prétention avait réussi, au cours des trois premières années, à maintenir le Trident parfaitement à flot et d'ajouter que le déficit n'est devenu une triste réalité qu'au moment où une nouvelle administration, à base de diplômés patentés, est entrée en scène. Avant de sonner le glas du théâtre à Québec et surtout avant d'englober dans un seul blâme l'ensemble des anciens administrateurs du Trident, mieux vaut y regarder de plus près. Heureusement, le ministère

des Affaires culturelles semble disposer à faire cet examen minutieux.

Pas de certitude prématurée

Même si M. John Turner vient de quitter son poste de député après avoir renoncé il y a quelque temps à ses responsabilités de ministre, il ne faut pas encore en conclure que l'ancien ministre fédéral des Finances ait fait des adieux définitifs à la politique. On en a vu d'autres qui ont été tour à tour juge, puis ministre, puis député, puis re-juge,



John Turner: un débat qui n'est peut-être pas un adieu

puis député d'une autre couleur... Pourquoi M. Turner n'aurait-il pas le goût de s'éloigner le plus possible d'un parti où il a, surtout depuis les mesures antiinflationnistes, l'allure d'un assez joyeux incompetent? Mais pourquoi n'aurait-il pas, derrière la tête, l'intention de revenir à la surface quand sa doctrine personnelle sera redevenue politiquement rentable?

Punis-moi, je t'aime!

Avec le plus grand sérieux, Jean-Marc Poliquin

tentait de nous faire croire vendredi soir au Téléjournal que la lutte fédérale à l'inflation avait enfin sévi contre les entreprises. A en croire le petit "topo" de M. Poliquin, on aurait pu penser, en effet, qu'après la sévérité à l'égard des syndicats la lutte à l'inflation en arrivait enfin à la fermeté à l'égard des compagnies. Imaginez-vous, en effet, que la compagnie Irving se voyait infliger une amende de \$125,000 pour avoir ignoré les directives antiinflationnistes! N'est-ce pas la preuve éloquente que ce gouvernement Trudeau ne reculera devant rien pour parvenir à un mieux-être collectif? N'est-il pas clair, désormais, que la lutte à l'inflation ne se fera pas uniquement sur le dos des travailleurs?

Il faut vraiment nous prendre pour des naïfs! Irving doit être aux petits oiseaux depuis qu'on lui a infligé cette amende. La compagnie aime évidemment mieux payer \$125,000 en amende que déboursier des millions en augmentations de salaires. D'autant plus que cette chère entreprise peut dire désormais à ses syndiqués: "Ce n'est pas moi qui vous refuse une augmentation". En somme, la lutte à l'inflation vient de frapper une fois de plus les travailleurs et les travailleurs seulement. Et il faut une forte dose de naïveté ou de cynisme pour nous présenter cette dernière amende autrement que comme un geste antisindical.



Où ça le statu quo?

On aime bien, dans ces salons aux conversations éthérées, gloser sur le conservatisme impénitent des agriculteurs. Alors que les citadins posséderaient de naissance cette belle motricité qui fait les progrès dans un statu quo béat et irréversible. Jacques Parizeau a mis la hache dans ces beaux cloisonne-

ments quand il a décrit samedi dernier le monde agricole comme la portion de notre société qui a bougé le plus depuis une dizaine d'années. La syndicalisation du monde agricole, malgré les exigences particulièrement élevées de la loi 64, s'est faite avec célérité. L'adaptation du milieu aux contingents et aux nou-

velles techniques de mise en marché a progressé à un rythme que maints autres secteurs peuvent envier au monde agricole. Qu'il reste des problèmes, c'est indéniable, mais ils proviennent beaucoup plus de l'inaction ou des erreurs du gouvernement que d'un conservatisme excessif du monde agricole.



Université du Québec à Chicoutimi

DES INGÉNIEURS POLYVALENTS PAR LE GÉNIE UNIFIÉ

Le Québec a un pressant besoin d'ingénieurs de type polyvalent.

De plus en plus, en effet, la complexité des projets, les besoins de la société, les exigences de l'industrie, la protection de l'environnement réclament des ingénieurs préparés dans des conditions où leur compréhension des problèmes et leur sens de la synthèse seront mis à profit.

Voilà le type d'ingénieurs que l'Université du Québec à Chicoutimi prépare depuis quelques années. C'est après avoir fait des enquêtes auprès de sociétés qui emploient des ingénieurs qu'elle a mis sur pied son programme de génie unifié, programme qu'elle offre en exclusivité au Québec.

Cette innovation prépare les futurs ingénieurs à jouer un rôle nouveau dans l'entreprise. Aux connaissances de base spécifiques au génie, s'ajoute une formation en administration, en sciences humaines et en environnement.

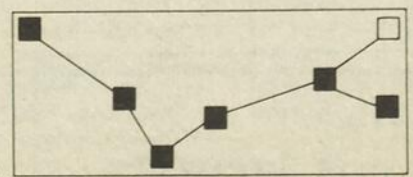
Le programme de génie unifié, des ingénieurs polyvalents, voilà une contribution importante à la société québécoise de la part d'une université consciente de son rôle.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de génie unifié, on s'adresse au:

Directeur du Module de génie unifié
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Chicoutimi est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec



SCRIBEC

45 est, rue Jarry,
Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢

copies du même original

17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier
couleur: 20% en sus
Réduction à partir
de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75

VIVE LE MACRAMÉ



LAINES PAUL GRENIER ENRG.

SPÉCIALITÉ: LAINES DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8

Tél.: 388-9154

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3

Tél.: 325-4466

La femme 76 n'est plus tout à fait la même... sans être une autre!

par Jacqueline Claude

PARIS (AFP) — La femme 76 n'est plus tout à fait la même; elle n'est pas tout à fait une autre non plus. Il semble, après les présentations de collections de printemps-été 76, qu'on soit arrivé à une sorte d'équilibre. On le cherchait depuis longtemps. Les jupes avaient été trop courtes, puis trop longues, trop larges. On avait élargi les épaules, fait naviguer la taille des seins aux hanches.

En 1976, les femmes ont les épaules normales, la taille à sa place, les hanches minces, la jambe longue, les bras libres, les cheveux aussi. À travers ses propres tendances, chaque couturier a réussi une synthèse dont il sera facile de dégager une sorte de silhouette-type avec des variantes que chaque femme pourra adapter à la sienne.

Une constatation: le pantalon est revenu en force. Il est partout en version plus classique qu'on ne l'espérait et s'accompagne généralement de vestes masculines (blazer ou veston) et de chemisiers de soie cravates. En gabardine ou en flanelle légère le matin, noir, blanc, gris et le plus souvent rayé tennis, il est encore présent le soir, en soie naturelle unie ou imprimée.

La jupe raccourcie

Personne ne la descend au-dessus du

mollet, certains la remontent au-dessus du genou (Courrèges, Paco Rabanne) ou juste au ras (Laroche, Givenchy), la plupart les laissant deviner tout au moins par des jeux de fentes latérales, pour l'aisance de la marche. C'est une jupe généralement extra-plate, parfois collante, parfois animée de plis piqués bas.

Les effets blousants sont presque partout dans les robes et notamment dans le dos qui descend parfois, en bénitier, jusque sur les reins, comme chez Grès. La taille glissante s'allonge sur les hanches, avec des effets de ceintures basses (Lanvin) les robes-lampions se resserrent à hauteur des genoux (Laroche). Les robes-chemisiers, toujours d'actualité, sont blousantes au corsage sur des jupes plates, à peine plissées (Lanvin, Givenchy).

Le blazer joue les vedettes à côté du veston d'homme et de la veste-chemise en régression. Il accompagne tous les pantalons, toutes les jupes plates ou plissées, les robes chemisiers (Scherrer). Il se fait manteau croisé très classique et bon genre. Les autres manteaux, légers et non doublés sont droits, fendus à la chinoise ou type Chanel avec petites poches et boutons dorés.



petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES

51 MESSAGES DIVERS

100 IMMEUBLES

A VENDRE

- 101 propriétés à vendre
- 105 propriétés à revenus
- 108 propriétés à la campagne
- 113 propriétés demandées
- 117 propriétés commerciales industrielles
- 126 maisons mobiles
- 130 chalets à vendre
- 132 fermes à vendre
- 134 condominiums
- appartement à vendre
- 147 terrains à vendre
- 150 terres à vendre
- 152 maison de campagne à vendre
- 153 hôtels - motels
- 156 bureaux et locaux à vendre
- 162 garages à vendre
- 165 divers à vendre

200 LOCATION

- 202 appartements à louer
- 204 appartements chauffés à louer
- 207 appartements meublés chauffés à louer
- 209 appartements demandés
- 211 appartements et logements à partager
- 214 logements à louer
- 218 logements chauffés à louer
- 222 logements chauffés meublés à louer
- 224 logements demandés
- 227 logements à sous-louer
- 228 appartements à sous louer
- 229 chambres à louer
- 231 chambres demandées
- 234 commerce demandés
- 239 bureaux et locaux à louer
- 241 bureaux demandés
- 243 magasins à louer
- 248 propriétés à louer
- 258 chalet à louer
- 260 chalets demandés

263 maisons de campagne à louer

- 266 places commerciales
- 271 hôtel villégiature
- 272 ferme à louer
- 275 garage à louer
- 278 entreposage
- 280 terrain à louer
- 283 on demande à louer
- 285 salles-studios-ateliers
- 288 divers à louer

300 MARCHANDISES

- 302 ameublement
- 305 antiquités à vendre
- 308 antiquités demandées
- 310 articles de ménage
- 314 articles camping
- caravaning - tentes
- 316 articles sport - skis
- 319 instruments de musique
- 322 photos et cinés
- 330 matériaux de construction
- 331 livres
- 332 effets de bureaux

magasins - restaurants

- 335 tableaux - peintures
- 337 livres
- 338 artisanat
- 349 lingerie
- fourrures - vêtements
- 350 T.V. - stéréos - radios
- 354 monnaie - timbres
- 360 bois - charbon - huile
- 369 animaux à vendre
- 371 acheterais animaux
- 379 divers à vendre
- 380 divers demandés
- 385 équipement de ferme

400 SERVICES

- 402 peintre
- 405 électricien
- 407 plombier
- 410 rembourreur
- 413 entrepreneur
- 417 denturologiste
- 420 menuisier - ébéniste
- 425 service domestique

429 garderie d'enfants

- 430 perdu et trouvé
- 433 chauffage
- 435 planchers
- 438 déménagements
- transport - camionnage
- 440 services divers
- 444 lavage - nettoyage
- 450 décoration
- 455 impôts - tenue de livres
- 459 portes et fenêtres
- 460 tailleur
- 465 terrassement

500 FINANCE

- 502 associés demandés
- 505 agents demandés
- 508 occasion d'affaires
- 510 assurances
- 515 hypothèques
- 520 administration

600 AVIS DIVERS

- 602 activités sociales

605 voyages - transports

- 608 ventes de charité
- 612 encans
- 620 Chasse & pêche
- 625 divers
- 630 avis légaux - appels d'offres de mande de soumissions
- 634 décès
- 638 remerciement
- 640 messe

700 ÉDUCATION

- 701 école
- 715 cours de perfectionnement
- 720 éducation
- 722 cours de piano
- 725 divers - cours

800 EMPLOIS

- 800 service de personnel
- 807 couple demandés
- 810 hommes demandés
- 820 femmes - filles demandées
- 830 hommes - femmes demandés

835 agents vendeurs

- 840 coiffeurs
- coiffeuses demandés
- 845 emplois demandés

900 VÉHICULES

- 903 bateaux moteurs yachts
- 905 maisons mobiles
- 910 remorques roulottes
- 914 bicyclettes
- 918 motocyclettes
- 922 tracteurs
- 928 équipements à neige
- 933 motoneiges
- 940 avions
- 955 réparations autos, camions
- 958 pneus
- 962 pièces d'auto
- 978 camions à vendre
- 982 autos et camions à louer
- 985 autobus
- 988 débosselage, peinture
- 990 autos, camions demandés
- 999 autos à vendre

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Écrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

50 messages

ARTS-QUEBEC recrute jeunes chanteurs (garçons, filles) 7-10 ans: théorie, technique, chorégraphie. Mme Lambert, 366-4299.

Jeune homme désirerais souhaiter la plus belle des fêtes, à Manon, mercredi le 18 février. De Bruno

Le RCM termine campagne de Financement 1976. Si vous avez oublié de souscrire, vite un chèque à RCM 1276 rue Dorion Montréal. Tél.: 845-4419.

51 messages divers

L'émission de télévision "Dollars et douleurs" passe de 30 à 60 minutes et s'appellera "Une cenne ou deux". Cette démystification de l'économie est destinée aux personnes peu scolarisées. Nous avons besoin d'un concepteur visuel de plus, ainsi qu'un chercheur pour des films vidéo, diapos, etc. Émission communautaire. Pas de salaire. Un peu de "FUN" et beaucoup de satisfaction. Appeler Paul Unterberg 934-0841.

50 messages

Philippe-Pierre on pense à vous autres au fond de la France (Raymond)

Fan "enragé" des beatles recherche toutes publications ou photos concernant ce groupe. Pierre 581-6795 (soir).

Jeune femme, professionnelle (trentaine) désirant rompre sa solitude, souhaite rencontrer homme libre dans même situation. 845-0665.

Rita Caron ex-coiffeuse (1950-1955) rue St-Jean à Québec communiquer C.P. 1132 Trois-Rivières (important).

51 messages divers

Un "Kek" chose d'Abitibi m'appelle en dedans. Vais monter bientôt Boris de Ribambelle

Recherche les numéros parus du magazine Québécois "Trip" intacts. Inf.: 331-8961, poste 21.

51 messages divers

Témoignage recherché. Accident survenu 26 janv. 76, vers 4 h.p.m. boul. Lapinière, lumière Steinberg (Mail Champlain) à Brossard. Camion vert de Voirie Brossard (chargé de terre) a reculé dans Rabbit '75 (jaune). Dommage \$1,400. Ce voyou prétend que je l'ai frappé à l'arrière. Tél: 671-8095. Pour que justice se fasse. Huguette M.

Le comité de lutte pour l'avortement et la contraception libre et gratuit est présentement au coeur de sa campagne annuel de financement. Objectif: \$10,000. Si vous voulez nous aider adressez vos dons au Comité d'Avortement-Contraception, 4800 Henri-Julien. Tél.: 844-0587.

"Mieux vaut, à tout le moins dans un premier temps". Réfléchir et faire réfléchir sur le pourquoi de l'indépendance politique du Québec. Roger Julien. Tél.: 729-2027

Le P.Q. comté de Taschereau, soirée sociale Centre Durocher, 290 Carillon Québec, le 28 février à 20h. Information 522-4523

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...

Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse. Montréal: 873-5435; Reste du Québec: 1-800-361-8854 Services sociaux de Montréal: 527-4331 Centres antipoisons:

Sainte-Justine, 731-4931

Montreal Children's Hospital, 937-8511

Centre de détresse de Montréal, 935-1101

Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

51 messages divers

Cherche violoneux, joueurs de ruine-babines, harmonica, cuillers pour spectacle en juillet. Tél.: 849-8188. Théâtre populaire du Québec.

101 propriétés à vendre

Sainte-Julienne. Maison de 7 pièces dépendance centre village sur 2 rues terrain de 41 x 141. Tél.: 831-2535.

DUVERNAY, split-level, construction 74, porte-patio, prix à discuter. Tél.: 661-9533.

ST-BRUNO. Bungalow surélevé, 3 chambres, garage. Impeccable. \$33,900.

Bungalow brique, 4 chambres, 2 bains, foyer. Garage. Prix réduit. Hypothèque 6 1/2%.

Split "Boischatel", 3 chambres, foyer. Garage. Prix réduit.

Bungalow brique, 4 chambres, foyer. Garage. District recherché. Hypothèque 6 3/4%.

Cottage jumelé, 3 chambres, face au parc, près écoles. Impeccable.

Bungalow brique, 4 chambres, sous-sol fini. Occupation août. Hypothèque 6 1/2%.

Bon choix de propriétés, nouvelles et usagées, de \$25,000. à \$125,000. Pauline Martel 653-2496 653-3257.

MONTREAL TRUST, COURTIER

ST. BRUNO: Terrain boisé de plus de 9,000 pi. ca., split-level 4 chambres, salle familiale, 1 1/2 salle de bain. Occupation 2 semaines. Marthe Toutant 653-2496 653-8307.

MONTREAL TRUST, COURTIER

ST. BRUNO: La chaleur d'un feu de foyer vous attend dans ce bungalow pierre, aluminium — 3 grandes chambres, porte patio. Garage. \$47,500. Monique Prévost 653-2496 653-0587.

MONTREAL TRUST, COURTIER

STE. JULIE HAUTS-BOIS: A voir absolument. Bungalow de décoration exceptionnelle, salle familiale avec foyer angulaire mezzanine, chambre principale 14' x 12'6". Terrain 11,550 pieds. \$48,500. Monique Prévost 653-2496 653-0587.

MONTREAL TRUST, COURTIER

STE. JULIE HAUTS-BOIS: 20 minutes de Montréal. Construction exceptionnelle de grand luxe, 9 immenses pièces, dont 5 chambres. Cottage canadien pierre, aluminium. Dans boisé. Monique Prévost 653-2496 653-0587.

MONTREAL TRUST, COURTIER

ST. BRUNO: Sous-location, 1er mars au 1er septembre. Bungalow 7 pièces, 2 salles bain, cuisine équipée. \$350. par mois. Réjane Leith 653-2496 653-6740.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LONGUEUIL, Bungalow 7 pièces, salle à diner, 3 grandes chambres, porte patio double dans vovoir, terrain 104x75, clôturé avec piscine. Possibilité d'une autre chambre dans sous-sol. André Lussier 651-5300 - 679-2937 M.L.S. 6-45.

MONTREAL TRUST COURTIER

117 propriétés commerciales industrielles

SALON de coiffure, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Après 6 hres. 366-0476.

132 terres à vendre

FERME à vendre, superficie 100 acres, érablière, facile d'accès, 50 milles de Québec, 100 milles de Montréal, 5e rang, Inverness \$15,000. Tél.: 1-798-2138.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, \$15,000. \$5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357.

ST-BARTHELEMY CO. BERTHIER. 50 milles de Montréal, terrain boisé.

- 17,500 p.c. \$700. terme.
- 34,000 p.c., prix \$900. comptant \$100., balance facile.
- 103,000 p.c., bord de ruisseau, \$2,700. terme raisonnable.

IMM. LABROSSE C. 672-7990

202 appartements à louer

Studios à louer, semi-meublé à Repentigny, près de l'hôpital. \$125. Tél.: 581-4564.

224 logements demandés

NOUS CHERCHONS
Jeune couple nouvellement marié sans enfants et sans animaux désire un logement chauffé à louer dans quartier résidentiel (Ahuntsic, N.D.G., Grande-Allée, Cartierville, Outremont, Ville Mont-Royal) loin du trafic. Un très grand 4 1/2 ou un 5 1/2. Pour avril ou mai. Prix raisonnable. Appeler à 731-8122.

Cherchons 6-7 pièces dans Plateau-Mont-Royal et Parc Lafontaine, libre immédiatement. Tél.: 524-2429, 523-7083.

258 chalets à louer

Val David neuf près de Vallée bleue louerai ou partagerai toutes commodités semaine mois saison \$200.00 par personne ou \$700.00 annuelle saison à discuter Georges 342-3079.

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

283 on demande à louer

Artisan, cherche local pour atelier avec 220. Appelez 279-2162.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

310 articles de ménage

Réfrigérateur 11 pieds cubes. Blanc \$50.00 Après 6:00 P.M.: 667-7092.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Recherche un métier à tisser en bon état. Anne-Marie Fleurant. Tél.: 523-7342 389-7724.

Coup d'Oeil. 3443 St-Denis, 845-4896. Boutique d'artisanat québécois. Réduction de 10 à 50% du 2 au 20 février. Faut voir!

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802. 849-2520.

Habillement de première communion au complet 6 ans et 7 ans. Tél. 323-6012.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi **FRANCE** "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

Vendrais collection timbre neufs Canada 1930 à 1974 Valeur achetez aux bureau poste \$300.00 Valeur non catalogueur Lyne Paquette 819-537-6310.

379 divers à vendre

Laveuse, essoreuse "Simplicity" à vendre très bon état \$60. 521-8227, après 5.00 hres p.m.

Cuisinière électrique G.E. 4 ronds récente propre, chaise d'auto de bébé, matelas et sommiers diverses grandeurs penderie, commode antique, poids ou Est d'hiver pour coffre d'autos, pneus d'hiver 13" avec crampons pour Toyota Corolla etc. George 342-3079.

Traineau à vendre "Esquimau" pour motoneige. \$30.00 Après 6.00 P.M.: 667-7092.

Boîte de vêtements fillette 4-5 ans aussi manteaux de printemps après 6 heures. Louise. Tél.: 671-1293.

410 rembourseur

Le Capiton Enr. Rembourrage, remodelage, spécialiste en tentures murales. Ouvrage et satisfaction garantis. Inf.: 622-9834.

413 entrepreneur

Coupe d'arbres de tous genres ou branches d'arbres. Estimation gratuite, bon prix. Tél.: 352-9187.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

429 garderie d'enfants

Garderais enfants de 4 à 12 ans à la semaine à Rawdon. 1-834-3375.

430 perdu et trouvé

Chien trouvé au coin de Beaubien et St-Hubert le 16 février. Tél.: 273-4018.

Chat noir & blanc avec collier jaune perdu (récompense promise) sur rue Sacré-Coeur. Diane Chouinard 334-7480 OU 332-1624.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreprise. Tél.: 521-8873.

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés. 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

455 impôts - tenue de livres

Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts. 388-4954.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

602 activités sociales

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

725 divers - cours.

Finissante à l'Université donnerait des cours de piano et autres matières musicales. Intéressés, appeler: 845-8568.

810 hommes demandés

ATTENTION ARTISTE - SCULPTEUR - PEINTRE - ETC.

L'Institut de recherche en science Kosmique recherche des oeuvres se rapportant à l'occultisme, au mysticisme et à l'ésothérique, afin de présenter au public une exposition d'art ésothérique. Pour plus amples renseignements communiquer avec: L'Institut de Recherche en Science Kosmique, C.P. 484 - Succ. Bourassa. Tél.: 332-1270 après 19:00 hres seulement.

Jeune homme ou jeune fille, assistant comptable, étudiant CGA, gradué CEGEP pour comptabilité générale. Avancement assuré. Travail le soir. Entreprise dans Parc Industriel, Anjou. Communiquer avec Yvon Tremblay Tél.: 332-8961.

845 emplois demandés

Diplômé D.E.C. sciences-humaines cherche emploi initiative locale expérience, photo, cinéma, vidéo, recherche, documentation. Marc. Tél.: 381-6988.

Bachelière UQUAM cherche travail d'équipe intéressant avec des personnes non récupérées. Salaire maximum non exigé. Suzanne Lacroix. Tél.: 465-1279.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi, hivernisée visible au Camping Waterloo 658-5862 ou 671-5991. Prix \$4,995.00 658-5862.

Louerais tente roulotte toit dur pour famille (6) 3 semaines en mars. Tel. 323-2325.

999 autos à vendre

PEUGEOT 504, 71, automatique, excellente condition. BIARRITZ, 18,825 Racette. Tél.: 323-1900.

Barracouda 1969, condition mécanique parfaite. Prix \$850. Jacques Robillard, vendeur. 527-5339.

Station-Wagon, Mercury marquis, 1973, 9 passagers, 40,000, équipement complet, comme neuf, \$3,995.00. Jour: 527-1393, soir après 6h: 259-9064.

CITROEN 72 comme neuve. BIARRITZ 18,825 Racette, Tél.: 323-1900.

Oldsmobile Cutlass 72, 350, Convertible, Vitre électrique, dir. automatique très propre. Tél. 323-6012.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
NO: 12-057875-761 500
JEANNE MAJEAU, demeurant et résidant au 375 rue St-Georges, La Prairie, district de Montréal,
Requérant(e)

—C—
ROGER CHASLES, de lieu inconnu
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e) ROGER CHASLES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 4 février 1976
(s) M.A. Beaulieu
Registraire

Lamarre, Lafontaine, Laviolette & Tremblay
3258 Grande Allée, St-Hubert Québec. Tél.: 678-9936.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-057256-764
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
GUY SAMUEL, domicilié à Montréal, district de Montréal,
Requérant(e)
partie demanderesse,
contre
DAME MICHELINE VERRETTE, de domicile inconnu.

L'intimé(e)
par défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée: DAME MICHELINE VERRETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 19 janvier 1976

A. BEAULIEU
Registraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
att: Me Michel Fleury., avocat
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-057673-760
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
ROGER GIGUERE, domicilié à Montréal, district de Montréal,
Requérant
partie demanderesse,
contre
DAME LISE DROLET, de domicile inconnu

L'intimée
par défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME LISE DROLET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 2 février 1976

A. BEAULIEU
Registraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
att: Michel Fleury., avocat
1945, rue DeLorimier., no. 200
Montréal.
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-057406-765
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
DAME BEATRICE BRIEN dit DESROCHERS, domiciliée à Montréal, district de Montréal,
Requérant(e)
partie demanderesse,
contre
JEAN GAUTHIER, de domicile inconnu.

L'intimé(e)
partie défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: JEAN GAUTHIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 28 janvier 1976

A. BEAULIEU
Registraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
ATT: Me Normand Lord., avocat
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-057406-765
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
DAME BEATRICE BRIEN dit DESROCHERS, domiciliée à Montréal, district de Montréal,
Requérant(e)
partie demanderesse,
contre
JEAN GAUTHIER, de domicile inconnu.

—C—
ROGER CHASLES, de lieu inconnu
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e) ROGER CHASLES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 28 janvier 1976

A. BEAULIEU
Registraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
ATT: Me Normand Lord., avocat
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-057673-760
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
ROGER GIGUERE, domicilié à Montréal, district de Montréal,
Requérant
partie demanderesse,
contre
DAME LISE DROLET, de domicile inconnu

L'intimée
par défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME LISE DROLET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 2 février 1976

A. BEAULIEU
Registraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
att: Michel Fleury., avocat
1945, rue DeLorimier., no. 200
Montréal.
Procureur du requérant.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.
Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.
1877 Curé Labelle, Laval 687-2233
207 Beaubien Est-Montréal 276-9067
7573 St-Hubert-Montréal 276-4119
790 Atwater-Montréal 935-6716
10192 St-Michel-Montréal 384-3044
FERMÉ LE MERCREDI

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine 288-2943 "Shampooing": 2.15, 5.50, 9.25 "Scandale à Rome": 12.40, 4.10, 7.45.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Killer Force": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.05, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "Anomalies" et "Sinthia".

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Trahison se paie cash" et "Les durs".

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25 "Kara tigresse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Love and Death": 2.00, 5.15, 8.40 "Under covers Hero": 3.25, 7.00, 10.05 Vend. et sam.: "The Lords of Flatbush" minuit.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoisie": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Pour le meilleur et pour le pire": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30, samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.)

Salle Eisenstein: "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule". Salle 2: "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie". Salle 3: "Américan Graffiti" (s.t. français): 7.05, 9.10 sam. et

dim: 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10. Salle 4: "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". Salle 5 "Histoire d'Adèle H": 6.00, 7.50, 9.40 sam. et dim: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, sam. dernier spectacle: 11.25.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "Festival du film publicitaire": 7.00 "Nashville": 9.15. Jeudi: "The Shooting": 7.00 Spectacle sur scène: "Le Grand Cirque Ordinaire": 9.30

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Framed": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Le baiser": 2.10, 5.45, 9.20, "Rêves érotiques": 12.45, 4.15, 7.50.

PAPINEAU 2: "Frankenstein Junior" et "Le flic ricaneant".

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Histoire d'Adèle H": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, Sam. dernier spectacle: 11.35.

PARISIEN 2: "Cooley High": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.35.

PARISIEN 3: "Le jardin qui bascule": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.10.

PARISIEN 4: "American Graffiti": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, sam. dernier spectacle à 11.15.

PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45

RIVOLI 1, 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagnateurs": 3.20, 7.10.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lies my Father Told me": 1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.00, 6.00, 10.00, "Nevada Smith": 12.00, 4.00, 8.00.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.

VENDEME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "C'est pas un cadeau" de Tahami Rashed. Tous les soirs à 8h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.45.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 24 février: "Les lumières de la ville" (Limelight) de Charles Chaplin: 12.30, 3.30, 7.30

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 18 février: "Hiroshima, mon amour" d'Alain Renais: 7.00, "Que la bête meure" de Claude Chabrol: 8.45

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffe, 353-2379. Ciné-participation présente, le 24 février: "Le temps d'une chasse" de Francis Mankiewicz: 8.00, entrée libre.

CINEMAONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 17 février: "Dusseldorf équilibre urbain", à midi et 8h. Entrée libre

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATographique: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Mercredi: Relâche.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Europe 51" de Roberto Rossellini (1952): 7.30, "Wow" de Claude Jutra (1970) et "Montbout du monde" (Québec 1975): 9.30

CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke, 282-7083 (auditorium du Pavillon Lafontaine) Mercredi, le 18 février: "Texas Chainsaw Massacre": à 8.30.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (salle Maurice O'Bready) 565-5445 Jeudi et vendredi: Cinémafeus présente: "Section spéciale" de Costa Gavras: 7.30 et 9.30 Dimanche le 22 février: "Le secret de la Licorne" et "Le trésor de Rackham le Rouge": 2.00.

Théâtres

BIBLIOTHEQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis, Dimanche et lundi (22 et 23 février) "Ladies and Gentlemen": Reynald Bouchard

QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-

7277. "Jeudi soir en pleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmote agricole" de Obaldia. Lundi: 19.30, mardi et mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30 samedi: 20.30 Jusqu'au 3 mars.

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros" "Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houly, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres. Du mardi au dimanche, à 20h30.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit (métro Laurier autobus 51) "Les Pichous" présentent: "Les mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau, mise en scène de Gilbert Lepage. Les jeudi, vend. sam. & dim. à 20.30. Jusqu'au 29 février.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Paul Piché" chansonnier, à 22h et minuit. Entrée \$1.00

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Renée Claude", à 21.30 et 23.30

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 23 février: "Chilliwack"

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Suzanne Garceau Off Broadway". Semaine: 21h, samedi, 20h et 23h.

VALENTIN: 291 rue

Variétés

OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Jeudi, vendredi et samedi: Le Grand Cirque Ordinaire présente "La stepette impossible", à 21.30

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Paul Piché" chansonnier, à 22h et minuit. Entrée \$1.00

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Renée Claude", à 21.30 et 23.30

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 23 février: "Chilliwack"

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Suzanne Garceau Off Broadway". Semaine: 21h, samedi, 20h et 23h.

VALENTIN: 291 rue

Mont-Royal ouest, 849-1371. Relâche.

CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. Relâche.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Morse Code": à 23h. et 1h.30.

THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. "En veux-tu des problèmes?" comédie musicale. Du lundi au dimanche à 20h. samedi: 19h et 23h. Jusqu'au 29 février.

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche.

L'ATRE: 4461 rue St-Denis. Relâche.

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Serge Langlois", chansonnier, à 22h. et minuit. Entrée: \$1.50

LA CROUTE: 191 St-Paul ouest, 843-7444. De mercredi à dimanche: "Le Rêve du diable", (musique traditionnelle) à 21.30 Entrée: \$1.50

CENTRE CULTUREL DE BLACK LAKE: rue St-Hubert, 423-4291 Vendredi le 20 février: "Le temps".

SALLE LE PLATEAU: Rue Calixa Lavallée. Samedi le 21 février: "Canned Heat".

CAFÉ BRAQUE: 64 Valois, Dorion, 455-4685. Samedi le 21 février: "Manuel Brault et Jean-Pierre Fréchette", à 21h. Membres: \$1.50, autres: \$2.00

FORUM DE MONTREAL: Mercredi le 25 février: "David Bowie on Stage", à 20h. Entrée: \$7.50 et \$6.50

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Nicky Verrière"

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Du 17 au 22 février: "Yvon Deschamps"

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Mardi et mercredi: L'Orchestre Symphonique de Montréal au pupitre: "Ferdinand Leitner", soliste: "Martha Argerich", -pianiste; à 20.30. De jeudi à dimanche: "Sacha Distel" à 20.30

THEATRE ST-DENIS: 1594 rue St-Denis, 849-4211 Samedi le 28 février: "Papa John Creach" et "Jean Carignan", à minuit. Entrée: \$6.00

CAFÉ DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Jeudi: "Les Joyeux Sans coeur" vendredi et samedi: "Gwenaël et Odile" (chansons bretonnes)

PALAIS MONTCALM: de Québec, 681-0237. Les 17 et 18 février: "L'Orchestre et les chœurs de l'Opéra Don Pasquale, sous la direction de Charles Dumas.

PALAIS MONTCALM DE QUEBEC: 692-2135 Jeudi: "Chansons, poésie et folklore d'Italie": 20.30 Entrée libre.

Television

●1.00
4 Les Tannants - Variétés.

5 Movie time - "Wheel of fortune", E.U. 1942. Drame policier de J.H. Auer avec John Wayne, Frances Dee et Edward Ellis.

6 Mary Hartman, Mary Hartman ●1.30

2 (9) (11) 13 Le Téléjournal

6 The Larry Solway show

7 Pourquoi pas? - Magazine

10 À votre service

17 Emission du ministère de l'Éducation

30 Pour vousmesdames ●1.35

2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine ●2.00

4 Cinéma "Le propre de l'homme", Fr. 1960. Documentaire humoristique réalisé et interprété par Claude Lelouch avec Janine Magnan.

6 All in the family ●2.15

7 10 Ciné-mercredi "Le pays sans étoiles", Fr. 1946. Drame fantastique de G. Lacombe avec Jany Holt, Pierre Brasseur et Gérard Philippe.

17 Les Oriens ●2.30

2 (9) (11) 13 Cinéma - "Le joli mai", Fr. 1962. Documentaire de C. Marker. Chronique de Paris en mai 1962.

5 6 The edge of night

12 What's the Good Word - Jeu

17 Les cent tours de Centour ●2.45

17 Ski de randonnée ●3.00

5 6 Take thirty - Actualité

12 Another World

17 Rythmes ●3.15

30 TV Bingo ●3.30

4 Dessins animés

5 6 Celebrity Cooks

17 Les marmittons

30 Dessins animés ●4.00

2 (9) (11) 13 Bobino

4 Le sac "Decolle".

5 6 Forest rangers

7 10 30 Capitaine Scarlet

12 Celebrity Dominoes

17 Un p'tit coup de coeur ●4.30

2 (9) (11) 13 La fricassée

5 6 Comin' up Rosie

7 10 Patofville

12 Définition - Jeu

17 Si on s'y mettait

30 Dessins animés ●4.45

30 TV Bingo ●5.00

2 (11) Père de tous son peuple

4 Perdu dans l'espace

5 6 Nic 'N' Pic - Enfant

7 10 30 Voyage au fond des mers - Science-fiction

(9) 13 Cinéma de 5 heures - "La bataille pour Anzio", It. 1968. Drame de guerre de E. Dmytryk avec Robert Mitchum, Peter Falk, Earl Holliman.

12 It's your move - Jeu

17 La vie que l'on mène à l'assemblée nationale. ●5.30

5 6 The Partridge family - Comédie.

12 The price is right

17 La vie que l'on mène à l'assemblée nationale ●5.50

5 6 Concerto

4 Votre foyer madame ●5.55

2 CBFT Montréal (R.-C.)

4 CFQM Québec (TVA)

5 CKMI Québec (CBC)

6 CBMT Montréal (CBC)

7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)

9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)

10 CFTM-TV Montréal (TVA)

11 CBVT Québec (R.-C.)

12 CBCF-TV Montréal (CTV)

13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)

17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)

30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

4 La météo ●6.00

2 (11) Ce soir - Information

4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...

5 Around the city with Bob

6 The Bob Newhart show

12 Pulse - Information

17 Au coeur des mots ●26.15

17 Mains habiles: Mains agiles ●6.30

5 6 The city (11) Nouvelles régionales

17 Retraite ouverte ou fermée ●7.00

2 Destination monde - Bulgarie ●7.30

4 Aujourd'hui le 18 février

7 Le mal du siècle

(12) The Jeffersons

(9) Le 9 vous informe

10 Le 10 vous informe

(11) Faut le dire

13 Le 13 vous informe

17 Des arts et des hommes

30 Le quotidien - Information ●7.30

2 (11) Consommateurs avertis

4 7 10 30 Le ranch à Willie

5 6 Sports of the 21st Olympiades

(9) 13 Les Pierrafeu

12 Sportsbeat

17 Poste frontière ●8.00

2 (9) (11) 13 La soirée du hockey

4 Les grandes productions "Les quatre malfrats", E.U. 1972. Comédie policière de P. Yates avec Robert Redford, George Segal et Ron Leibman.

5 6 This land

7 10 Les grandes productions "Notre agent a Salzburg", E.U. 1972. Drame d'espionnage de L. Johnson, avec Barry Newman, Anna Carina, et Karen Jensen.

12 Hockey night in Canada

30 Les grandes productions "Cible mobile", It. 1967. Drame d'espionnage de S. Corbucci avec Ty Hardin, Michael Rennie, et Graziella Granata. ●8.30

5 6 Special the family prince.

17 D'un québécois à l'autre ●9.00

17 Au pays des lutrins - "Petit concert Baroque". ●9.30

5 6 Concerto

17 Approche - "Les délis sexuelles".

●10.00

2 (9) (11) 13 Marcel Dubé

4 7 10 30 Qui dit vrai

5 6 Upstairs downstairs ●10.30

2 (9) (11) 13 Téléjournal

4 7 10 30 Les nouvelles TVA

12 As it is "Smoking" ●10.50

2 (9) (11) Nouvelles du sport

13 Le 13 vous informe ●11.00

2 (9) (11) 13 Cinéma canadien "Poussière sur la ville", Can. 1967. Drame psychologique de A. Lamothe avec Guy Sanche, Michelle Rossignol et Hery Norbert.

4 La météo

5 6 12 News

7 Informa 7

10 La couleur du temps

30 Outaouais aujourd'hui ●11.05

4 Ciné-4 "Dernier avion pour Baalbek", It. 1963. Drame policier de M. Giannini avec Rossana Podesta, Jacques Sernas et George Sanders. ●2.15

7 10 Festival Jane Fonda "Cat ballou", E.U. 1965. Comédie de Silvers Silverstein avec Jane Fonda, Lee Marvin et Michael Callan. ●11.20

12 Pulse ●11.22

6 Special assignment

5 The Merv Griffin Show - Variétés. ●11.30

6 Montreal Tonight

30 Ciné 11h30 - "Espion en hélicoptère", E.U. 1967. Film d'espionnage de B. Sagal avec Robert Vaughn, David McCallum et Bradford Dillman. ●11.55

6 Don Kirshner's rock concert ●12.00

12 The 12 midnight movie - "Love with the proper Stranger", E.U. 1963. Comédie dramatique de R. Mulligan avec Nathalie Wood, Steven McQueen et Edie Adams. ●12.30

2 (11) Ciné-nuit - "Le facteur sa va en guère", Fr. 1965. Comédie dramatique de C. Bernard Aubert, avec Charles Anznavour, Daniel Cecaldi et Maria Minh. ●12.45

7 Informa 7

10 Le 10 vous informe ●12.50

4 Musique Marc Legrand ●2.00

2 Le téléjournal

Renouvellement des licences du réseau TVA

Le CRTC: oui à Télé-Métropole

par Jean-Pierre Tadros

Le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) a renouvelé hier les licences d'exploitation du canal 10 (Télé-Métropole) et du réseau TVA.

A Télé-Métropole, le CRTC demande de se montrer plus rigoureux dans le choix de ses émissions étrangères à caractère violent.

Il félicite la station montréalaise pour son émission de nouvelles, mais lui demande d'améliorer son émission hebdomadaire d'affaires publiques. Vous en avez les moyens, lui rappelle le CRTC. Enfin Télé-Métropole se trouve invité à augmenter "substantiellement" la quantité et la diversité de ses productions originales.

Au réseau TVA, tout en le félicitant de son extension du côté de Sherbrooke et de Hull, le CRTC l'invite à vite desservir les régions de Rimouski et de l'Abitibi.

Télé-Métropole (le canal 10) sera désormais obligé de "faire un choix judicieux des émissions étrangères qu'il diffuse, particulièrement ces émissions dont la violence suscite une vive et légitime inquiétude, chez

plusieurs citoyens responsables." Ainsi en a décidé le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) en renouvelant jusqu'au 31 mars 1979 la licence d'exploitation de Télé-Métropole. Cette décision a été rendue publique hier, en même temps qu'était connu le renouvellement de la licence du réseau TVA.

L'aboutissement

C'est donc ainsi que la violente admonestation de Jacques Hébert à l'endroit de la programmation du "10", lors des audiences publiques d'octobre dernier, trouve son aboutissement.

Par contre, le CRTC s'affirme satisfait du "contenu diversifié et de la bonne représentation des émissions de nouvelles" présentées par Télé-Métropole et le réseau

TVA. Le CRTC est d'autre part d'avis que Télé-Métropole devrait donner "plus d'envergure et de dimension à son émission hebdomadaire d'affaires publiques et y consacrer des ressources financières et humaines plus imposantes".

D'une manière générale, suite à l'évaluation de la programmation de Télé-Métropole, et face aux commentaires du public, le CRTC invite Télé-Métropole "à augmenter substantiellement la quantité et la diversité de ses productions". Le CRTC croit en effet qu'un plus grand nombre d'émissions produites par Télé-Métropole devraient jouir d'un traitement de faveur grâce à leur diffusion aux heures de pointe.

Le CRTC rappelle qu'il est parfaitement conscient de la popularité des émissions étrangères à l'horaire de Télé-Métropole. Mais il note que les émissions produites par Télé-Métropole sont aussi celles qui, d'une façon constante, gagnent la plus grande faveur des téléspectateurs. "Par suite des responsabilités qui découlent du privilège d'utiliser une des rares fréquences disponibles pour servir le public, conclut alors le CRTC, Télé-Métropole devrait exercer plus de rigueur quant à l'inscription des émissions à caractère violent à son horaire".

Le CRTC signale également, dans sa décision d'hier, "la lourde responsa-

bilité qui incombe à Télé-Métropole du fait qu'une grande partie de sa production constitue la base première de la programmation d'émissions canadiennes que les stations du réseau TVA doivent diffuser en soirée". C'est pourquoi, estime le CRTC, Télé-Métropole devrait jouer un rôle important dans le développement et l'amélioration de la radiodiffusion d'expression française.

Le CRTC demande donc à Télé-Métropole, et à ses associés du réseau TVA (particulièrement Radio Laval Inc.), d'affecter, dans les meilleurs délais, les budgets adéquats aux fins de l'alimentation, de l'acheminement et de la distribution des émissions du réseau TVA.

Frank Delaney et la 3e chaîne (2)

Un cheminement plein d'embûches

par Jean-Pierre Tadros

Comme le JOUR l'annonçait hier, Télé Inter-Cité abandonne le projet d'implanter à Montréal et à Québec la 3e chaîne commerciale de télévision. Celle-ci aurait dû commencer à opérer en septembre prochain. Mais après trois ans d'effort et de multiples tentatives, il devenait de plus en plus évident que Télé Inter-Cité et son président, M. Frank Delaney, n'arriveraient pas à recueillir les fonds nécessaires à la mise en place de ce 3e réseau.

Télé Inter-Cité abandonne donc. Cette décision était devenue pratiquement inévitable depuis la décision du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), fin décembre dernier, de refuser l'association de Télé Inter-Cité avec le groupe Civitas. De ce mariage de raison en serait sortie Télémutuel, une télévision que plusieurs avaient vite imaginée (à raison, nous semble-t-il) à l'image de CJMS. Civitas contrôle, en effet, le réseau radiophonique Radiomutuel. Mais le CRTC, après avoir écouté les parties en audiences publiques à Québec le 11 décembre dernier, décidait moins de deux semaines plus tard de s'opposer à cette union.

Comme M. Delaney le disait hier dans l'entrevue qu'il accordait au JOUR, c'était là le coup de grâce pour Télé Inter-Cité. Et peut-être aussi pour la 3e chaîne de télévision au Québec.

Car des rumeurs persistantes veulent que le CRTC ne tiennent plus tellement à cette 3e chaîne. L'organisme fédéral aurait même encouragé M. Delaney à abandonner le projet. Sans confirmer cette rumeur, M. Delaney a néanmoins admis que le CRTC était devenu beaucoup moins enthousiaste face au projet de la 3e chaîne. Et toujours d'après M. Delaney, ce projet sera très probablement gelé pendant quelques années, le temps que tout le monde ait le temps de faire le point. Ce qui se passera, car on peut facilement imaginer qu'un projet d'une telle envergure ne pourra refaire surface qu'après mûres réflexions. Pour plusieurs, c'est donc la fin d'un rêve...

Il y a trois ans...

Un rêve qui avait commencé il y a un peu plus de trois ans. C'est en décembre 1972, en effet, que le CRTC a annoncé qu'il était prêt à recevoir les deman-

des de permis pour une 3e chaîne de télévision de langue française à Montréal et à Québec. Cette idée d'un 3e poste dans les grands centres canadiens est une politique générale du CRTC. Elle vise à permettre la décommercialisation de Radio-Canada tout en laissant l'actuelle et unique télévision privée commerciale avec un concurrent. Et à l'époque, évoquer un réseau de télévision c'était un peu parler d'une mine d'or.

Les concurrents vont être nombreux aux audiences du CRTC du 10 décembre 1973. Les groupes en présence: la Corporation Civitas (Radiomutuel-CJMS) Télé Inter-Cité (Frank Delaney, principal actionnaire et propriétaire de Radio Inter-Cité, trois postes en province), Radio-Futura (Jack Tietolman, propriétaire de CKVL, qui ne demandait que le permis de Montréal), et CTVM (télévision coopérative pour la région de Québec). Un autre groupe, CTVM, allait retirer au début de novembre 1973 sa demande de permis pour la région de Montréal: devant être une télévision coopérative et n'arrivant cependant pas à recueillir une adhésion significative des organismes représentatifs du milieu, CTVM demande un temps de réflexion supplémentaire. Le CRTC refuse-



ra d'octroyer à CTVM le délai demandé.

Et c'est le 4 avril que le CRTC rendra publique sa décision d'accorder le permis d'exploitation de la 3e chaîne à Télé Inter-Cité. Obligation était alors faite à cette dernière de commencer à émettre à Montréal (au canal 29 de la bande UHF) et à Québec (sur le canal 2 de la bande VHF) dès le mois de septembre 1975. Quelques mois plus tard, cependant, Télé Inter-Cité demandait au CRTC un délai qui lui sera accordé. "Nous avons des difficultés à trouver des emplacements pour nos studios de Montréal et de Québec, et nos architectes exigeaient

14 mois pour les construire", explique M. Delaney. Ce n'était donc pas des difficultés d'ordre financier. Télé Inter-Cité allait entrer en ondes en septembre 1976.

Les coûts grimpent

Mais au mois d'août 1974, à la suite d'une révision complète de toutes les données du projet, il apparaît que le coût de ce 3e réseau s'élève à \$18 millions, et non plus à \$12 millions comme il avait été indiqué au moment de la présentation de la demande devant le CRTC. Les raisons de cette augmentation subite: l'inflation et le climat économique incertain.

"Plusieurs actionnaires, à cause de la situation économique et de l'accroissement considérable des coûts, explique M. Delaney, décidèrent de ne pas souscrire au projet. Nous avons alors parcouru les quatre coins du Québec pour solliciter l'investissement supplémentaire en capital-actions (qui se chiffrait à \$2 millions); mais nous avons dû constater qu'en raison de la conjoncture économique, l'unique solution consistait à faire appel à un leader financier".

Les sociétés québécoises à caractère public,

comme la Société générale de financement, ont refusé "pour des raisons propres à chacune". Il ne restait donc plus que les compagnies à caractère privé. "Finalement en mars 1975, rappelle M. Delaney, nous avons des pourparlers très actifs avec la Corporation Civitas et la Société de placements Timmins". C'est cette dernière qui a d'abord été retenue par Télé Inter-Cité. Et après six mois de pourparlers, un accord était signé avec Timmins lui accordant une option qu'elle aurait dû exercer le 1er août 1975. Ce qu'elle ne fit pas.

Il ne restait plus alors que Civitas. Les discussions avec ce dernier allaient commencer le 4 août, et le 21 octobre on apprend qu'un accord était intervenu entre Civitas et Télé Inter-Cité. Télémutuel venait de naître, presque officiellement. Ce qui n'a pas manqué de provoquer de violentes réactions qui allaient se concrétiser par la formation d'un front commun de groupes populaires, dans lequel on retrouve la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et l'Institut canadien d'éducation des adultes tous les deux très actifs dès le début dans le débat sur la 3e chaîne.

On connaît la suite. Et la fin.

Grâce à une lère subvention de la Direction du cinéma La "Chronique des Indiens" de Lamothe est diffusée en France

La direction générale du cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications du Québec vient d'accorder une subvention au conseil Attikmek montagnais afin d'organiser en France une tournée d'une série de 5 films du cinéaste québécois Arthur Lamothe et intitulée "Chronique des Indiens du Nord-est québécois".

C'est à la suite d'une demande de l'Union française des oeuvres laïques d'éducation par l'image et le son, (UFOLEIS) que cette subvention a été accordée au conseil Attikmek montagnais, organisme qui regroupe les réserves indiennes de la Mauricie, du Lac St-Jean et de la Côte-Nord, et qui vise à défendre les intérêts et répondre aux besoins des Amérindiens du Québec.

Le nom d'Arthur Lamothe n'est pas inconnu dans le milieu cinématographique

québécois. Tout récemment, il recevait le Prix de la critique québécoise 1975 pour l'un des films de la série "Chronique des Indiens du Nord-Est". L'idée de la série est née en 1972, mais déjà elle était en germe dans la pensée d'Arthur Lamothe depuis longtemps. Déjà au cours de tournages, Arthur Lamothe avait été mis en contact avec le fait indien au Québec et s'était pris d'une sympathie toute particulière pour celui-ci. "Chronique des Indiens du Nord-est" témoigne de l'amitié qu'éprouve le cinéaste pour les Amérindiens du Québec, et les documents qu'il a tournés sur eux sont d'une beauté et d'une émotivité rares. Cette série, qu'Arthur Lamothe pense encore devoir développer, se révèle être un témoignage inestimable sur une des communautés du Québec, la première en fait, trop longtemps

oubliée et négligée.

La tournée a commencé le 10 février par la présentation officielle de la série à la presse et au public au centre culturel de Paris-Bondy. Elle se rendra ensuite à Toulouse et dans sa région, à Poitiers, à Tullés, à Limoges, et enfin à Clermont-Ferrand. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette tournée connaisse une extension vers d'autres villes de France.

Outre Arthur Lamothe, le groupe qui se rendra en France se composera d'une représentante amérindienne du conseil Attikmek montagnais, Madame Thérèse Roch, ainsi que de l'ethnologue Rémi Savard de l'Université de Montréal, spé-

cialiste des Indiens du Québec, qui a agi à titre de consultant pour cette série de films, et qui les présentera à la maison de la culture de Creteil, des 10 au 13 mars, dans le cadre d'une rencontre internationale du cinéma ethnologique.

La subvention, d'une somme de \$4,211, qui vient d'être donnée est en fait la lère qu'accorde la nouvelle Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel, de par le mandat que lui confère la Loi sur le cinéma de promouvoir le cinéma québécois et de coordonner sa représentation dans les festivals et autres manifestations cinématographiques au Québec et à l'étranger.

Trois soirées pour "Le soleil a pas d'chance"

Les amateurs de bon cinéma vont avoir la possibilité de voir ou revoir le film, maintenant célèbre, sur l'élection de la Reine du Carnaval de Québec: "Le Soleil a pas d'chance", produit par l'Office national du film et réalisé par Robert Favreau. En effet, c'est dans le cadre de Ciné-Participation qu'a été organisée une série de représentations exceptionnelles de "Le Soleil a pas d'chance" les 24, 25 et 26 février à midi et 20 heures au Cinéma ONF, 550 ouest rue Sherbrooke à Montréal.

D'une durée de presque trois heures, on se souviendra que le film "Le Soleil a pas d'chance" avait failli ne pas être vu à la suite d'une in-

terlocutoire qu'avait obtenue le Carnaval de Québec Inc. Depuis la critique a louangé le film et le public a renchéri.

Il est rare que l'on puisse lire sous la plume d'un critique, en l'occurrence Pierre Perreault (La Presse) parlant du film: "C'est du direct, un film maudit, un film sublime, de loin le meilleur film québécois présenté cette saison". De la même façon, Jean-Pierre Tadros (Le Jour) affirme que le réalisateur a fait là une oeuvre admirable de documentaliste.

Un débat, animé par Guy Fournier, suivra chacune des projections de ce film-choc qui a tant fait couler d'encre.

Le CRTC à Radiomutuel et Télémedia Abonnez-vous à "nouvelles Télé-Radio"

(par J.-P. T.) - Le Conseil de la radio-télévision canadienne a rendu public hier sa décision de renouveler les licences d'exploitation des deux réseaux radiophoniques Télémedia et Radiomutuel.

Le réseau Télémedia est constitué des stations CKAC Montréal, CHLN Trois-Rivières, CHLT Sherbrooke, CKCH Hull, KCVQ Québec, CJBR Rimouski et CJMT Chicoutimi. Quant au réseau Radiomutuel, il se compose des stations CJMS Montréal, CJRS Sherbrooke, CJTR Trois-Rivières, CJRP Québec et CJRC Ottawa.

Dans des décisions absolument identiques pour

les deux réseaux, le CRTC indique qu'ils devraient s'alimenter à des sources plus variées, plus importantes et plus complètes en information. "Le CRTC est d'avis que la plupart des stations de radio et de télévision de langue française au Canada devraient souscrire à "Nouvelles Télé-Radio Ltée", le service français de Broadcast News".

C'est donc avec insistance que le CRTC invite les deux réseaux à souscrire à cette agence de nouvelles, à profiter de ses services et à apporter, grâce à ses reportages, un supplément d'information au service de base de cette agence. Le but de cette décision, note le CRTC, est de

contribuer à rendre plus adéquates les sources d'information qui alimentent actuellement les entreprises de radiodiffusion de langue française au Canada. Ce qui explique donc tout.

Le CRTC n'est donc pas impressionné par l'an-

nonce, en octobre dernier lors des audiences publiques, de la mise sur pied d'une Agence de nouvelles sonores Mutuelle. Le réseau Radiomutuel avait en effet déclaré qu'il ne trouvait aucun avantage à souscrire à Broadcast News.

\$6 millions pour réunir les Beatles une heure!

NEW YORK (AFP) - Un industriel de l'électronique et promoteur musical américain a offert \$6 millions aux quatre membres de l'ancien groupe de pop music anglais des Beatles pour qu'ils acceptent de rejouer ensemble à l'occasion d'un concert unique d'une durée d'une heure.

Le promoteur, M. Mike Matthews, a estimé qu'un tel concert, télévisé dans le monde entier et filmé pour le cinéma, devrait rapporter plus de \$65 millions.

La somme proposée aux ex-Beatles dépasse toutes les bourses jamais offertes à Mohammed Ali pour ses combats, a-t-il fait remarquer.

Les quatre musiciens, qui se sont séparés il y a quelques années, n'ont pas encore donné de réponse.

Quand le temps corrompt la chair... Pour Tous

Le jardin qui bascule

un film de Guy Gilles

DELPHINE SEYRIG
JEANNE MOREAU
PATRICK JOUANE

À L'AFFICHE **LE PARISIEN 5**
480 Ste CATHERINE O. 866-3856

Bergman-Mozart

UN CHEF-D'OEUVRE

La Flûte Enchantée

un film d'INGMAR BERGMAN

Bientôt au Cinéma VILLERAY

les productions BEAU BEC présentent

Le Grand Cirque Ordinaire

La Stepette Impossible

19 au 21 fév. 21h 30

LIBRAIRIE DU CINEMA
OUTREMONT

1248 Bernard
reserv: 277-3186

Vos vœux
UNICEF,
c'est
l'avenir
d'un enfant



WILLIAM I. KAUFMAN

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS-SPECTACLES DANSANTS

La Portugaise
Casa Portuguesa

Sam. 8 et 11h Dim. 8h
NICKY VERRIÈRE
19-20-21-22 février
Jeu. Ven. 9h
GERMANO ROCHA
Alain Turgeon à la guitare
Pour la danse:
RUI MATEUS à l'accordéon



Danielle Oderra
26-27-28-29 février

Pas de frais de spectacle
ni de couvert ou minimum

Rés: 844-3491-92 en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine

"One Flew Over The Cuckoo's Nest" rafle 9 nominations aux Oscars

LOS ANGELES (AFP) — Le film de Milos Forman "One Flew Over The Cuckoo's Nest" a cumulé les

Rebondissement au procès Pasolini

ROME (AP) — Le procès du jeune Giuseppe Pelosi, 17 ans, accusé d'avoir assassiné à coups de massue le 2 novembre dernier à Ostie le poète et metteur en scène Pier Paolo Pasolini, a été suspendu lundi après que la police eut annoncé disposer d'éléments nouveaux prouvant que l'adolescent n'a pas agi seul.

Le colonel de la police Giuseppe Vitali a en effet informé le tribunal pour enfants qu'il était entré en possession de nouveaux éléments à propos de la mort de Pasolini.

Le tribunal, qui

siège déjà depuis trois semaines, a décidé de suspendre ses audiences jusqu'au 26 février.

Il y a 48 heures, la police a procédé à l'arrestation de deux frères, Giuseppe et Franco Borsellino, âgés respectivement de 16 et 14 ans, qui affirment avoir participé au meurtre de Pasolini.

Pelosi a toujours assuré de son côté avoir agi seul pour se défendre des propositions homosexuelles du poète. Les amis de Pasolini croient pour leur part que sa disparition est le fruit d'un complot qui pourrait être d'origine politique.

honneurs hier à Los Angeles au cours des procédures de sélection en vue de l'attribution des 48èmes "Academy Award" du cinéma.

L'oeuvre du metteur en scène tchécoslovaque a fait l'objet de neuf nominations, notamment celle du meilleur film, celle du meilleur acteur (pour le rôle tenu par Jack Nicholson), celle de la meilleure actrice (Louise Fletcher) et celle de la meilleure mise en scène.

Outre Jack Nicholson, quatre autres comédiens ont été sélectionnés pour la

course à l'Oscar: Al Pacino, pour son rôle dans "Dog Day Afternoon", Walter Matthau ("The Sunshine Boy"), Maximilian Schell ("The Man In The Glass Booth") et James Whitmore ("Give'em hell, Harry").

L'actrice française Isabelle Adjani a été retenue pour l'Oscar de la meilleure interprète féminine pour son rôle dans "L'histoire d'Adèle H.". Avec elle, Ann Margret ("Tommy"), Glenda Jackson ("Hedda") et Carol Kane ("Hester Street") ont été sélectionnées.



Jack Nicholson, en nomination comme meilleur acteur.



En nomination pour la meilleure actrice, de haut en bas, à gauche: Isabelle Adjani, Carol Kane; à droite: Ann-Margret, Louise Fletcher et Glenda Jackson.

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35. "Femme et chef d'entreprise", avec Claude Bourg et "Le travail des femmes" avec Chantal Kirsch. **Cinéma** (R.C.) à 14h30: "Le joli mai". Documentaire réalisé par Chris Marker, avec Yves Montand, sur la vie des Parisiens, leurs préoccupations et leur conception de la vie. (France 1962).

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: La multiplicité des formats dans les chaînes d'alimentation. La conversion au système métrique. La Commission des loyers: bilan et actualisation.

Cinéma canadien (R.C.) à 23h: "Poussière sur la ville". Drame psychologique réalisé par Arthur Lamotte, avec Guy Sanche, Michèle Rossignol et Henri Norbert. D'après le roman d'André Langevin. Un jeune médecin, installé dans une petite ville minière, découvre que sa femme a une liaison avec un chauffeur de camion. (Québec 1967).

Festival Jane Fonda (T.M.) à 23h15: "Cat Ballou". Western d'E. Silverstein, avec Jane Fonda, Lee Marvin, Dwayne Hickman et Michael Callan. Une jeune institutrice revient au ranch de son père dans le Wyoming. (E.U. 1965).

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Ca-

bano et Tricofil: le point sur deux expériences à participation populaire.

Le point du jour (CKAC) à 14h: Pierre Pascau reçoit Han Suyin, écrivain.

Théâtre

Au Patriote-en-haut, une comédie de Jean Barbeau "La coupe stainless", avec Yves Corbeil, Michel Forget, Pierre Labelle, Monique Joly, Francine Ruel et Claudette Auchu. Une autre comédie, "Les vilains" au Théâtre Port-Royal, avec entre autres, Luc Durand et Andrée Boucher. Deux filles qui se racontent au Théâtre de Quat'Sous,

LA CROUTE

191 St-Paul o.
Vieux Montréal

"Pour un peuple sans histoire, on est un peuple plein d'un". G. Vigneault

LE RÊVE DU DIABLE

Spect. 21h30 et 23h30
Jeudi vend. Sam.

\$1.50 Permis S.A.Q.

"Jeudi soir en pleine face" de Michel Beaulieu.

Cinéma

A la Cinémathèque québécoise, "Europe 51", un film de Roberto Rossellini, avec Ingrid Bergman et Giulietta Massina, et dans le cadre de la série "Cinéma canadien", un beau film de Claude Jutra "Wow". Au Campus Loyola, "Hiroshima mon amour" d'Alain Resnais et "Que la bête meure" de Claude Chabrol.

Variétés

Suzanne Garceau reprend son "Off Broadway" qu'elle avait présenté l'automne dernier au Quat'Sous, cette fois dans une version dépouillée et condensée, plus axée sur la musique que sur le théâtre; elle est accompagnée de cinq musiciens et c'est au Patriote. A l'Evêché cette semaine, c'est Renée Claude qui y présente son spectacle, accompagnée de deux Michel guitaristes: Robidoux et Lefrançois.

UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT!
85.000 SPECTATEURS EN 5 JOURS ET LA PRESSE MONDIALE CONSACRENT ROBERT CHARLEBOIS VEDETTE INTERNATIONALE...

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

SAMEDI REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE à 11:45 P.M. aux BERRI-VILLERAY-MERCIER

POUR TOUS

RAFRAN CINEMATOGRAFICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS dans

UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

mis en scène par DAMIANO DAMIANI musique de ENNIO MORRICONE

HORAIRE: BERRI-MERCIER-VILLERAY 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30
VERDUN: SEM.: 7.00 - 9.10
SAM-DIM: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30

aussi: sujet court en soirée "PORTRAIT DE FEMME MONIQUE PROULX" un film de Robert Ménard

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115	MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577	VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092

ST-JEAN Capitol	ST-JÉRÔME Rex	JOLIETTE Joliette	VALLEYFIELD Paris	ST-HYACINTHE Maska
TERREBONNE Terrebonne	GRANBY Les Galeries	STE-THÉRÈSE George	VARENNES Varenes	QUÉBEC Frontenac
				DRUMMONDVILLE Drummond

GARÇONS ET FILLES

Si vous êtes admissible en **Secondaire I ou II français** et que la danse vous intéresse, présentez-vous aux auditions que tiendront Les Grands Ballets Canadiens pour choisir des candidats éligibles au cours "concentration ballet" donné, à partir de septembre 1976, à l'école Pierre Laporte de la Commission scolaire Ste-Croix, à Montréal, au niveau secondaire I et II français.

Les élèves admis bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux domiciliés en dehors de Montréal, d'une bourse de subsistance jusqu'à concurrence de \$1,000.

Les filles admises en Secondaire I devront avoir complété deux ans de cours de ballet, tandis que celles du Secondaire II, au moins quatre années.

Les garçons devront avoir étudié le ballet au moins un an pour le programme de Secondaire II et peuvent être reçu au Secondaire I sans prérequis.

Présentez-vous

au studio des grands Ballets
Canadiens
5415 Chemin de la Reine-Marie

Pour plus de renseignements, téléphonez à:

Madame Lucie Côté, 487-1232

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Toujours la CECO

R

*Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.*

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

- HORizontalement**
- Souvent flambés - Dernière chance, dans une lettre.
 - Sacrez votre camp! - A Rome, on fait comme lui.
 - Groupe de sporanges chez les fougères - Mange les automobiles.
 - Tout ustensile métallique pour usage domestique.
 - Autre nom de l'aurochs - Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. - Exister.
 - Fleurs qui poussent dans les Pyrénées et les Alpes.
 - Mène à Paris - Dans une pièce de théâtre - Et le reste.
 - De façon froide.
 - Carte à jouer - Interjection - Partie du mouton, découpée pour la consommation.
 - Support pour accrocher les vêtements - Contribuer, Concourir.
 - Préfixe privatif - Aversion pour quelque chose.
 - Ralentissement d'un liquide organique qui circule - Affaiblis.

- Comme le rythme yé yé.
- Classée par séries.
- Préposition - Faites avec négligence ou abandon.
- Conjugaison - Chez les Juifs, viande abattue selon les rites.
- Un député unioniste - Interjection.
- Rang qu'occupe, par le nombre de ses députés, le parti de Choquette - Article contracté.
- Il a trop bu - Grossier, lourd.
- Bientôt remplacés par des kilomètres - Petite femme.
- Selon un certain puriste, ce mot devrait remplacer rondelle - Travaux d'écoliers.
- Argile rouge - Filou qui dévalise les hôtels - Article simple.
- Masse de neige durcie - Peut être pascal.

Solution du dernier numéro

1	C	H	E	Q	U	E	S	T	R	A	C
2	O	G	U	S	T	A	T	I	O	N	S
3	I	R	A	I	E	C	U	A	L	E	
4	F	A	R	C	E	S	E	S	E	T	
5	F	R	E	O	N	L	M	U			
6	E	N	O	V	I	C	I	A	T		
7	U	E	Q	U	I	T	A	T	I	O	
8	R	E	V	U	E	S	M	E	M	I	
9	N	O	E	I	M	B	E	R	O	E	
10	L	I	L	I	T	O	U	O	C		
11	L	O	U	T	R	E	S	E	U	L	
12	E	N	E	S	U	E	R	A	S		

- VERTICALEMENT**
- On en trouve des 33, des 45 ou des 78 - Taureau sacré.



le sombre vilain

SAVAIS-TU QUE JÉROME CHOQUETTE SE PRÉSENTE DANS OUTREMONT

OUI, IL VEUT FAIRE MENTIR LE DICTON QUI DIT QUE LE COMTÉ EST TELLEMENT LIBÉRAL QU'ON POURRAIT Y FAIRE ÉLIRE UN COCHON SI ON LE PRÉSENTAIT AVEC UN RUBAN ROUGE AUTOUR DU COU

AH BON? IL SE PRÉSENTE SANS RUBAN?

Hi hi hi

L'homme du nord

JAWS DEUXIÈME PARTIE!

POPOM

BON DIEU! ENCORE UN REQUIN!!

?!?

BONJOUR! VOULEZ-VOUS TOURNER DANS MON PROCHAIN FILM?

HOLLYWOOD

LE SUCCÈS RAMOLLIT TOUT LE MONDE, DE NOS JOURS!...

A SUIVRE... © LÉPROHON 76

JAUNES D'ŒUFS

couches-tu encore avec le fils du laitier?...

il n'y a jamais rien eu entre lui et moi!

évidemment qu'il n'y a jamais rien eu entre vous! vous étiez toujours bien trop collés l'un à l'autre!!

28 LE JOUR, le mercredi 18 février 1976

Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TÉLÉ 7 JOURS** EN VENTE PARTOUT

TÉLÉ!

appartenant à des Québécois

Une consultation qui n'aura été qu'une prise de contact

Textes d'André Chartrand

Pour la première fois, le Conseil québécois de la Jeunesse, des Loisirs, des Sports et du Plein air tenait jeudi dernier à Montréal une journée de consultation auprès de tous les intervenants en loisir de la région montréalaise.

Intervenants municipaux, scolaires et privés; intervenants des secteurs sport, socio-culturel et plein air; toutes personnes ou groupements impliqués dans le développement du loisir étaient invités à formuler commentaires et suggestions susceptibles d'apporter un éclairage détaillé des problèmes particuliers de l'agglomération montréalaise.

L'objectif premier du Conseil québécois était donc de recueillir les attentes de ceux qui assumeront les applications de la constitution du futur ministère des Loisirs et les politiques d'investissement monétaire dans une région diversifiée et fort complexe comme celle de Montréal.

M. Arthur Sheedy, président du Conseil et professeur titulaire au département d'éducation physique de l'Université de Montréal, déclarait d'ailleurs à l'ouverture de l'audition publique "qu'il est très important de connaître la couleur de la région afin que les recommandations vous concernant que nous transmettrons à M. Paul Phaneuf, le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, soient le reflet aussi fidèle que possible de vos aspirations".

Mais dès le début de l'audition, il est nettement apparu que les divers intervenants avaient été pris de court pour l'annonce de cette consultation organisée par le Service régional des loisirs de Montréal (SRLM), puisqu'aucun d'entre eux n'a pu présenter un mémoire détaillé de ses besoins et préoccupations.

Décalage dans les convocations

Nous avons finalement appris de la bouche de M. Yves Desmarais, le directeur du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, quelle en était la raison. Il appert en effet que tous les gens présents n'ont reçu que peu de jours avant la tenue de la consultation un avis de convocation. "Ce qui est nettement insuffisant pour monter un dossier étoffé", a laissé savoir M. Desmarais.

Interrogé à ce sujet, M. Luc Ouimet, le directeur général du SRLM, a répondu que des impondérables avaient occasionné un décalage dans les convocations.

De toute façon, le Conseil québécois a bien l'intention de corriger cette lacune. Considérant que la consultation de la semaine dernière ne serait en définitive qu'une prise de contact avec les divers types d'intervenants et l'image composite de la région, le Conseil poursuivra la consultation dans un cadre moins formel afin de permettre à tout le monde de se prononcer. En effet, 1,100 convocations ont été envoyées mais seulement 24 intervenants se sont présentés.

Attitude inexplicable

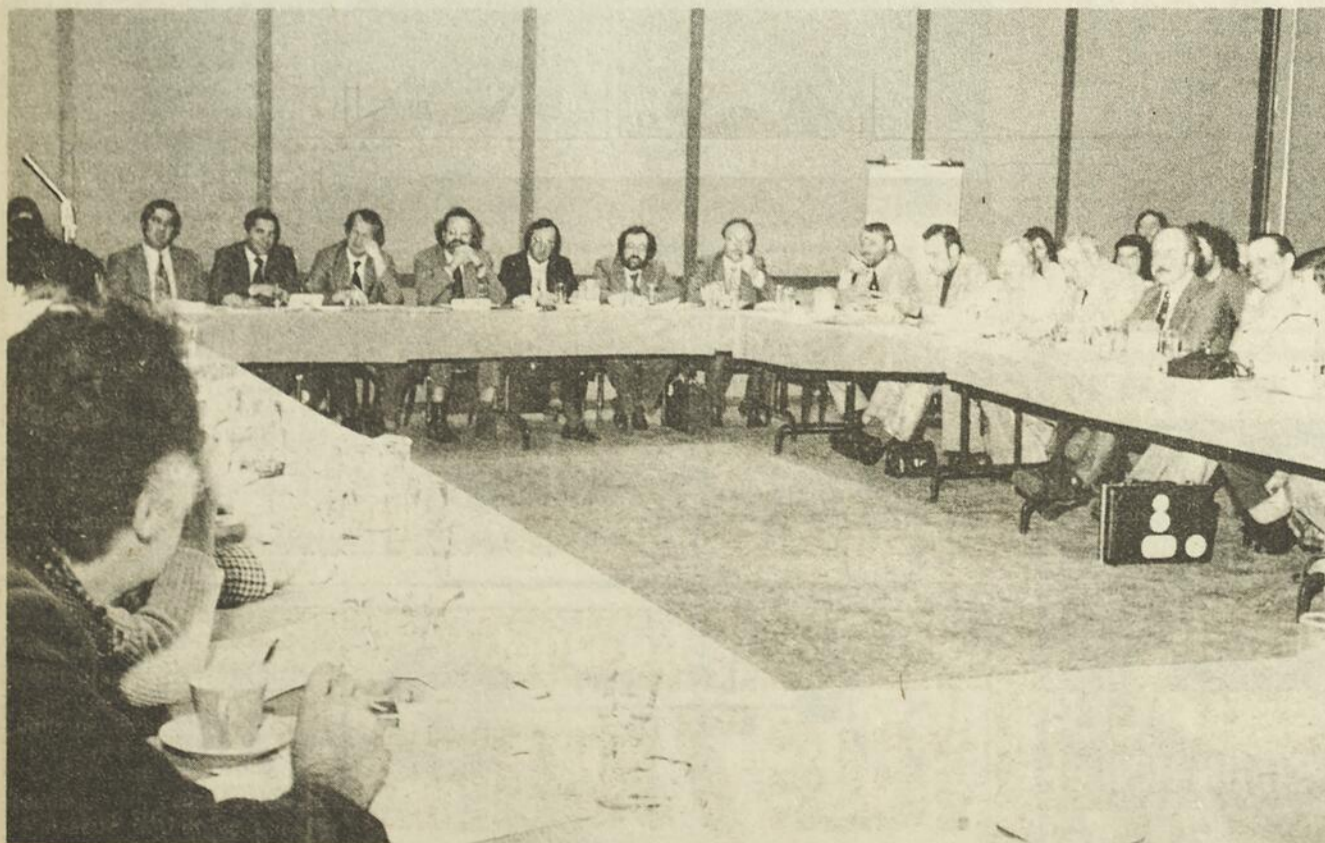
M. Desmarais a d'ailleurs fait l'intervention la plus remarquée. Notant que c'était une des premières fois qu'on voulait bien consulter son service il s'est dit surpris de l'attitude du HCJLS qui, semble-t-il, ne daigne même pas "nous entendre avant d'élaborer ses politiques municipales de loisir".

Enumérant ensuite les nombreux problèmes de Montréal (densité de la population, déficience des installations, absence d'aide du gouvernement provincial, besoins différents des groupes ethniques, etc.), M. Desmarais a conclu son intervention en exigeant d'être entendu plus longtemps que la période de dix minutes allouée à chaque intervenant.

Haro sur la délimitation des régions

Autre intervenant remarqué, la Fédération du sport scolaire du Québec a mis le haro sur la délimitation des régions sportives, de la Société des Jeux du Québec, qui lui pose des problèmes qui ne sauraient être réglés sans un effort de concertation, dit-elle. Le chevauchement de deux et parfois trois commissions scolaires met un frein à la participation à cause de frictions issues de la duplication des juridictions.

Des 24 participants à cette journée, 12 étaient des groupes professionnels dont les interventions portaient surtout sur les structures du loisir, alors que les 12 autres représentaient des groupes de bénévoles, qui ont par conséquent rendu des témoignages plus humains, à l'image de leurs préoccupations (pollution, aménagement des espaces verts...).



(Photo: Claire Beaugrand-Champagne)

Même si l'avis de convocation à la première consultation du Conseil québécois de la Jeunesse, des Loisirs, des Sports et du Plein air portant sur la région montréalaise n'était parvenu que peu de temps avant qu'elle soit tenue, plusieurs personnes impliquées dans le développement du loisir étaient présentes pour faire valoir leur point de vue.

Le chien de garde du HCJLS

Quand le gouvernement actuel, par un arrêté en Conseil, en mars 1972, constitua le Conseil québécois de la Jeunesse, des Loisirs, des Sports et du Plein Air, il fit d'une pierre deux coups. Il se dotait premièrement d'un organisme consultatif que l'incohérence des politiques du HCJLS rendait nécessaire. Et puis il répondait à bien des attentes en permettant à la population en général et aux multiples intervenants impliqués dans le développement du loisir d'être entendus (sans pour autant voir leurs désirs considérés, comme en fait foi le tollé de protestations que souleva le dernier projet de loi sur le futur ministère des Loisirs).

"Notre rôle essentiel consiste à véhiculer auprès de M. Phaneuf les besoins et préoccupations de la population et des groupes de loisir". Telle est la définition que donne du Conseil québécois son secrétaire-général, M. Gérard Soulard.

Et ce dernier d'expliquer que les citoyens sont malheureusement bien loin des décisions, qu'il faut tenir compte de la collectivité, et que c'est le rôle du Conseil de faire en sorte que les politiques gouvernementales en terme de loisir reflètent le mieux possible les désirs de la population.

Les mandats

Entreprenant sa troisième année, le Conseil québécois n'a pas chômé depuis. Seulement en 1974, il a reçu comme mandat du HCJLS l'étude de plusieurs dossiers, telle l'étude de l'opportunité de la création d'un ministère du Loisir et l'analyse du document intitulé "l'étude en vue de définir les régions du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports". Mais les membres du Conseil québécois n'en sont pas restés là. Il se sont eux-mêmes élaborés des mandats tout aussi divers que l'étude du rapport du Comité d'étude sur la création de l'Institut des sports du Québec que des commentaires en rapport avec l'enseignement de l'éducation physique à l'école.

Pour l'année en cours, les mandats confiés par le ministre responsable du Haut-Commissariat sont l'analyse d'un projet de loi-cadre sur le loisir au Québec, et l'analyse des programmes du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et du ministère des Affaires culturelles, afin d'en dégager les aspects et les composantes intégrales au programme d'un éventuel ministère du Loisir au Québec.

A la merci du Conseil des ministres

De plus, le Conseil québécois veut qu'une loi le crée. "Car il est anormal que nous puissions disparaître du jour au lendemain parce que le Conseil des ministres le veut ainsi", commente M. Soulard.

C'est pourquoi figure notamment parmi les objectifs généraux du Conseil la volonté de "donner au Conseil québécois un statut qui permettra à la population du Québec et aux divers organismes de loisir d'être assurés de la présence et de l'efficacité d'un appareil consultatif bien structuré dans le domaine du loisir au Québec".

Mais M. Soulard nous assure que le Conseil ne désire pas pour autant devenir un organisme avec des pouvoirs décisionnels. "Nous demeurerons un organisme consultatif car autrement nous perdrons notre crédibilité", estime-t-il.

En fait, le Conseil québécois est un peu le chien de garde du HCJLS car il s'attaque à tout ce qui cloche. N'est-il pas responsable du vire-capot du gouvernement Bourassa en ce qui a trait au ministère du loisir?

Lancaster, une 14e fois

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont annoncé hier l'engagement du quart-arrière Ron Lancaster pour une 14e saison dans la LCF.

Le contrat, signé lundi, met fin à des mois de spéculations au sujet du retour du vétéran de 37 ans.

En août dernier, Lancaster a déclaré qu'il en était à sa dernière saison en 1975, mais, à la fin de la saison, il a admis qu'il n'avait pas encore pris de décision finale.

Lancaster, qui détient le plus grand nombre de records comme passeur dans la LCF, a rejoint les rangs des Roughriders en 1963, après

avoir porté les couleurs du Ottawa pendant trois saisons.

Depuis son arrivée à Regina, les Riders ont toujours participé aux séries de fin de saison, remportant la coupe Grey en 1966, mais ils ont perdu en finale de la CFO contre Edmonton au cours des trois dernières années.

\$20 millions...Donahue!

PROVIDENCE — Les héritiers du pilote de formule un Mark Donahue, décédé l'an dernier à Zeltweg, en Autriche, ont déposé hier une plainte en dommages-intérêts de \$20 millions contre les fabricants de la voiture, des pneumatiques et du

casque utilisés par le conducteur américain.

Mark Donahue, ancien vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, père de deux enfants, avait succombé à une hémorragie cérébrale provoquée par un caillot de sang deux jours après son accident, le 17 août 1975, dans les essais libres du Grand Prix d'Autriche de formule un.

Le pilote avait déclaré avant d'être hospitalisé qu'il était sorti de piste à la suite d'une crevaison de son pneu de gauche. Il avait été touché à la tête par de nombreux débris métalliques.

La plainte déposée devant un tribunal du Rhode Island souligne que "les pneus n'ont pas résisté à la tension prévisible dans une course à grande vitesse, que son casque ne l'a pas protégé correctement et que le constructeur, Roger Penske, n'a pas équipé la voiture avec des pièces adéquates".

Le procès de Seattle, c'est fini

SAN FRANCISCO — La réunion des propriétaires de la Ligue nationale de baseball pour régler le cas des Giants de San Francisco, prévue pour mercredi, a été remise à vendredi, le tout afin de donner aux acheteurs Bob Short et Robert Lurie plus de temps pour faire leur présentation au bureau des directeurs des Giants.

D'autre part, le juge Frank Howard a ajourné hier le procès de Seattle contre le baseball et a remercié le jury en disant que, "à toute fin pratique", la poursuite de \$32.5 millions contre la Ligue était terminée. Toutefois, la poursuite tiendra jusqu'en 1977, alors qu'un club de l'expansion de la LA doit s'installer à Seattle.



Ron Lancaster... une 14e année

Du branle-bas dans le football amateur

par André Chartrand

Le football n'est plus pratiqué presque exclusivement dans la région métropolitaine comme c'était le cas il y a une dizaine d'années. Non pas que les deux dernières coupes Grey des Alouettes de Montréal aient servi précisément de stimulant pour les jeunes québécois, mais le football est l'un des sports choyés par ceux-ci depuis qu'il a été introduit dans la programmation sportive de nombreuses commissions scolaires à travers la province.

Aujourd'hui, aussi bien au Saguenay - Lac St Jean qu'en Mauricie, le football est bien établi et compte des milliers d'adeptes. Tant et si bien que la quantité d'entraîneurs qualifiés fait défaut.

C'est pourquoi la Fédération de football amateur du Québec tiendra au

cours des prochaines semaines une vaste campagne de perfectionnement, dont notamment des stages s'adressant aux entraîneurs arbitres et soigneurs.

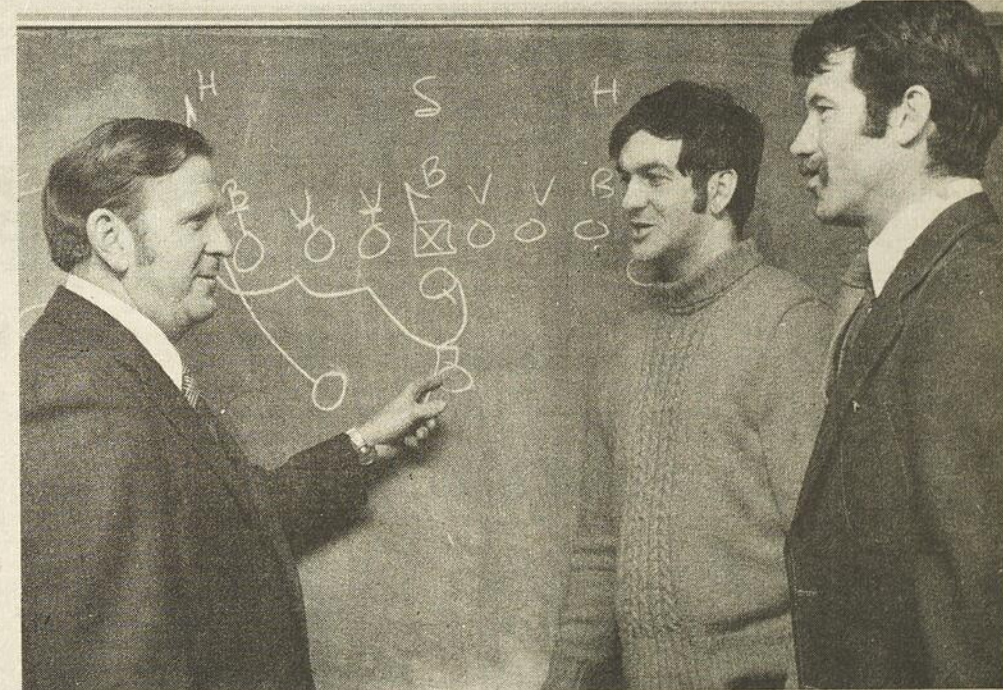
"Nous avons besoin de cadres, surtout des arbitres, si nous voulons assurer un développement harmonieux du football dans la province", nous explique M. Marcel Henry, le directeur technique de la FFAQ.

"C'est l'un de nos mandats que de veiller à ce que la technique enseignée aux jeunes soit correcte. On prend tout simplement en main le développement du football amateur. Il y a tant d'entraîneurs, d'arbitres ou de soigneurs qui ont à coeur d'oeuvrer pour le football mais qui malgré leur bon vouloir ne sont pas absolument compétents, qu'il est important de permettre aux intéressés de se perfec-

tionner", estime avec raison M. Henry.

Les stages de perfectionnement pour les entraîneurs s'adressent à tous ceux qui ont rempli cette fonction pendant au moins un an et se tiendront dans neuf villes du Québec: cégep de Sherbrooke le 28 février, cégep Vanier de Ville St-Laurent le 6 mars, au cégep de Saint-Jean, également le 6 mars, à la polyvalente Lavigne de Lachute le 13 mars, au cégep Limoilou de Québec et au cégep Maisonneuve de Montréal le 3 avril, à l'UQTR de Trois-Rivières le 10 avril, à l'école John F. Kennedy de Laval et enfin au cégep de Rouyn-Noranda le 24 avril.

Pour les stages d'entraîneurs, les Alouettes présentent Gene Gaines, Rod Rust et Dan Sekanovitch. Outre ces trois professionnels, plusieurs instructeurs québé-



Celui que plusieurs considèrent comme la matière grise du football au Québec, Jack Faichney, à gauche, discute d'un jeu avec Marcel Henry, le directeur technique de la FFAQ, et Gordon Cahill, le réputé instructeur des Scorpions de Laval.

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl \$3.95

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous trouverez:

- Comment bénéficier des garanties, "secrètes" de Ford - \$24.8 million (la rouille).
- Comment obtenir des ailes gratuites pour votre Astre, Vega, ou Toyota.
- Comment obtenir un moteur gratuit pour votre Astre, Vega ou Toyota.
- Comment obtenir des réparations gratuites sur les transmissions de GM.
- Liste des concessionnaires (700) recommandés et non-recommandés au Québec.
- La jurisprudence pour combattre les 12 rackets les plus fréquents.
- Les compagnies d'assurances à déconseiller.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1976.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.

ROULEZ SANS VOUS FAIRE ROULER

EDITION 76 \$3.95

Philippe Edmonston



CRITIQUE DES MODELES 1970-1976
LES GARANTIES "SECRÈTES" DE FORD, GM, CHRYSLER, TOYOTA etc...
CRITIQUES DE 700 GARAGES

LOUEZ OU ACHETEZ UN

Telecouleur

LIVRAISON RAPIDE Service de vendeur à domicile

expo 274-7688

de 9h a.m. à 9h p.m.



ALIGNEMENT

B.M. Inc.



AUTOS
FREINS

CAMIONS
SUSPENSION

Pièces de suspension garanties à vie "Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture".

TEL: 270-4244

7010 ST-DOMINIQUE, MTL

cois ayant largement fait leur preuve assumeront la tâche.

Les stages pour arbitres ont pour but d'initier et de perfectionner les officiels du Québec et de standardiser les normes d'arbitrage, et on en manque dramatiquement.

Quant aux soigneurs, fonction négligée du sport amateur québécois, les stages auront lieu le 20 mars à Québec et le 3 avril à Montréal. On y étudiera le traitement, la prévention et la réhabilitation.

A noter que les stages se dérouleront le samedi entre 9 et 17h et qu'ils seront bilingues. Le coût d'inscription est de \$5 et comprendra le repas et les notes de cours. De toute façon, si vous désirez de plus amples renseignements, communiquez avec la FFAQ.

Coopman veut ramener le hockey

SAN JUAN, Porto-Rico (AFP) — Mohamed Ali a intensifié lundi et hier son entraînement en vue de son championnat du monde contre le Belge Jean-Pierre Coopman, qui aura lieu vendredi soir, à San Juan.

Après avoir livré, lundi, 10 rounds de gants à toute allure contre Jimmy Ellis, Alonzo Johnson et Rodney Bobick, au cours desquels le champion du monde s'était borné à se cantonner sur la défensive, Ali a "tiré" 12 reprises hier.

Le tenant du titre a fait preuve de sa vitesse d'exécution habituelle. Il a gratifié les quelque 600 spectateurs qui ont payé \$5 pour assister à sa séance d'un spectacle offensif spécial.

Face à Bobick, après avoir passivement enduré pendant deux rounds les attaques au corps de son partenaire, Ali s'est soudainement fâché. Dans les deux reprises suivantes, il est pas-

sé résolument à l'attaque et a mitraillé Bobick sous tous les angles, à tel point que ce dernier a dû demander grâce.

Contre Ellis et Johnson, Ali s'est montré moins "méchant", se contentant de boxer en souplesse, en décochant quelques jabs spectaculaires mais sans appuyer démesurément ses coups.

Contrairement à certaines fausses rumeurs, Ali s'est préparé très consciencieusement pour son combat contre Coopman. "Ce Belge est beaucoup plus costaud qu'on ne le dit. Je n'ai pas commis l'erreur de le sous-estimer. Certes, je vais gagner avant la limite mais ce ne sera pas si facile et pour éviter toute surprise je me suis entraîné comme si je m'apprêtais à livrer 15 rounds devant lui" a-t-il déclaré.

D'autre part, Ali a contacté un léger rhume. Se-

lon Angelo Dundee, son manager, "c'est bon signe car, paradoxalement c'est toujours quand il se plaint de sa santé qu'Ali réalise ses meilleurs combats", a constaté Dundee.

Ali pèse actuellement 102kg500. Il compte descendre à 100 ou 101kg le jour du combat, ce qui lui donnerait un avantage de poids d'une dizaine de kg sur Coopman.

Le poids lourd belge Jean-Pierre Coopman a achevé hier sa préparation générale en salle en vue de son championnat du monde de vendredi soir contre Mohamed Ali.

Le boxeur flamand va néanmoins continuer à parfaire sa condition générale avec une heure et demie de course quotidienne. Charles de Jager, son manager, estime que son élève est dans une condition physique optimale. Une chose est certaine, c'est que le boxeur belge a préparé son champion-

nat du monde avec un sérieux et une conscience professionnelle exemplaires.

En 12 jours, Coopman a "tiré" environ 65 rounds contre ses quatre partenaires. Ces derniers se montrent tous enthousiastes au sujet de la forme de leur "patron". Le boxeur belge, en tout cas, arbore une mine splendide, il déborde de santé, il affiche une confiance extraordinaire:

"Je suis au summum de ma forme. Je ne me suis jamais senti aussi fort. On a bien tort de me désigner comme victime expiatoire d'Ali. Une chose dont je suis certain c'est que, vendredi soir, le titre de champion du monde des lourds appartiendra à la Belgique", affirme le "Lion des Flandres".

Coopman pèse actuellement 91.500 kg. Il compte se présenter sur le ring à 90 kg, son poids de forme habituel.

La perte de Messersmith affectera les Dodgers!

LOS ANGELES (AP) — Le gérant Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, croit que, en dépit de la perte d'Andy Messersmith "notre personnel de lanceurs se compare favorablement à celui des autres clubs".

Messersmith, un gagnant de 19 matches en 1975 alors qu'il utilisait son option, a obtenu le statut d'agent libre.

"J'espère qu'il va nous revenir, déclarait Alston hier, car tout le personnel se ressentira de la perte d'un Messersmith".

Alston espère que le gaucher Tommy John connaîtra des succès à son retour, à la suite d'une blessure au bras en 1974. Il espère également que le jeune Rick Rhoden, premier choix au repêchage en 1971, méritera un poste de débutant.

Alston croit personnellement que les joueurs et les proprios en viendront à une entente au sujet du contrat de base en négociations.

"Je suis peut-être optimiste, mais je crois

qu'on va tout régler, mais je ne sais quand".

Alston, à sa 23e saison comme pilote des Dodgers, a toujours aussi hâte à l'ouverture du camp d'entraînement.

"Nos gars sont revenus à la santé et je veux qu'ils aient la chance de le prouver".

La liste des blessés, l'an dernier, incluait les noms de Mike Marshall, Joe Ferguson, Bill Russell et Bill Buckner.

Les Dodgers ont fait l'acquisition du lanceur Ron Bryant comme

agent libre.

"Je suis optimiste à son sujet, a dit Alston en parlant de l'ancien lanceur de San Francisco. Il sait comment lancer et possède un bon contrôle. Il devra perdre quelques livres, mais Burt Hooton a réussi l'an dernier et il était très bon vers la fin de la saison".

Hooton, acquis des Cubs de Chicago en mai, a gagné 18 matches pour les Dodgers. Avec Don Sutton et Doug Ray, il est assuré d'un poste de débutant.

Ligue nationale

Lundi
Toronto 5, Washington 1
St-Louis 4, Californie 2

Hier
Rangers à Islanders
Philadelphie à Vancouver
Kansas City à Los Angeles

Aujourd'hui
Montréal à Toronto
Washington à Rangers
Islanders à Détroit
St-Louis à Los Angeles
Buffalo à Chicago
Minnesota en Californie
Boston à Kansas City

Section Patrick
J G P N Bp Bc Pts
Phil. 56 36 10 10 247 152 82
Isla. 56 29 15 12 216 137 70
Atla. 60 26 26 8 194 178 60
Rang. 57 21 30 6 184 235 48

Section Smythe
Chic. 57 24 17 16 176 161 64
Vanc. 56 23 23 10 187 190 56
St. L. 57 22 27 8 178 202 52
Min. 55 16 36 4 137 203 36
K. C. 56 12 37 7 136 240 31

Section Adams
Bos. 56 36 11 9 224 162 81
Buf. 57 32 16 9 239 169 73
Tor. 57 24 22 11 201 194 59
Cali. 58 20 31 7 179 200 47

Section Norris
Mont. 58 40 9 9 241 125 89
Los. A. 59 29 25 5 197 198 63
Pitts. 57 23 25 9 230 223 55
Dét. 58 19 32 7 158 221 45
Wash. 59 6 46 7 159 293 19

Les compteurs
Lafleur, Mt. 36 50 86
Clarke, Pha. 26 59 85
Mahovich, Mt. 27 52 79
Barber, Pha. 34 43 77
Pronovost, Pgh 38 34 72
Larouche, Pgh 32 40 72
Dionne, LA 33 38 71
Perreault, Buf 31 40 71
Sittler, Tor. 28 41 69
Ratelle, Bos 23 46 69

Association mondiale

Lundi
Aucun match

Hier
San Diego à Québec
Minnesota à Toronto
N.-Angleterre à Houston
Winnipeg à Edmonton

Aujourd'hui
Calgary à Cleveland
Phoenix à Winnipeg

Section canadienne
J G P N Bp Bc Pts
Win. 60 39 20 1 256 180 79
Qué. 57 35 18 4 256 221 74
Calg. 55 28 24 3 210 187 59
Edm. 59 21 35 3 200 250 45
Tor. 55 15 35 5 227 278 35

Section est
N.-Ang. 57 26 26 5 183 195 57
Cin. 57 25 31 1 212 244 51
Clev. 55 22 28 5 187 198 49
Ind. 57 22 33 2 157 175 46

Section ouest
Hous. 55 35 20 0 225 188 70
Phoe. 56 28 22 6 209 186 62
Minn. 55 28 23 4 195 200 60
S.D. 57 28 25 4 222 199 60

Les marqueurs
Tardif, Qué. 51 52 103
Nilsson, Wpg. 31 66 97
Hull, Wpg. 36 54 90
Hedberg, Wpg. 43 43 86
S. Bernier, Qué. 28 56 84
Cloutier, Qué. 45 35 80
Ftorek, Pho. 27 50 77
Lacroix, SD 21 53 74
Bordeleau, Qué. 25 48 73
Houle, Qué. 32 39 71
Ullman, Edm. 25 46 71

L.J.M.Q.

Lundi
Montréal 6, Laval 3
Sherbrooke 15, Shawinigan 1

Hier
Sherbrooke à Hull
Québec à T.-Rivières
Sorel à Chicoutimi

Aujourd'hui
Aucun match

Section Est
G P N Moy. Pp Pc
Qué. 57 31 19 7 267 231 69
T.-R. 58 30 23 5 312 285 65
Chic. 57 24 24 9 273 290 57
Sorel 57 20 28 9 235 299 49
Sha. 57 9 44 4 222 424 22

Section ouest
Sher. 58 41 11 6 415 227 88
Corn. 58 29 20 9 286 227 67
Mont. 59 29 23 7 276 233 65
Hull 59 24 29 6 250 268 54
Laval 60 19 35 6 249 301 44

Les compteurs
Dalpé, TR 57 71 128
Marsh, She 62 64 126
Locas, Chi 61 60 121
Sharpley, Hull 46 64 110
Dupont, Mont 57 52 109
Bossy, Lav 61 47 108
Brassard, Cor 54 51 105
Simpson, She 45 59 104
Leblanc, She 46 55 101
David, TR 44 56 100

Pour vous
abonner au

JOUR

Montréal	St-Hyacinthe	Rimouski
Laval	773-1951	723-5616
Rive-sud	Québec	Baie-Comeau
St-Jean (Iberville)	658-8920	Hauterive
331-8961	626-6925	589-5017
Sorel	Chicoutimi	Sept-Iles
742-3328	Jonquière	Port-Cartier
Granby	Kénogami	968-5044
469-3580	Ariva	
	543-1290	
	545-0139	
	Alma	
	662-5673	

Noli France — Air France

Vols A.B.C.

Montréal-Paris-Montréal

Départs: les Samedis et dimanches
de mai à septembre 76

Prix: \$299 à \$369

Location voiture

Hotel

Itinéraire routier etc....

SETA VOYAGES

1176 rue Drummond, Montréal

861-0200

861-3906

AUX GENS DE

VICTORIAVILLE ET

ARTHABASKA

Vous désirez recevoir quotidiennement Le
JOUR par camelot motorisé? N'HÉSITÉS PAS
et signalez:

752-2866

369-9343



La reproduction...

Parmi les sports les plus populaires du Québec il y en a un qui date du temps de nos ancêtres: la reproduction. Mais il paraît que c'est devenu un sport dangereux.

Aye, les gars, va falloir arrêter... Va falloir arrêter, ça a plus de bon sens... Va falloir arrêter, sans ça on va tous crever...

Je viens de voir ça dans la gazette hier, là, puis la peur m'a pris... D'après ce qu'il y avait écrit dans la gazette, là, il y a des savants qui calculent que bien vite, il va y avoir trop de monde dans le monde... Saviez-vous ça, vous autres?

Les savants ont calculé ça... Puis quand je dis les savants, je parle des gars qui ont fait des grosses études, là... Je ne parle pas des petits Jos Connaisants comme Téléphore Beaudoin, chez nous dans la Beauce... Téléphore lui, il se prononçait sur tout comme s'il avait été le pape, puis il était ignorant comme un député...

Eux autres, les savants, ils ont étudié la question avec des machines. Ça fait qu'ils peuvent pas se tromper... Toi, par exemple, tu vas faire une multiplication ou bien une division... Rien qu'avec ta cervelle puis ton crayon... Tu peux te tromper. Tu peux te tromper rien que d'un chiffre, puis ça fourre toute l'affaire à l'envers...

Mais si t'as une machine à calculer, elle, elle se trompe pas... Elle est pas capable de se tromper...

Quand même qu'elle voudrait se tromper, elle est pas capable. C'est mécanique, ça, ça peut pas manquer. Plus que ça, Ovide, le garçon à Thophile, qui se trouve à se trouver mon filleul, puis qui étudie à l'université, m'a conté l'autre jour qu'il y a des problèmes de chiffres, là, que ça prendrait trois ans à un homme pour trouver la réponse, puis que la machine à calculer peut la trouver, elle, dans un quart d'heure... C'est-y assez fort, ça...? C'est pas des peaux d'chien de farces. C'est comme ça, y paraît, que les Américains puis les Russes sont allés dans la lune. Quand ils ont atterri, là, c'est une machine qui tenait la roue... C'est quasiment pas croyable quand on y pense... C'est rendu que les machines sont plus intelligentes que le monde. Bien vite, aux élections, on va voter pour des machines au lieu de voter pour des députés... Dans le fond, ça serait peut-être bien pas pire!...

Ça fait que... Pour revenir à mon affaire, là... on s'est éloigné un peu avec ces machines-là, les savants ont compté le monde qu'il y a sur la terre... Puis ils ont trouvé qu'il y en a trop. Puis pas mal trop. Assez en tous les cas, que ils nous ont avertis que si on continue à faire des petits comme des lapins comme on fait depuis des années, ce qui va arriver, c'est qu'un beau matin, on va se réveiller puis il n'y aura plus de quoi manger pour tout le monde...

Comme c'est là, là, aujourd'hui en 1976, on est 3 milliards 800 millions de monde dans le monde... Rien

qu'en Chine, ils sont 800 millions!... Ça se comprend, vois-tu, parce que par là, ils passent leur vie en pyjama... Ça donne des idées!

Non mais, farces à part, là, 3 milliards 800 millions d'estomacs à remplir... Il y a jamais assez de cultivateurs sur la terre pour produire à manger pour tout ce monde-là.

Puis plus que ça, les savants calculent, toujours avec leurs maudites machines qui se trompent jamais, c'est ça qui est effrayant, ils calculent qu'en l'an 2000, il va y avoir 8 milliards d'âmes sur la terre... Aye, aviez-vous pensé à ça, vous autres!... 8 milliards d'âmes... Puis les âmes, c'est encore rien; c'est les corps qui vont se piler sur les pieds...

Ça fait que... Je vous avertis là, les gars, va falloir modérer sur le sacrement du plaisir... La revanche des berceaux, là, c'est fini: on n'est plus fâché!...

Puis c'est les habitants qu'il faut avertir les premiers, suffit que c'est eux autres qui font les grosses familles.

Quand j'ai conté tout ça à Philémon Hallé, l'autre jour, sur le perron de la messe, il m'a dit: "C'est de valeur, Gédéon, parce que moi, les enfants, j'aime assez ça que si je me retenais pas, je passerais mon temps à en faire!..."

Le père Gédéon

Laurie Kreiner et Betsy Clifford avaient décidé de se retirer en janvier



Kathy Kreiner siège littéralement sur la ville de Timmins en Ontario depuis qu'elle a remporté sa médaille d'or aux Jeux d'Innsbruck.

TORONTO (PC) — Laurie Kreiner a révélé qu'elle-même et Betsy Clifford avaient décidé de se retirer de l'équipe canadienne de ski en janvier parce que "notre confiance était ébranlée".

Laurie, 21 ans, a aussi révélé que sa jeune soeur Kathy, 18, qui a remporté la médaille d'or dans le slalom géant des J.O. d'Innsbruck, avait été presque victime d'une dépression avant les J.O.

"Après la saison automnale de la Coupe du monde, nous avons songé sérieusement, toutes les trois, à nous retirer, a dit Laurie. Notre confiance était ébranlée parce que nous

n'obtenions pas de résultats après tout le temps consacré à l'entraînement, mais nous n'avons pu prendre une décision ensemble".

Elle a ajouté que Betsy, 22 ans, d'Old Chelsea, et elle ont pris la décision en janvier tandis que Kathy y songeait également.

"Mais Kathy a pris alors un congé de quelques jours pour visiter des amis canadiens en Allemagne et, à son retour, elle avait décidé de ne pas lâcher. Ou bien on a décidé pour elle, ou bien elle a pensé que, à 18 ans, elle était trop jeune pour abandonner".

Laurie et Betsy ont averti les dirigeants canadiens de leur abandon avant

les J.O. Laurie a toutefois promis de demeurer avec l'équipe jusqu'aux championnats canadiens à la fin du mois.

Toutefois, dimanche dernier, Laurie a refusé de commenter les rumeurs voulant qu'elle se marie et abandonne le ski. Laurie et Betsy ne voulaient pas participer aux J.O., mais une série de téléphones à ses parents ont incité Laurie à participer.

Mlle Clifford a déclaré: "J'ai passé huit ans au sein de cette équipe, ce qui m'a porté à faire le point cette année. J'étais seule et malheureuse dans un pays étranger et je me suis dit

en moi-même "Je vais commencer à mener une vie normale".

"J'ai travaillé dur pour effectuer un retour après m'être fracturé les talons en 1972. J'ai tout tenté pour reprendre la position au classement que je détenais auparavant. J'ai travaillé pendant trois ans pour y parvenir et, après ce succès personnel, j'ai découvert que tous les membres de la presse me trouvaient inutile. Dois-je gagner une médaille d'or pour obtenir justice?"

"Je suis malheureuse de cette situation parce que je n'ai jamais aussi bien skié au cours de ma carrière

ni n'ai jamais été en aussi bonne condition physique. Avant une compétition, j'étais imbattable, puis quelque chose flanchait. Je ne saurais dire quoi, mais cela survenait sur la rampe de départ".

Laurie a ajouté que, après un stage de sept ans au sein de l'équipe nationale, elle a besoin d'un changement, d'autant plus que ses résultats n'ont pas été aussi bons que prévu.

Le Dr Hal Kreiner, père de Laurie et Kathy, a rappelé qu'il avait reçu une lettre de Laurie avant les J.O. disant: "Je dois tout faire pour conserver un sain état d'esprit ici."

M. Kreiner a aussi dit qu'il avait reçu "plusieurs lettres déprimantes de ses filles", ajoutant qu'il y avait beaucoup de frictions au sein de l'équipe parce que l'instructeur Lynn McIntosh consacrait la plus grande partie de son temps à Mlle Clifford, mais n'en avait pas pour Laurie ou Kathy.

Laurie a partagé le commentaire de son père, mais n'a pas blâmé l'instructeur.

Betsy a monopolisé le temps de Lynn, a dit le Dr Kreiner, mais on devait consacrer beaucoup de temps à Betsy, sinon elle aurait complètement perdu la tête là-bas".

Un skieur est-allemand demande l'asile politique

VIENNE (AFP) — Un jeune skieur est-allemand, Claus Tuchscherer, cinquième dans le combiné nordique des Jeux olympiques d'Innsbruck, a demandé asile politique en Autriche, a annoncé hier le quotidien styrien de Graz "Kleine Zeitung".

Elève d'une école d'éducation physique à Karl-Marx-Stadt, Claus Tuchscherer, âgé de 21 ans, s'est présenté au poste de police de Zeltweg,



Claus Tuchscherer

en Styrie. Le jeune homme a déclaré à la police, selon le journal styrien, avoir pris la décision il y a 6 mois, de ne plus retourner en RDA après les Jeux olympiques. La raison en est, toujours selon le quotidien, une liaison avec une Autrichienne domiciliée à Zeltweg.

Il aurait été apparemment renforcé dans sa décision après être tombé amoureux de la jeune Autrichienne.